

N° 19 / MARS 2019

Twins

GRATUIT • NOT FOR SALE

MAGAZINE

PARTENARIAT ÉTAT - SECTEUR
PRIVÉ POUR UNE ÉCONOMIE
PERFORMANTE

GOVERNMENT - PRIVATE SECTOR
PARTNERSHIP FOR
A SUCCESSFUL ECONOMY

ANNEXE FISCALE 2019
**5 grandes mesures
pour le bonheur
des entreprises et
des populations**

TAX SCHEDULE TO 2019
FINANCIAL LAW
**5 important measures
for the benefits of
businesses and
individuals**

**Gertrude Koné
Kouassi**

Directeur exécutif de l'UNETEL
Executive director of UNETEL

Rose Don-Mello

Directeur exécutif de l'UGECI
Executive director of UGECI

Ces femmes qui animent le Dialogue Public-Privé

These women who animate the Public Private dialogue

CARTE PRÉPAYÉE BNIFIC

Retraits
en espèces



Achats sur
Internet



Paiements
dans le
commerce
sur TPE



LIBRE DE TOUTE ACTION !

La carte sans compte bancaire et
avec pleins d'avantages

- Retraits d'espèces
- Paiements dans le commerce
- Achats sur internet

Rendez-vous
dans l'agence
la plus proche

www.bni.ci



Financer pour développer



Après la pause, la reprise...

Après la pause...

Comme indiqué dans notre précédente édition, sans être « close », le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation (SE-CCESP) a marqué une pause au cours de l'année 2018, notamment pour certaines de ses activités.

Une pause pour repartir de plus belle.

Une pause. Afin de faire le point, goûtant ainsi à la lente respiration des choses qui fait apparaître le halètement quotidien comme une agitation vaine et malade.

La pause nécessaire. Pas seulement sur un mode récréatif, mais aussi comme un temps qui peut se révéler très créatif.

Le SE-CCESP s'est donc donné de vrais temps pour apprécier, selon les beaux mots du philosophe Valéry, « une vacance bienfaisante, qui rend l'esprit à sa liberté propre ». Retrouvant ainsi le chemin de la méditation qui l'entraîne bien au-delà des limites de l'espace et du temps.

Après la pause, la reprise...

Nous nous contenterons des énoncés du dictionnaire Larousse qui définit la reprise comme l'action de reprendre quelque chose, de s'en emparer de nouveau, ou l'action de reprendre une action après une interruption.

Reprise du dialogue...

Pour dialoguer vraiment, il faudrait ne rechercher que la vérité, contrairement au philosophe Schopenhauer qui soutient avec ironie dans *L'art d'avoir toujours raison* que « ce qui importe, ce n'est pas la vérité mais la victoire » ; il nous faudrait donc n'avoir rien à perdre à avoir tort (par exemple notre fierté), ni rien à gagner à avoir raison.

Le dialogue fait, a priori, partie des mots à connotation positive, car il semble s'opposer à de nombreuses attitudes qu'on ne peut que condamner : le repli sur soi, l'autoritarisme ou même la violence.

Dialoguer, ce serait au contraire être « ouvert aux autres », être tolérant. Le dialogue serait en outre le lieu où, par la complémentarité des points de vue dans la recherche commune et désintéressée de la vérité, celle-ci aurait le plus de chances d'apparaître : « De la discussion jaillit la lumière », dit un proverbe, sous-entendant par là qu'on a plus de chances de trouver la vérité en la cherchant à plusieurs, par le dialogue (c'est-à-dire par la confrontation de positions différentes, voire antagonistes), que seul.

C'est ainsi que toutes les dispositions techniques sont prises afin que les outils statutaires que sont les réunions du Comité Technique de Concertation (CTC) et du Conseil de Concertation (CC) retrouvent leur droit de cité...



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

Tout est mis en œuvre pour que les outils opérationnels (Twins Time, Zoom Sur, Réunion des Points Focaux, Journée Nationale de Partenariat) reprennent de plus belle.

Le décor est donc planté pour cette reprise.

Pour preuve, le lundi 18 février dernier, M. Adama Koné, Ministre de l'Economie et des Finances, Président du CTC, a reçu à déjeuner les acteurs du Dialogue Etat Secteur Privé, pour présenter ses vœux et ceux de l'État à la CGECI, à la FIPME, à l'APBEFCI, à la Chambre de Commerce et d'Industries, à la Chambre Nationale des Métiers et à la Chambre Nationale d'Agriculture.

Sympathique activité que ce repas qui fut un prétexte pour une reprise des activités

au niveau du Dialogue Public Privé...soutenant la reprise de l'économie.

Reprise de l'économie...

En **économie**, le mot **reprise** signifie redémarrage ou accroissement. Après une période de stagnation ou de régression, lorsque l'**économie** repart à la hausse, que le volume des activités s'intensifie, que les investissements augmentent et que le chômage régresse, on parle de **reprise**.

Et la reprise dans notre pays connaît ses joies et ses peines.

En effet, la croissance économique de la Côte d'Ivoire reste l'une des plus rapides du continent africain et en dépit des chocs exogènes et endogènes de l'année 2018, l'économie ivoirienne a montré sa résilience et de bonnes perspectives sont prévues pour 2019.

Cependant, on note une croissance de plus en plus portée par le secteur public alors que la contribution du secteur privé s'affaiblit.

Pour ce faire, l'Etat devra continuer les réformes pour encourager les investissements privés, encore relativement peu élevés, afin que le Secteur Privé ait les moyens de créer beaucoup plus de richesses.

Car, dans le contexte d'ajustement budgétaire prévu en 2019, il est important que le Secteur Privé reste dynamique et devienne le principal moteur de croissance.

C'est donc dans ce contexte de reprise que TWINS magazine fait sa dix-neuvième livraison...

Une livraison sur fond de vœux de santé et de paix à l'occasion de la nouvelle année 2019. Pour tous et chacun des acteurs du Dialogue Etat Secteur Privé...

Une parution aux couleurs de la journée internationale de la femme.

Ce qui explique la parole donnée aux femmes du Dialogue Etat Secteur Privé...

Merci de l'accueil que vous lui réserverez.

P.3	MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
P.4	SOMMAIRE
P.6	EDITORIAL
P.8	ACTU
P.17	EVENT
P.34	A LA RENCONTRE DE
P.38	MODÈLE
P.44	FOCUS SUR LE CCESP
P.62	A LA UNE
P.84	PARTENAIRES
P.86	ENTREPRENEURIAT
P.92	GRAND ANGLE
P.94	LUCARNE
P.96	TOUT SUR
P.100	ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
P.105	SANTÉ DE L'ECONOMIE.

**MODÈLE**

Flore Kouassi Lago

UN DÉVOUEMENT SANS FAILLE
POUR L'AUTONOMISATION DE
LA FEMME DANS LE SECTEUR
AGRICOLE

**TOUT SUR**

Annexe fiscale 2019

5 GRANDES MESURES POUR LE
BONHEUR DES ENTREPRISES ET
DES POPULATIONS

**À LA UNE**

GERTRUDE KONÉ KOUASSI,
Directeur exécutif de l'UNETEL

LES AMAZONES DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ



ROSE DON-MELLO,
Directeur Exécutif de l'UGECI

**ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**

Transformation structurelle de l'économie
LE MINISTRE MOUSSA SANOGO
EXHORTE À LA MISE EN PLACE
D'UN PLAN STRATÉGIQUE

P.5	FOREWORD
P.7	EDITORIAL
P.13	NEWS
P.36	MEETING WITH
P.40	MODEL
P.53	FOCUS ON CCESP
P.77	NEWS
P.84	PARTNERSHIP
P.88	ENTREPRENEURSHIP
P.93	BROADER VIEW ON
P.95	LOOKING AT
P.97	ALL ABOUT
P.103	BUSINESS ENVIRONMENT
P.110	ECONOMIC HEALTH

**MODEL**

Flore Kouassi Lago

A STRONG INVOLVEMENT OF A
WOMAN IN THE AGRICULTURAL
SECTOR

**ALL ABOUT**

Tax schedule to 2019 financial law

5 IMPORTANT MEASURES FOR
THE BENEFITS OF BUSINESSES
AND INDIVIDUALS.

**NEWS**

GERTRUDE KONÉ KOUASSI,
Directeur exécutif de l'UNÉTEL

ROSE DON-MELLO,
Directeur Exécutif de l'UGECI

THE AMAZONS OF THE PUBLIC PRIVATE DIALOGUE

**BUSINESS ENVIRONMENT**

Structural transformation of the economy

MINISTER MOUSSA SANOGO
URGES THE IMPLEMENTATION OF
A STRATEGIC PLAN



Ce que femme veut...

Par Charles ZOKO SÉBÉ

Rédacteur en Chef / zokosebe@yahoo.fr
www.inspecteurgeneralzoko.ci

« *Ce que femme veut...* » est une éliision de l'adage « *Ce que femme veut, DIEU le veut* ». En réalité, la première moitié de ce proverbe est souvent citée seule : « **Ce que femme veut...** », tandis que la seconde moitié peut varier de manière tantôt humoristique, tantôt sérieuse :

De fait, la vraie version reste : « **Mais ce que femme veut**, si DIEU ne le **veut** pas, le diable, du moins, y aide. »

Personnages réels, légendaires ou mythiques, les femmes suscitent, quelquefois, comme dans la mythologie grecque, l'admiration et la peur, pour la puissance et la compétence de leurs esprits.

Ces êtres redoutables refusent souvent de demeurer inertes, passives et soumises en face de l'injustice qui leur est faite, et se servent, pour rebondir, de la supériorité de leur pouvoir intellectuel.

Souvenirs...

24 décembre 1949. Grand Bassam.

A la suite de l'incarcération de leurs époux, la même année, les femmes décident de marcher sur Grand Bassam pour obtenir leur libération et pour s'insurger contre le colonialisme. Elles se dirigent sur Grand Bassam en empruntant l'actuel pont de la victoire, avec l'objectif de rallier la prison civile située à quelques mètres à l'est de ce pont. Malheureusement, elles sont arrêtées par les autorités coloniales, puis brutalisées avant d'être, pour certaines, tuées.

Leurs époux n'ont pas été libérés, certes, mais le courage de ces femmes est à saluer. En mémoire de cet événement tragique, le pont de la victoire a été construit pour saluer leur soulèvement.

Autres temps...autres contextes...

Elles ne sont pas ZOGBO Ceza Galo Marie (nom de jeune fille de SERY Marie KORE), ni THOMAS Anne Marie ESSY épouse RAGGI, ni encore Assa N'GBIN de Tomidi (aujourd'hui Toumodi), encore moins Abl POKOU... Ces femmes qui ont donné de leur être pour la libération de la Côte d'Ivoire. Libération politique. Elles sont, Rose BANCHI DON

MELLO, Gertrude KONÉ DOUYERE KOUASSI, Aïcha CHERIF, Flore KOUASSI DJA LAGO, Christiane BEBEON AKA DUNCAN, Claudine KOUADIO BLEHON ZEKRE, Aminata KONÉ, etc...

Leur point commun ? Elles œuvrent (très discrètement) pour une tout autre libération de notre pays. Libération économique.

Devant la fiscalité jugée paralysante par les entreprises et le faible niveau de financement des activités économiques ; le manque de politique d'incitation à la modernisation des entreprises du secteur informel ; l'insuffisance de gouvernance proactive et participative, le déficit pédagogique autant chez l'État que chez le Secteur Privé, sans oublier le chômage, dont les principales causes sont attribuées à plusieurs facteurs parmi lesquels la demande globale, l'instabilité et la complexité du marché du travail...

Comment ne pas avoir recours à un leadership au féminin dans un rôle discret mais incontournable, à ces dames qui, sans être Helen Johnson-Sirleaf du Libéria, ni Linah MOHOLO du Botswana, (Gouverneure de la Banque Centrale), font appel à un leadership à la fois authentique, participatif, régulateur, inspirant et confiant pour optimiser l'adhésion des agents économiques aux réformes et améliorer l'efficacité des cadres de concertation en les rendant plus inclusifs ?

Liberté, efficacité et ténacité... sans visibilité !

Tel semble être leur leitmotiv.

A l'ombre, que dis-je, aux côtés des acteurs du Dialogue Etat Secteur Privé aux couleurs fortement masculines, elles œuvrent pour une meilleure performance de notre économie et pour une concertation à valeur ajoutée dans lesquelles, bienveillance, empathie et coopération restent leurs maîtres mots, avec le mot juste, le geste adéquat et la touche spéciale.

Comme dans la mythologie grecque, ces dames se distinguent par leur esprit et leur intellect qui émergent, tout-puissants, du monde fantastique du mythe.

Les Grecs n'étaient pas dévoués à leurs mythes avec la foi aveugle exigée par les religions orientales. Ils les tiennent exactement pour ce qu'ils sont : symbolisme et allégorie.

De même, le cœur du mythe, pour chacune de ces dames, contient une valeur symbolique particulière qui fait de chacune d'elle, une figure unique, mais en même temps, établit des relations entre elles.

Femmes suspendues entre mythe, histoire et actualités.

Femmes qui vivent, façonnent et sont façonnées par le Dialogue Etat Secteur Privé.

Femmes qui, dans la couleur de leur engagement au quotidien, s'agrippent au fil d'Ariane.

Femmes de mission et de devoir... toujours dans un élan sacrificiel...

La raison et les actions qu'elles osent dans le Dialogue Public Privé gravent leurs images dans la stèle du temps...

L'évocation de leurs actes devra, pour ce faire, traverser le temps...

C'est que, même dans leurs miroirs brisés, les femmes de tous les temps retrouvent sans cesse des fragments de leur propre forme.

Liberté, efficacité et ténacité... avec visibilité, cette fois !

Pour les femmes du Dialogue Etat Secteur Privé.

Voilà l'objectif de cette dix-neuvième sortie de *Twins magazine* !

Zoom sur ces amazones des temps nouveaux... afin que ce qu'elles veulent, DIEU aussi le veuille.

Bonne lecture et à très bientôt !

By Charles ZOKO SEBE,
Chief editor / zokosebe@yahoo.fr
www.inspecteurgeneralzoko.ci

A woman's will...

'A woman's will...' is an elision of the proverb **"A woman's will is God's will"**. Truly speaking, the first half of this proverb is sometimes quoted alone: **"A woman's will..."** while the second half can vary depending on the context of the message we want to send... in fact, the true version of this proverb remains: **"but, a woman's will, if it is not God will, can at least be achieved with the help of the devil."**

Real legendary and mythical characters, women sometimes arouse, as in Greek and Roman mythology, admire and fear, for their power and skills. These dreadful beings often refuse to remain inactive, passive and submissive to the injustice they experience.

Memories ...

December 24, 1949. Grand Bassam. Following their husbands' imprisonment, a group of women decided to march on Grand Bassam to obtain their release and to rise up against colonialism. Unfortunately, they were arrested by the colonial authorities and brutalized before being killed. In testimony of that event, the

main bridge linking the former colonial administration and homes to the village was christened "the bridge of victory."

Other time...other context...

They are not ZOGBO Ceza Galo Marie (maiden name of SERY Marie KORE), nor THOMAS Anne Marie ESSY (Mrs. RAGGI), nor Assa N'gbin Tomidi (today Toumodi), even less Abla POKOUThese women who gave of their being for the liberation of Côte d'Ivoire. Political liberation.

With a crippling tax system and a low level of business financing; lack of incentive policy for the modernization of the informal sector enterprises; lack of proactive and participatory governance, pedagogic deficit for both the State and the Private Sector, unemployment,... why do not rely on female leadership ?

Freedom, efficiency and tenacity ... without a great deal of fanfare!

This is their motto.

With the actors of the dialogue between the Government and the Private Sector dominated by men, they work for a

better performance of our economy by providing added dominated by benevolence, empathy, right word, suitable gesture, and special touch.

These Women live, transform and are transformed by the dialogue between the Government and the private sector. The reason and the actions initiated in the framework of the dialogue between the Government and the private sector are the embodiments of their strong commitments and image. So their actions should withstand the test of time.

Freedom, efficiency and tenacity ... this time... publicly known!

Women of the dialogue between the State and the private sector: this is objective of this edition of TWINS MAGAZINE.

Spotlight on the amazons of the new time....so that their will become God's will".

Enjoy your reading and see you soon!

Twins

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
Le Comité de Concertation
État-Secteur Privé

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mme Mariam FADIGA FOFANA

RÉDACTEUR EN CHEF : Charles ZOKO SÉBÉ

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Georges COPRÉ

SECRETARIAT DE LA RÉDACTION : Ébenisaire N'CHO

RÉDACTION : Serges SÉKÉ / Suzanne ALLÉGBÉ / Ismaël Coulibaly / Yacouba CISSÉ / Abou-Bakr GBOHOU / Souleymane SANGARÉ / Louis Parfait BROU / Kadiata FADIKA / Patrice BAN / Eugène N'DRI / Roger APPÉ / Marina KOUAKOU / Fatou DIALLO

TRADUCTION : Dr Yssouf TOURÉ, Mohamedou KONÉ et Marcel SAHAN

RÉVISION : F. E. Christopher

COLLABORATION : Mme Mariama Diarra BAKAYOKO / Mme Ghislaine N'Zue Abé CHIA / Souleymane OULAÏ / Mory FADIGA / OUATTARA Béma

RÉGIE / ÉDITION : Abm Consult

Email : info@abm-consult.com,

Site web : www.abm-consult.com

Contact : + 225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31

INFOGRAPHIE : Le SAG

Dépôt légal : N° 11407 du 18 août 2014

TIRAGE : 5000 exemplaires

CIEA 2019 DIALOGUE PUBLIC-PRIVE POUR UNE ÉMERGENCE DURABLE DE L'AFRIQUE

L'Afrique a des potentialités à valoriser pour construire une croissance forte, résiliente et inclusive. Ce constat a fait germer une prise de conscience se traduisant par la mise en place d'une plateforme en vue d'approfondir le débat et proposer des solutions pratiques pour les plans d'émergence africains. Ce cadre d'échange dénommé Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) s'est tenu en janvier dernier à Dakar au Sénégal. Pour sa 3^{ème} édition, le thème retenu est : « Émergence, secteur privé et inclusivité ». Avec cet outil, il s'agit d'accompagner les dynamiques de transformations structurelles dans les pays émergents, en se basant sur une mutualisation des expertises et bonnes pratiques en la matière et en initiant des débats de fond pour une mise en œuvre optimale des plans d'émergence.

Présent à ce rendez-vous africain, le chef du gouvernement ivoirien, Amadou Gon Coulibaly a pris part au panel des Chefs d'État sur le thème « Comment faire émerger des champions nationaux sur le continent africain ? » Il a saisi l'occasion pour indiquer qu'il est de la responsabilité du gouvernement d'accompagner son secteur privé. « Il faut que nos pays aient des infrastructures de qualité, de l'énergie en abondance et de l'énergie à bas prix pour permettre au



Des autorités de premier rang, ont pris part à ces assises.

secteur privé de saisir les opportunités et être plus compétitif. Et c'est quelque chose de très important que nous avons fait entre 2012 et 2015 en Côte d'Ivoire ». Non sans développer la nécessité de la mise en place d'un cadre favorable à la sélection d'entreprises nationales dans le code des marchés publics ; l'affectation de plus de 20% de la commande publique aux PME.

« L'émergence des champions nationaux constitue l'un des défis, en vue d'optimiser l'effet multiplicateur de la création de richesses nationales ».

Pour l'atteinte des objectifs, les spécialistes du développement doivent agir sur plusieurs axes, notamment le renforcement du leadership collectif (État, secteur privé, populations) pour une coordination des interventions de tous les acteurs et un dialogue public-privé renouvelés.

La création de zones économiques spéciales (ZES) dans les régions

des pays africains a été préconisée pour assurer le développement du secteur privé et favoriser l'émergence. Cette recommandation a été faite au terme d'un panel portant sur le thème, « Émergence et développement territorial : valorisation des potentialités existantes, équité et résilience. Quel rôle pour le secteur privé ? » et modéré par la ministre ivoirienne du Plan et du Développement, Nialé Kaba. Ce panel a mis également en exergue l'expérience de la Côte d'Ivoire avec la mise en œuvre du Programme présidentiel d'urgence (PPU) et des différents plans nationaux de développement pour contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des populations par une lutte soutenue contre les inégalités sociales, à travers l'accès durable aux infrastructures et services socio-économiques de base, et la création d'une économie locale.

LUTTE CONTRE LA FAIM EN AFRIQUE : LE PRÉSIDENT DE LA BAD FAIT DON DE 500.000 DOLLARS

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), le Nigérian Akinwumi Adesina, a décidé d'accélérer la lutte contre la faim, la pauvreté et le chômage des jeunes



Le président,
Akinwumi Adesina
de la BAD.

sur le continent. Il a fait don de son Prix Sunhak de la paix 2019 d'une valeur de 500.000 dollars US (294 millions FCFA ndlr) pour lutter contre cet inextinguible fléau.

« Le monde connaît d'énormes souffrances. Malgré tous les progrès accomplis, nous sommes loin de gagner la guerre contre la faim dans le monde. La paix est impossible dans un monde qui a faim. La faim continue de sévir dans les régions et les lieux en proie à des conflits et à des guerres ou en situation de fragilité. Ceux qui en souffrent le plus sont les femmes et les enfants », a déclaré M. Adesina, lors de la cérémonie de remise des prix, à Séoul, en Corée du Sud. Et d'ajouter que 1 % de la population la plus riche du monde détient à elle-seule 50 % des richesses de la planète.

Il faut rappeler que le président de la BAD est co-lauréat du Prix Sunhak de la paix avec Waris Dirie, engagée dans la lutte contre les mutilations génitales féminines

Par Louis Parfait Brou et Patrice Ban

TOURISME

LA CÔTE D'IVOIRE A L'ŒUVRE POUR DÉVELOPPER SON INDUSTRIE TOURISTIQUE

L'industrie touristique ivoirienne se porte bien. Elle est désormais en plein essor, notamment pour la niche prometteuse du tourisme d'affaires. L'édition pays du rapport « Hospitality report 2018 », présenté en septembre dernier à Abidjan, classe la Côte d'Ivoire au rang de la troisième destination africaine pour le tourisme d'affaires derrière le Nigéria et le Maroc.

Les perspectives sont prometteuses. Et le pays ambitionne désormais de rendre plus attractif le secteur touristique.

C'est pour davantage donner plus d'allant au tourisme ivoirien que, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a rencontré son homologue marocain, Mohamed Sajid, dans le cadre de la mutualisation des offres sud/sud et des compétences. C'était à la faveur du 9^{ème} Forum sur l'investissement hôtelier en Afrique » (FIHA) tenu en début de mois de février dernier à Marrakech au Maroc.

« Nous avons eu une séance de travail portant sur la coopération et la mutualisation des compétences et des moyens en vue de développer l'industrie touristique de la Côte d'Ivoire émergente. Et ce, sur le modèle marocain qui s'avère être une référence, à l'échelle internationale. »

Le ministre Siandou a surtout multiplié les rencontres à la recherche d'investisseurs. Au nombre des personnalités qu'il a reçues se trouve Olivier Jacquin, PDG du groupe Mangalis. Il a été question des projets futurs de construction du Yass hôtel, dans la zone aéroportuaire, du NoomAssinie, du SeenAssinie, du Yass Plateau ainsi que les projets de développement touristique



Siandou Fofana, le ministre en charge du Tourisme.

et hôtelier à l'intérieur du pays.

Des séances de travail se sont aussi tenues avec les équipes du groupe Radisson et de Palmeraie pour leur projet de construction d'un Business-hôtel sur le site du Marché du Plateau. Quant à Samir Nasser, vice-président des opérations du Groupe Accor, un tour d'horizon a été fait des prochaines constructions d'hôtels du groupe en Côte d'Ivoire ainsi que les marques qui y sont associées. Il s'agit principalement d'un hôtel Addagio, d'un second Novotel et d'un troisième Ibis. Il a également été question du Pullman hôtel qui a été entièrement rénové. Et dont l'inauguration officielle est prévue pour bientôt. Avec un flux touristique estimé à 3 475 263 visiteurs en 2017 contre 3 083 246 l'année précédente, la Côte d'Ivoire a enregistré une augmentation de 12,7% du nombre de visiteurs dans le pays. Le secteur touristique participe à hauteur de 5,86% au PIB avec 21 000 emplois créés pour l'année 2017.

BICÉPHALISME À LA FENUJECI : LA FÉDÉRATION A UN NOUVEAU PRÉSIDENT GRÂCE À LA MÉDIATION DU MINISTRE MAMADOU TOURÉ

L'un des dossiers chauds qui l'attendaient au lendemain de sa nomination comme ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, était la crise à la Fédération nationale des unions de jeunesse de Côte d'Ivoire (Fenujeci). Mamadou Touré n'a pas mis du temps pour régler cette crise qui était marquée par un bicéphalisme depuis plusieurs années à la



Diabaté Gaoussou, nouveau président de la Fenujeci

tête de cette structure de jeunes.

Au terme de plusieurs jours de discussions entre lui et les deux présidents (Sylla Souleymane et Eric Amiha) qui se disputaient la direction de la Fenujeci, les deux parties en conflits ont décidé d'aller à l'organisation d'un 4^{ème} congrès. Qui a eu lieu les 10, 11 et 12 août 2018 à Yamoussoukro. 250 congressistes y ont pris part pour élire l'un des six candidats en lice.

Après plusieurs jours de travaux, Diabaté Gaoussou, président de la jeunesse communale de Kani a été élu avec 52,42% des suffrages exprimés.

Ce congrès a été aussi marqué par l'élection des deux commissaires aux comptes. Outre cela, la structure s'est dotée de nouveaux textes pour son fonctionnement. Lesquels textes renforcent désormais le pouvoir des commissaires aux comptes et instaurent un scrutin à deux tours, etc.

Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes a, à cette occasion, félicité la jeunesse ivoirienne pour sa maturité. Il a encouragé le nouveau président à travailler dans l'union et l'unité avec l'ensemble des autres candidats. « J'exhorte le nouveau président à tout mettre en œuvre pour une application stricte des textes amendés », a-t-il exigé.

MINES : L'ANDE RENFORCE LES CAPACITÉS DES ACTEURS DU SECTEUR SUR LA GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE



Le ministre en charge de l'Environnement Joseph Seka Seka, entouré de ses collaborateurs.

L'Agence nationale de l'environnement (ANDE) en collaboration avec le secrétariat exécutif permanent de la REDD+ et, grâce à l'appui financier de la Banque mondiale, a organisé un atelier de formation sur la gouvernance

environnementale et sociale du secteur minier en Côte d'Ivoire. Cet atelier qui s'est tenu sur trois jours avait pour objectif de former les structures membres de la commission interministérielle d'examen des rapports d'évaluation

environnementale et sociale, des directions et structures sous tutelle du ministère de l'Environnement et du Développement durable, les ministères techniques dont en particulier le ministère des Mines et de la Géologie, les représentants des collectivités territoriales et autres autorités coutumières, les opérateurs privés du secteur minier et la société civile engagée dans la sauvegarde environnementale et sociale et à la gestion durable du secteur minier. Cet atelier a permis de relever que l'orpaillage clandestin a fait perdre à l'Etat ivoirien 498 milliards de FCFA en 2016. Les autorités ont convenu qu'un accent particulier soit mis sur la transformation de l'exploitant minier artisanal et semi-industriel.

Le ministre Joseph Seka Seka de l'Environnement et du Développement durable a pris part à cette rencontre de formation.

COMITÉ DE CONCERTATION
ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ

RS
Les
RENCONTRES
SECTORIELLES

A la rencontre sectorielle, l'Etat vient à vous.

TRANSPORT : 700 BUS DE LA SOTRA DOTÉS D'UN SYSTÈME DE CARTES À PUCE ET DE BILLETTERIE



La Sotra poursuit sa digitalisation.

C'est l'une des innovations de taille de l'année 2019 dans le secteur des transports en Côte d'Ivoire. Digital Afrique Telecom (DAT) a mis sur pied un système de cartes à puce et de billetterie pour plus de 700 bus de la société de transport abidjanaise (SOTRA). Cette billetterie intelligente permet à chaque passager de la compagnie d'acheter et de recharger une carte à puce en ligne sur la plateforme: www.DigitalAfriqueTelecom.com. Les cartes à puce peuvent être rechargées à l'aide de n'importe quel service de paiement mobile ainsi que des porte-monnaies électroniques bancaires disponibles via une interface conviviale. Le système est interopérable et offre un accès USSD, App et Web, avec des options OTC aux points de vente SOTRA. DAT a également installé des validateurs compatibles NFC pour les applications sans contact. Il permet également à la société de contrôler ses revenus générés par chacun des 700 bus qui utilisent actuellement le système. La SOTRA prévoit d'équiper 1000 bus avec cette solution d'ici fin 2019. La société Digital Afrique Telecom (DAT) est dirigée par l'Ivoirien, Simplicien Anoh.

ARTCI

AUTORITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS/TIC DE COTE D'IVOIRE

NOS MISSIONS:

- ✓ Régulation du secteur des Télécommunications / TIC ;
- ✓ Régulation du secteur Postal ;
- ✓ Sécurité des réseaux et systèmes d'information ;
- ✓ Protection des données à caractère personnel ;
- ✓ Gestion des transactions électroniques ;
- ✓ Gestion des noms de domaine et adresses Internet de la Côte d'Ivoire.

NOTRE VISION:

Être un acteur clé de l'essor de l'économie numérique

Conseil de Régulation

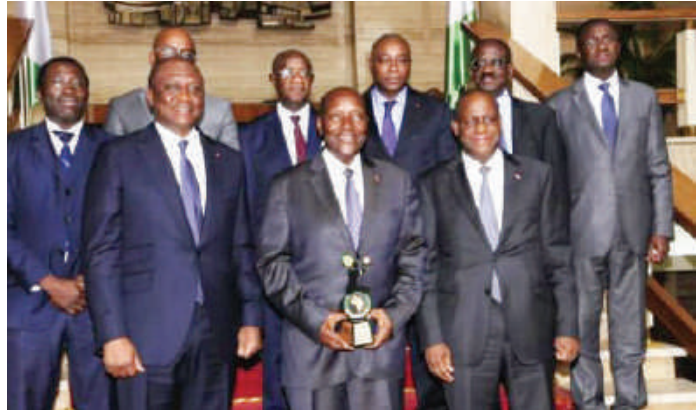
31, av Noguès, Immeuble Broadway 2ème étage
17 BP 110 Abidjan 17 Tél: + 225 20 34 43 04 • Fax : + 225 20 34 43 02

Direction Générale

Marcory Anoumanbo: 18 BP 2203 Abidjan 18, Côte d'Ivoire
Tél: + 225 20 34 43 74 • Fax : + 225 20 34 43 75
courrier@artci.ci • www.artci.ci

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : L'UNION AFRICAINE DÉCERNE UN PRIX À LA CÔTE D'IVOIRE

Le prix de la lutte contre la corruption a été décerné à la Côte d'Ivoire par l'Union africaine, lors de la 32ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, le lundi 11 février 2019, à Addis-Abeba (Ethiopie). Le vice-président ivoirien, Daniel Kablan Duncan, a réceptionné le trophée à la place du Président Alassane Ouattara, absent du pays, des mains du ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, M. Ally Coulibaly, et en présence du ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, assurant l'intérim du Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le mercredi 13 février, au Palais de la présidence. La Côte d'Ivoire est honorée pour ses efforts remarquables dans la lutte contre la mauvaise gouvernance et la corruption. Ce prix traduit également, selon l'UA, la reconnaissance



Le Vice-président a réceptionné le prix décerné à la Côte d'Ivoire.

des actions accomplies dans différents domaines correspondant aux axes stratégiques définis dans l'agenda 2063 de l'UA qui consistent à accélérer et faire aboutir le développement de tout le continent africain dans les cinquante prochaines années.

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ : CARMEN GNAMBA YAO, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION GENRE



Joseph Amisshah, Président MPME et Carmen Gnamba Yao, Présidente commission Genre du MPME.

Lors de sa « Rentrée MPME », le 17 janvier 2019, le Mouvement des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire (MPME) a procédé à la nomination de la présidente de la commission genre du MPME. Cette commission a pour but de promouvoir, développer et soutenir l'entrepreneuriat féminin comme levier de développement économique durable en Côte d'Ivoire.

La présidente de la toute nouvelle commission genre du MPME est Mme Carmen Gnamba Yao, Directrice Générale de l'entreprise CARSYL.

COMITÉ DE CONCERTATION
ÉTAT / SECTEUR PRIVÉ

RPF RÉSEAU DES
POINTS FOCUX

Le réseau pour une économie performante

ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE

CIEA 2019 : PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE FOR A SUSTAINABLE EMERGENCE OF THE AFRICAN CONTINENT

Africa has significant potentials that need to be exploited so as to build the foundation for a strong, resilient and inclusive growth of the continent. Aware of this situation, a platform was set for further discussion

and to come forward with appropriate solution throughout African emergence programs. This discussion framework known as International Conference on the Emergence of Africa (CIEA) was held in January in Dakar, Senegal.

The head of the Ivorian government, Amadou Gon Coulibaly, attended a panel which focused on the following topic: “How national champions could emerge on the African continent?” In his speech, the Ivorian Prime Minister has laid the emphasis upon the key role of the private sector and the support of the Government to this sector. In addition, the experts of development should focus on different issues, mainly the reinforcement of the collective leadership (State, private sector, populations), coordinate effective responses and the different government should reinforce the dialogue with the private sector.



TOURISM : CÔTE D'IVOIRE PROMOTES TOURISM INDUSTRY

The Ivorian tourism industry is doing well. It is now expending rapidly, mainly the promising niche of the business tourism.

The country edition of the report “Hospitality report 2018” presented last September in Abidjan, revealed that the country was the third best destination in Africa after Nigeria and Morocco.

To further boost the activities the Ivorian tourism, the Minister of Tourism and leisure, Siandou Fofana met with his Moroccan counterpart, Mohamed Sajid, as part of the sharing policy of South / South offers and skills. They met in the 9th Forum on Hotel Investment in Africa (Fiha) held in early February in Marrakech, Morocco.

The Ivorian Minister of Tourism and Leisure met many investors. Indeed, he discussed with Olivier Jacquin, the Chief Executive Officer of the “groupe Mangalis” about, not only the future plans for the construction of the “YassHotel”, in the airport area, “NoomAssinie”, “SeenAssinie”, and “Yass Plateau”, but also tourism and hotel development projects within the country.

Working sessions were also held with the Radisson and Palmeraie group teams concerning their project to build a business-hotel on the former “Marché du Plateau” site. As for Samir Nasser, Vice President of Operations at Accor Group, an overview was given of the Group’s upcoming hotel development project in Côte d’Ivoire and the associated brands. This mainly involves Addagio hotel, a second Novotel and a third Ibis. They also talked about the Pullman hotel which has been completely renovated. The official inauguration of this hotel is scheduled for March 8.

With a 3,475,263 visitors in 2017 against 3,083,246 in the previous year, the number of tourists has increased by 12.7%. The tourism sector accounts for 5.86% of the GDP with 21,000 jobs created in 2017.



MINING SECTOR : ANDE SUPPORTS THE CAPACITY BUILDING OF THE SECTOR ACTORS ON THE ISSUES OF ENVIRONMENTAL AND SOCIAL GOVERNANCE

The National Environmental Agency (ANDE) in collaboration with the permanent executive secretary of REDD + and with the financial support of the World Bank organized a training workshop on the environmental and social governance of the mining sector in Côte d'Ivoire. The aim of this three-day workshop was to train the member structures of the interdepartmental commission for the review of environmental and social assessment reports, the Department and structures under the supervision of the Ministry of Environment and Sustainable Development, the technical ministries, in particular the Ministry of Mines and Geology, the representatives of local and traditional authorities, the private operators of the mining sector and the civil society involved in environmental and social safeguard policies and sustainable



management of the mining industry. This workshop revealed that country lost 498 billion CFA francs in 2016 due to illegal exploitation. The authorities agreed that a special focus should be placed on the

transformation of the artisanal and semi-industrial mining operations. Minister Joseph Seka Seka of the Environment and Sustainable Development attended the training meeting.

TRANSPORT SECTOR : 700 SOTRA NEW BUSES EQUIPPED WITH SMART CARD TICKET SYSTEM

This is one of the major innovations of the year 2019 in the transport sector in Côte d'Ivoire. Digital Afrique Telecom (DAT) has set up a smart card ticket system for more than 700 buses of the Abidjan Transport Company (SOTRA). This smart card ticket system allows each passenger of the company to buy and recharge a smart card online: www.DigitalAfriqueTelecom.com. Smart cards can be recharged using any mobile payment service as well as bank electronic wallets available via a user-friendly interface. The system is interoperable and offers USSD, App and Web access, with OTC options at SOTRA points of sale. DAT has also installed NFC-enabled validators for contactless applications. It also allows the company to control the revenue generated by each of the 700 buses that currently use the system. SOTRA plans

to equip 1,000 buses with this solution by the end of 2019. Digital Africa Telecom (DAT) is led by an Ivorian leader, Simplice Anoh.



PROMOTING WOMEN'S ENTREPRENEURSHIP : CARMEN GNAMBA YAO, CHAIRWOMAN OF THE GENDER COMMISSION



During its "MSME Return", on January 17, 2019, the Movement of Small and Medium-sized Enterprises of Côte d'Ivoire (MSME) proceeded to the appointment of the Chairperson of the Gender Commission. The purpose of this commission is to promote, develop and support women's entrepreneurship as a lever for sustainable economic development in Côte d'Ivoire. The president of the newly created MSME gender commission is Carmen Gnamba Yao, General Manager of CARSYL.



Véhicule de remplacement



Aide à la réparation



Remorquage et grutage

Auto Assur mon assurance véhicule Cash ou à crédit

Offre soumise à conditions *

PARTENARIAT AVEC



Suivez-nous sur



www.cac-ci.com

Horaire d'ouverture:

Lundi au Vendredi (08h - 17h) & Samedi (09h - 12h30)

TWO MANAGEMENT TEAMS RAN THE FENUJECI : THE FEDERATION HAS A NEW CHAIRMAN THROUGH THE MEDIATION OF THE MINISTER MAMADOU TOURÉ

After several days of discussions between Minister Mamadou Touré and the two presidents (Sylla Souleymane and Eric Amiha) who were fighting for the control of the FENUJECI, the two parties in conflict decided to attend the 4th congress of their association. This congress took place on 10th, 11th and 12th of August 2018 in Yamoussoukro. 250 people participated to the congress and six candidates vied for the position of chairperson.

After several days of work, Diabate Gaoussou, chairperson of the youth association of the municipality of Kani was elected with 52.42% of the votes cast.

This congress was also dominated by the election of two auditors. In addition, new management texts were adopted. From now on, the power of the auditors has been strengthened and a two round electoral system was adopted.



FIGHT AGAINST HUNGER IN AFRICA : AFDB PRESIDENT DONATES \$ 500,000

The President of the African Development Bank (AfDB), Nigerian Akinwumi Adesina, has decided to accelerate the fight against hunger, poverty and youth unemployment in the continent. He donated his 500,000 US dollars (294 million FCFA) Sunhak Peace Prize for 2019 to fight against this plague. At the award ceremony in Seoul, South Korea, Adesina declared: "People are tremendously suffering in the world. Despite all the progress made, we are far from winning the war against hunger in the world. Peace is impossible when people are hungry. Those who suffer the most are women and children. (...). 1% of the richest population in the world holds 50% of the planet wealth." Let us remind that the African Development bank chairman is co-laureate of the Sunhak Peace Prize with Waris Dirie, who is engaged in the fight against female genital mutilation



FIGHT AGAINST CORRUPTION : CÔTE D'IVOIRE GETS AN AWARD FROM THE AFRICAN UNION

The fight against corruption award organized by the African Union went to Côte d'Ivoire, during the 32nd Ordinary Session of the Conference of Heads of State and Government, on Monday, February 11, 2019, in Addis Abeba (Ethiopia). The Ivorian Vice President Daniel Kablan Duncan, received the awards since the president Alassane Ouattara was absent from the country on Wednesday, February 13. The ceremony was held at the presidential Palace in Plateau. This was an honor for the country and it crowned outstanding efforts to address the issue of corruption and bad governance. According the African Union, this award was also the results of initiatives related to the different domains in correlation with African Union 2063 major strategic priorities agenda developed under the leadership of the ivorian President.



Par Suzanne ALLÉGBÉ

CARTE DE COMMERÇANT : LE MINISTRE SOULEYMANE DIARRASSOUBA LANCE L'OPÉRATION



Le ministre Diarrassouba en charge du Commerce.

Au nom du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly qu'il représentait, au Palais de la Culture de Treichville, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a procédé au lancement officiel de l'opération de recensement, d'identification et de délivrance de la carte de commerçant. L'occasion était toute trouvée pour lui, d'inviter les commerçants à s'inscrire dans la dynamique d'émergence de la Côte d'Ivoire.

« Cette opération innovante devrait contribuer à moderniser le secteur du Commerce, notamment en matière de circuits de distribution, de migration du secteur informel vers le formel, de professionnalisation de l'activité commerciale, de facilitation de l'accès au crédit et à la couverture des risques liés à l'activité commerciale. Elle devrait permettre de stimuler ce secteur et d'offrir de nouvelles opportunités à nos populations », a-t-il expliqué. Pour le Ministre en charge du Commerce, l'opérationnalisation de la carte de commerçant est l'occasion pour la Côte d'Ivoire de bâtir un secteur de commerce moderne et prospère, en vue de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté. A la clef, la création d'emplois décents pour les femmes et les jeunes.



Les autorités politiques et administratives ainsi que les commerçants étaient présents.



Une vue des officiels.



Les commerçants ont répondu nombreux à l'appel du comité d'organisation.

Par Serges SÉKÉ

INFRASTRUCTURES : LE CANAL DE VRIDI ÉLARGI A ÉTÉ INAUGURÉ

Présidant la cérémonie d'inauguration du nouveau Canal de Vridi élargi et approfondi, le jeudi 21 février 2019 à Abidjan, le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a indiqué que ces travaux font du Port Autonome d'Abidjan un hub sous-régional.

« L'élargissement et l'approfondissement du Canal de Vridi permettent de repositionner le Port d'Abidjan comme un hub sous-régional en matière de transport maritime. Ces travaux vont impacter inéluctablement les activités du Port qui pourra accueillir désormais des navires de dernières générations », a-t-il dit. Et de rappeler le rôle prépondérant du Port autonome d'Abidjan dans l'économie ivoirienne, avec 85% des échanges avec l'extérieur et 75% des recettes douanières.

Ce projet d'envergure devrait permettre une économie d'échelle pour les chargeurs et les armateurs par la possibilité d'accueil de grands navires. « Les navires transportant 10.000 conteneurs au voyage pourront désormais fréquenter notre port contre 3.500 conteneurs au voyage antérieurement », a affirmé le directeur général du Port autonome d'Abidjan Yacouba Hien Sié.

Amadou Gon Coulibaly a annoncé que ce sont 800 milliards de Francs CFA qui seront investis dans les travaux d'extension, de développement et modernisation du Port d'Abidjan, d'ici à 2020.

Les travaux d'élargissement et d'approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi élargi ont coûté 150 milliards FCFA.



Coupure symbolique du ruban.



Les autorités politiques, administratives et coutumières ont pris part à l'événement.



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et le directeur général de China Harbour Engineering.



Hien Sié, directeur général du Port, encadré par la Grande Chancelière, Henriette Dagri Diabaté et le Premier ministre.



La photo de famille.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES : UNE CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DE VŒUX SOUS FOND DE BILAN



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné, lors de la cérémonie de présentation des vœux.

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie de vœux au personnel, le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné a dressé le bilan des réalisations de son département à fin décembre 2018.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné a présenté les principaux résultats réalisés par son département au titre de l'année 2018. Face à ses collaborateurs le mercredi 30 janvier 2019, au 20ème étage de l'immeuble Sciam, à Abidjan-Plateau, il a évoqué des actions satisfaisantes. Adama Koné a informé qu'à fin décembre 2018, plus de 466,2 milliards de Fcfa ont été mobilisés sur le marché régional. En plus de ces ressources, il a indiqué que le ministère a également piloté une opération d'eurobond qui s'est soldée par la levée d'environ 1,75 milliard d'euros, soit 1 137,5 milliards de Fcfa.

Le ministre a évoqué des appuis budgétaires obtenus auprès des partenaires tels que la Banque mondiale pour un montant de 60 milliards de Fcfa et l'Union européenne (Ue) pour 21 milliards de Fcfa.

Les priorités présentées par le ministre au titre de l'année 2019 se déclinent en quatre axes majeurs, à savoir : la conclusion des deux revues du Programme économique et financier (Pef) ; la poursuite et l'approfondissement de la réforme du secteur financier ; la mobilisation des ressources en vue du financement de l'action gouvernementale et l'accompagnement du secteur privé.



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné, recevant les vœux de son directeur de cabinet, Adama Coulibaly



Au Centre, le ministre Adama Koné, à sa gauche le directeur général de l'Économie, Sain Oguié, et à sa droite, le directeur général du Trésor, Assahoré Jacques.



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné, entouré de ses collaborateurs.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION : LE CHEF DU GOUVERNEMENT PRÔNE UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS

Procédant au lancement du Portail du Citoyen «Miliê», une plateforme interactive de recueil, de traitement et de gestion des préoccupations des usagers de l'administration, le 7 février 2019 à Abidjan, le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a indiqué que ce dispositif vise à offrir un service public de qualité adapté aux besoins des usagers.

«Miliê», («Ma chose» en langue Baoulé), vient renforcer la panoplie d'outils et de supports déployés par le gouvernement pour concrétiser le chantier de la modernisation de l'administration. Il est un « dispositif conçu comme une plateforme entre l'administration et les usagers-clients dans le cadre d'une écoute permanente guidée par le souci de transparence, de traçabilité, d'imputabilité et de responsabilité dans l'action administrative », selon Amadou Gon Coulibaly.

Face aux reproches de lourdeur, de lenteur et de manque de transparence, le portail est une réponse aux dysfonctionnements rencontrés dans les différents services. «Miliê» est le fruit de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Maroc. A cet effet, un Mémorandum d'Entente a été signé entre les deux pays, à travers le ministère ivoirien de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public et le Ministère de la Réforme Administrative et de la Fonction Publique du Maroc.

La ministre ivoirienne Raymonde Goudou Coffie et son homologue marocain Mohammed Ben Abdelkader ont pris part à la cérémonie.



Le Premier ministre lors de son allocution.



Le Premier ministre, à droite, a testé le portail du Citoyen Miliê.



un Mémorandum d'entente a été signé entre la Côte d'Ivoire et le Maroc.

Par Kadidiata FADIKA

CHANTIERS DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE : LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA DRESSE L'ÉTAT DES LIEUX AU TITRE DE LA REVUE 2018

L'édition 2018 de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'UEMOA en Côte d'Ivoire est disponible. Il ressort une progression du taux global en termes de transposition et d'application des réformes de 65% en 2017 à 69% en 2018.

Le Président de la Commission de l'UEMOA Abdallah Boureima a remis le Mémorandum au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 31 janvier dernier, à la Primature à Abidjan.

Le Président de la Commission de l'UEMOA Abdallah Boureima était en compagnie, notamment, du ministre de l'Economie et des Finances Amadou Koné.

« A l'issue de la présente revue, je puis vous dire que des avancées significatives ont été enregistrées dans la mise en œuvre des cent seize (116) réformes communautaires examinées dans les trois (03) domaines que sont : la Gouvernance économique et convergence ; le marché commun ; Politiques sectorielles. Au total, en 2018, la Côte d'Ivoire a enregistré un taux global de 69% en termes de transposition et d'application des réformes contre 65% en 2017, soit une progression de 4 points.

La revue 2018 a porté également sur seize (16) programmes et projets communautaires en exécution en Côte d'Ivoire, pour un coût total de 64,427 milliards de FCFA. Ce financement est réparti par domaine : agriculture, élevage, pêche et environnement pour un montant de 17,435 milliards avec un taux d'exécution physique de 58% ; artisanat, énergie, industrie, tourisme, télécommunications et TIC pour un montant de 43,144 milliards et le taux d'exécution physique est de 73% ; aménagement du territoire communautaire et transports pour un montant de 3,848 milliards et le taux d'exécution physique est de 47%.

Pour la mise en œuvre de ces 16 projets/programmes, la présente revue a révélé que les performances sont satisfaisantes avec un taux moyen d'exécution technique de 59% en 2018 contre 43% en 2017, soit un progrès sensible », a conclu Abdallah Boureima.

Répondant au Président de la Commission de l'UEMOA, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a assuré que les conclusions et recommandations issues de la Revue 2018 « seront traitées avec célérité pour leur mise en œuvre », car, a-t-il poursuivi, « la Côte d'Ivoire se veut un modèle de référence en matière d'intégration au sein de l'espace communautaire. » Il a enfin lancé un appel à l'endroit de la Commission de l'UEMOA à poursuivre la sensibilisation dans les Etats membres pour l'accroissement des échanges intercommunautaires avec la levée de toutes les entraves à la libre circulation des personnes et des biens.



Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly et Abdallah Boureima, Président de la Commission de l'UEMOA.



A droite, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné.



Les ministres Abdourahamane Cissé, Adama Koné et Sidiki Konaté



Abdallah Boureima, Président de la Commission de l'UEMOA et Paul Koffi Koffi, Commissaire de l'UEMOA

AGENDA 2063 DE L'UA : LES EXPERTS PLANCHENT SUR LA MISE EN ŒUVRE EN PRÉSENCE DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire a procédé à l'ouverture de l'atelier de haut niveau sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), le vendredi 25 janvier 2019, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Cette rencontre de haut niveau visait à redynamiser la plateforme de collaboration entre les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 d'une part, et d'autre part de préparer le rapport de mise en œuvre que présentera le Chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara, sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, à ses pairs lors de la 32ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine. Une quarantaine d'experts issus de la Commission de l'Union

Africaine, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), du NEPAD, du Bureau d'appui au secrétariat conjoint, de la Banque africaine de développement (BAD), du Centre des ODD pour l'Afrique, du PNUD, des Communautés économiques régionales (CEDEAO et CN-SAD) et des nationaux avaient pris part à une réunion préparatoire le jeudi 24 janvier 2019.

Madame Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement a indiqué, lors de son allocution d'ouverture, que les travaux de ces « experts ont permis d'identifier les défis de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de sa synergie avec l'Agenda 2030 des Nations-Unies et de faire des recommandations ».



Une vue des officiels.



Mme Nialé Kaba, lors de son allocution.



Mme la ministre encadrée par le Vice-Président Duncan et le Coordonnateur Résident du Système des NU en Côte d'Ivoire, Babacar Cissé.



Office National de l'Assainissement et du Drainage



Être un modèle d'Entreprise Publique Nationale en Afrique dans le domaine de l'assainissement liquide engagé dans l'amélioration de la performance et au service de tous les bénéficiaires du secteur à l'horizon 2020.

Amara SANOGO
Directeur Général

Missions

De manière générale :

L'Office est chargé d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compatibles à l'ensemble de la population nationale.

Et de manière spécifique :

- Assister le Ministère chargé de l'Assainissement et les collectivités territoriales ;
- Assurer la réalisation d'œuvre et la réalisation d'événement dérivés des projets ;
- Elaborer et superviser les contrats d'exploitation.

Pour tous vos problèmes d'assainissement, veuillez contacter:



TUTELLES



PARTENAIRES



SARA 2019 : AGRICULTURE INTELLIGENTE ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES AU MENU DE LA 5^{ème} ÉDITION

Représentant le Premier Ministre, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly a procédé le 21 février dernier, au lancement de la 5^{ème} édition du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (SARA), prévu du 22 novembre au 1er décembre 2019, sous le thème : « Agriculture intelligente et innovations technologiques : quelles perspectives pour l'agriculture africaine ? ».

Selon le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, une agriculture intelligente est celle qui sait s'adapter aux

exigences des changements climatiques, ajoutant que dans le contexte mondial actuel, l'agriculture doit faire face aux changements climatiques.

Tout en saluant la pertinence du thème, Mamadou Sangafowa Coulibaly voit dans le choix de la France comme pays à l'honneur, une opportunité pour raffermir davantage la qualité de la coopération entre les deux pays.

Pour sa part l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson, a confié que le nombre d'exposants français va doubler au cours de cette 5^{ème} édition.



Il y a eu une forte mobilisation, autour de cette cérémonie de lancement de la 5^{ème} édition du SARA



Les ministres ont répondu aux questions des journalistes.



Un tableau a été offert à M. Gilles Huberson, Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire.



Une vue des officiels.



Le ministre Sangafowa Coulibaly.

Condé Touré Diénébou, Commissaire général du SARA.

Par Suzanne ALLÉGBÉ

ANNEXE FISCALE 2019 : LE MPME FORME SES MEMBRES

« Comment mettre en œuvre les mesures d'incitation fiscale en faveur des PME », tel est le thème qui a réuni une trentaine d'entreprises pour une session de formation organisée par le Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (MPME), le mardi 19 février 2019.

Cette formation visait à amener les PME à prendre connaissance de l'annexe fiscale 2019 qui comporte plusieurs dispositions assez intéressantes et fait la part belle aux mesures incitatives en faveur des PME même si elle intègre également des conditions.

Organisée par le MPME, en collaboration avec le Cabinet JURISINTELLIGENCE, membre du MPME, la session a été animée par Maître Paul Arnaud EKOU, Conseil juridique agréé, gérant de JURISINTELLIGENCE et 2^{ème} vice-président du MPME. Au cours de la formation une quinzaine de mesures fiscales pertinentes pour les PME ont été analysées et les participants ont été outillés pour comprendre et tirer profit du contenu de l'annexe fiscale.



Une vue des participants.



Me Paul Arnaud Ekou, le formateur.



Les participants ont manifesté un vif intérêt pour le sujet.

ALLIANCE POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE (AFI) : UN BUREAU RÉGIONAL OUVERT À ABIDJAN

L'Alliance pour l'inclusion financière (AFI) a ouvert, mercredi, son bureau régional pour l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient en Côte d'Ivoire.

Le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Koné Melyet Tiémoko a pris part à la cérémonie. Il a d'ailleurs souligné que, l'ouverture de cette représentation permettra de faciliter, au plan local, la mise en œuvre des actions de l'initiative africaine pour les politiques d'inclusion financière.

L'AFI est une organisation internationale qui œuvre pour la promotion de l'inclusion financière.

Elle regroupe des banques centrales et des ministres en charge de l'Economie et des Finances, compte 105 institutions membres provenant de 91 pays émergents et en développement. Les membres africains de l'AFI au nombre de 40, sont constitués de 25 banques et 14 ministères en charge de l'Economie et des finances.



De gauche vers la droite, Koné Melyet Tiémoko, Gouverneur de la BCEAO, Adama Koné, ministre de l'Economie et des Finances et Alfred Hannig, Directeur Exécutif de l'AFI, au cours de leur allocution.



La photo de famille.



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE
EN CHARGE DU COMMERCE



**POUR NOUS GARANTIR
UN MEILLEUR
BIEN-ÊTRE SOCIAL ...**

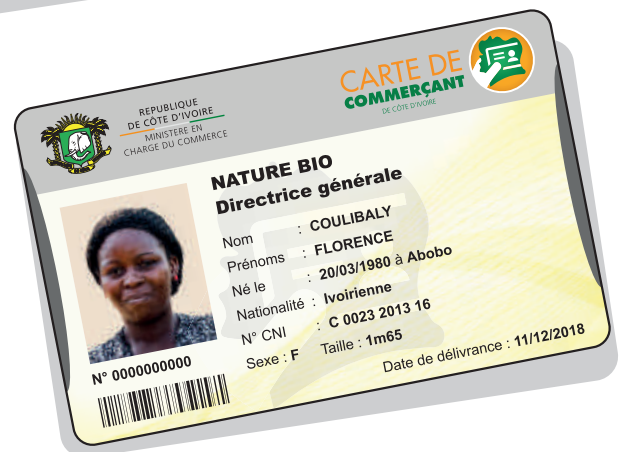


NOUS VENDEUSES DE VIVRIERS...

**ALLONS
NOUS FAIRE IDENTIFIER**

LES AVANTAGES :

- Bénéficier d'une carte me permettant de commercer en toute liberté
- Avoir accès à des informations fiables et actualisées sur le secteur
- Sécuriser mes échanges commerciaux
- Bénéficier d'un meilleur accès aux crédits et aux investissements
- Être accompagné dans mes recherches d'aides à l'entrepreneuriat
- Bénéficier d'une couverture sociale adaptée à mes besoins (incendie, santé, retraite, etc.)
- Bénéficier de services de paiement fiables et sécurisés entre commerçants
- Bénéficier des services de la Maison du Commerçant (appui à l'obtention de visa, accompagnement administratif et financier, etc.)



**CARTE DE
COMMERÇANT**
DE CÔTE D'IVOIRE

POUR COMMERCER EN TOUTE LIBERTÉ

www.sigcc.org

DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ : LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET L'APBEF-CI RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Dans le cadre du renforcement de leur partenariat, le Ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné a échangé avec l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI), le vendredi 1^{er} février 2019. Ces échanges se sont déroulés autour d'un déjeuner, à l'hôtel Pullman du Plateau.

« Ce déjeuner auquel vous êtes conviés ce jour, constitue, au-delà de ces aspects conviviaux et festifs, une lucarne pour échanger, avec vous, non seulement sur la qualité de notre collaboration, mais aussi pour envisager ensemble les perspectives de renforcement de notre partenariat », a indiqué le Ministre.

En réponse, le président de l'APBEF-CI, Guy Koizan a rassuré que sa structure sera encore cette année et les années à venir aux côtés du Ministère pour l'accompagner à relever les défis de l'économie ivoirienne.



Franche poignée de mains entre le ministre Adama Koné et le président de l'APBEF-CI.



Adama Koné, ministre de l'Économie et des Finances...



...et ses collaborateurs.

Par Yacouba CISSÉ

CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT)

L'Etat de Côte d'Ivoire via la Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT) a procédé le 08 février 2019 au lancement de la Télévision Numérique terrestre (TNT). Cette cérémonie était placée sous le haut patronage de son Excellence Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'état, parrain de l'évènement. Il était assisté par M. Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias. Revivons ici les grands moments de cette cérémonie.



Allocutions du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly...



...du maire de la commune d'Abobo, Ahmed Bakayoko et du ministre de la Communication, Sidi Tiémoko Touré.



Libation des chefs traditionnels d'Abobo derrière rails



Chaleureuse salutation entre son Excellence Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, parrain de l'évènement et le maire de la commune d'Abobo, Ahmed Bakayoko.



Une vue des officiels venus assister à la cérémonie.



Coupure du ruban...



...et visite des installations.

TOURISME D'AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE : UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL INITIÉ

L'USAID, la SFI, en collaboration avec le Comité de Concertation Etat / Secteur Privé (CCESP), ont organisé le 5 mars 2019, un atelier de mise en relation d'affaires des fournisseurs locaux avec des entreprises phares dans le secteur du tourisme en Côte d'Ivoire. L'objectif premier de cette rencontre, visait à établir une rencontre entre les grandes enseignes du secteur du tourisme à Abidjan et une première vague de potentiels fournisseurs locaux, afin d'affiner et de saisir les opportunités d'affaires, tout en identifiant les besoins d'appui éventuels à déployer pour faciliter et pérenniser cette collaboration.



Une vue des participants.



Alain Traoré, chef de programme à la SFI.



Mariam Fadiga, secrétaire exécutive du CCESP.



Mariama Koné, représentante du ministre en charge du Commerce.



Dagnogo Komissiri, Directeur des Abattoirs et de l'Hygiène Alimentaire du District Autonome d'Abidjan.



Kacou Andréa, Responsable Centrale Achats du Groupe Accor.



Louis Gascoïn, Directeur de Développement de Servair Côte d'Ivoire.



Moulaud Laetitia, Contrôleur Général de CAD CI.



Cousin Christophe, Responsable Produits Frais de Carrefour.



Lo Baleh, Responsable Achat de Radisson Blu.

Par Yacouba CISSÉ

LA PREMIÈRE JOURNÉE DE LA FEMME MUTUALISTE CÉLÉBRÉE

En prélude de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le Programme d'Appui aux stratégies mutualistes de santé (Pass) a organisé le 06 mars dernier à Azalai hôtel d'Abidjan, la première édition de la Journée de la Femme Mutualiste. Cette plateforme était dédiée aux «Enjeux et à la place du leadership féminin dans la mutualité». Elle a réuni des dirigeantes mutualistes de 08 pays africains, de la Belgique et de la France ainsi que des femmes d'organisations internationales, d'agences de coopération et de financement du développement impliquées dans le secteur de la santé. Au menu de cette journée, conférences, panels, échanges entre dirigeantes de l'économie de la santé solidaire et partages d'expériences. Dans la soirée, un repas festif dans le jardin dudit hôtel a mis fin à cette première édition.



Une vue des panélistes.



Une vue des participantes.



La photo de famille des partenaires de cette première édition.

À LA RENCONTRE DE...

P34-P35

MODÈLE

P38-P39

FOCUS SUR LE CCESP

P44-P52

Zoom sur...

MEETING WITH...

P36-P37

MODEL

P40-P42

FOCUS ON CCESP

P53-P58

Zoom on...

Aïcha Cherif, Secrétaire Générale de l'APCCI

Faire du dialogue public-privé la clé de la réussite de l'APCCI

Au lendemain de sa création, l'APCCI se rend davantage active pour dynamiser le secteur cimentier en Côte d'Ivoire. Avec en focus : se positionner comme acteur majeur de l'économie nationale. Comment atteindre cet objectif ? Un cadre de concertation et un dialogue Public-Privé restent une opportunité fiable inscrite au centre de ses actions. En trois années d'activités et d'étroite collaboration avec l'État, l'association se laisse découvrir et exprime ses attentes pour l'avenir.

Pouvez-vous présenter l'APCCI ?

L'Association des Producteurs de ciment de Côte d'Ivoire (APCCI) est née en septembre 2015 par la volonté des producteurs de ciment d'unir leurs efforts face aux challenges de leur secteur.

Composée au départ par ses quatre membres fondateurs que sont les sociétés LafargeHolcim CI (LHCI, ex-Socimat), la Société des Ciments d'Abidjan (SCA), la Société des Ciments du Sud-Ouest (SOCIM) et les Ciments de l'Afrique (CIMAF), l'association compte aujourd'hui sept membres suite à l'adhésion de trois nouveaux acteurs industriels notamment les sociétés Ciments de Côte d'Ivoire (CIM IVOIRE), Ivory Diamond Cement (IDC) et Limak Africa. L'association a pour président, Xavier Saint-Martin-Tillet, directeur général de LHCI et pour vice-président, Nagolo Soro, directeur général adjoint de la SCA. L'APCCI est également membre de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI).

Que représente l'APCCI dans le tissu économique ivoirien ?

En 2017, la contribution à l'économie nationale des membres de l'association, alors au nombre de quatre, s'élevait à 219,5 milliards de FCFA de chiffre d'affaires ; 20,4 milliards de FCFA d'impôts payés ; 11,3 milliards de FCFA de droits de douane payés ; 37,2 milliards de FCFA de TVA collectée et reversée et environ 2000 emplois directs et indirects. Aujourd'hui, environ 3 600 emplois directs et indirects sont rattachés à l'industrie nationale du ciment. La capacité de production nationale installée s'élève, en début 2019, à 12,1

millions de tonnes de ciment par an pour un marché de quatre millions de tonnes.

Le dialogue public-privé (DPP) est-il une nécessité dans la conduite de l'APCCI ?

Une organisation professionnelle ne peut valablement représenter et promouvoir l'activité de ses membres sans faire du Dialogue Public-Privé la clé de sa réussite. L'APCCI l'a bien compris et a mis cet outil au cœur de son action. Ainsi, d'importants acquis, que notre association compte à son actif, sont le fruit d'un partenariat étroit tissé avec les pouvoirs publics.

Si un point sur l'étape du DPP devait être fait aujourd'hui, quel serait-il ?

Depuis sa création, l'APCCI a mené de nombreuses actions en rapport avec plusieurs administrations. Aujourd'hui, grâce à son travail et à sa constance, notre association est devenue une véritable force de propositions. Elle est consultée sur toutes les questions qui touchent de près ou de loin au secteur du ciment. Ainsi, après une action concertée avec les autorités compétentes, nous avons réussi, en janvier 2017, à soumettre les ciments d'importations aux standards de qualité de la norme ivoirienne. Ceci au profit du consommateur ivoirien.

Depuis l'an dernier, dans un contexte de forte congestion portuaire qui a coûté 72 millions de dollars de surestaries aux cimentiers sur les années 2017 et 2018, nous nous sommes engagés, sous la houlette de la Primature et la modération du Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-secteur Privé (SE-CCESP), dans un processus d'accord avec le Port autonome d'Abidjan (PAA) en vue d'améliorer les performances globales du terminal minéralier. Les premiers résultats de ce travail sont perceptibles. Ce processus suit son cours.

Depuis 2016, sur la base des données techniques et économiques factuelles, notre association fait la promotion des routes en béton auprès des professionnels des routes et des autorités compétentes. Dans un contexte où la préservation du patrimoine routier est devenue une question hautement préoccupante, l'APCCI entend faire évoluer les mentalités vers la solution béton qui se présente comme la réponse économique et appropriée à la problématique de la durabilité de nos routes. Elle sait que seul un

dialogue constructif et ouvert pourra y contribuer aussi s'y engage t-elle. Ce dossier est inscrit au cœur de son action pour 2019.

Nous nous proposons également, cette année, de convenir avec le LBTP (Laboratoire du bâtiment et des travaux publics) les termes d'un accompagnement technique et financier dans le cadre du projet d'accréditation du laboratoire ciment de cet organisme national. Ce projet, une fois à terme, permettra à notre pays et à toute la région ouest-africaine de disposer d'un laboratoire ciment aux standards internationaux et aux membres de l'association de pouvoir réaliser, sur place et à des coûts préférentiels, l'ensemble des essais sur le ciment.

Comme vous pouvez donc le voir, l'APCCI s'est résolument engagée à établir avec les autorités publiques un véritable partenariat gagnant-gagnant.

D'où votre présence active au sein des instances du CCESP ?

C'est cela. Après trois années d'existence, notre association est représentée dans divers comités, notamment la commission de suivi du contrôle de la qualité du ciment présidée par le ministère de l'Industrie, le comité de suivi de la convention de concession du terminal minéralier présidée par le Port autonome d'Abidjan (PAA), le comité de normalisation du ciment logé à Côte d'Ivoire Normalisation (CODINORM).

Comment devons-nous percevoir l'intérêt du DPP ?

Le Dialogue Public-Privé est un levier essentiel de croissance. Les entreprises pourvoyeuses d'emplois ont besoin d'un cadre propice au développement de leurs activités pour produire de la richesse et ainsi contribuer à l'économie nationale. Seules des politiques cohérentes sont susceptibles d'accompagner leurs efforts de productivité et de compétitivité. Il est donc nécessaire d'instaurer un cadre de concertation et un Dialogue Public-Privé dynamique et efficace pour que ce cercle vertueux se forme véritablement et donne les résultats escomptés.

Que devrait être le plan de travail à court, moyen et long termes du DPP pour un secteur de la cimenterie plus porteur de croissance ?

De nombreuses questions et préoccupations méritent d'être adressées avec les pouvoirs publics. Les principaux sujets de discussion concernent surtout les infrastructures portuaires, chantier ouvert depuis 2017 ; la question préoccupante de la surcapacité de production de notre industrie. En effet, l'année 2019 a commencé avec une capacité de production annuelle de ciment de 12,1 millions de tonnes pour un marché de quatre millions de tonnes. Il découle de ces chiffres que le taux d'occupation moyen de la capacité de production des usines sera de l'ordre de 36%. Cela, sans compter les capacités de production des nouveaux acteurs industriels annoncés pour 2019 et 2020. Ces données sont importantes à connaître des pouvoirs publics et des potentiels investisseurs.

Un autre sujet, c'est celui des routes en béton sur lesquelles nous comptons également fortement communiquer pour faire de la solution béton une véritable option dans la construction des infrastructures routières de notre pays.

Aïcha Cherif, APCCI General Secretary

The Dialogue between the Public and Private Sectors, Key Factor of APCCI Success

Since its creation, the APCCI has been more and more involved in the development of cement industry in Côte d'Ivoire. The focus of the organization is to play a major role in the spreading of the national economy. How to achieve this goal? A consultative platform for the dialogue between the public and private sectors remain a reliable opportunity. After three years of activities and close collaboration with the State, let us discover this association

Could you introduce APCCI?

The Association of Cement Producers of Côte d'Ivoire (APCCI) was set on September 2015 by the will of cement producers to join their efforts to sort out the challenges their sector was and will be confronted with. Originally composed by its four founding members, the association now has seven members following the membership of three new industrial actors. The association is headed by Xavier Saint-Martin-Tillet, Managing Director of LHCI and the Deputy General Manager of SCA, Nagolo SORO is the assistant Of the CEO. APCCI is also a member of the General Confederation of Enterprises in Côte d'Ivoire (CGECI).

What is the contribution of APCCI to the development of the Ivorian economy?

In 2017, APCCI initial member companies' turnover was 219.5 billion CFA francs. We paid not only 20.4 billion for different forms of taxes but also 11.3 billion as

customs duties and 37.2 billion VAT collected and repaid to the tax authority. We offer 2000 direct and indirect jobs. Indeed, approximately 3,600 direct and indirect jobs are associated to the national cement industry. The domestic production capacity in early 2019 amounted to 12.1 million tons of cement per year in a market of four million tons.

Is the consultative platform for the dialogue between the public and private sectors an important tool for APCCI?

No professional organization can legitimately represent and promote the activity of its members without making the public-private dialogue the backbone of its policy. The APCCI is aware of this situation and it has made this instrument a top priority. Thus, important achievements were associated to this partnership.

If you were asked to make an assessment of the partnership, what can you say?

Since its creation, APCCI has taken many initiatives in relation to several administrations. Today, thanks to its impressive commitment and its consistency, our association has become a real force of proposals. It is consulted on all important issues that directly or indirectly affect the cement industry. Thus, after a concerted action with the competent authorities, we succeeded, in January 2017, to subject the imported cements to the Ivorian quality standards. This is done for the benefit of the Ivorian consumer.

Since last year, in a context of heavy congestion of the port terminals that has cost

72 million US\$ to cement companies in the years 2017 and 2018, we committed, under the leadership of the Prime Minister and moderation of the Executive Secretariat of the State and the private sector Conciliation Committee (SE-CCESP), in a process of agreement with the Port Authority of Abidjan (PAA) to improve the overall performance of the mineral terminal. The first results of this work are perceptible. This process is still in progress.

Since 2016, based on factual technical and economic data, our association has been promoting concrete roads to road professionals and competent authorities. In a context where the preservation of road heritage has become a matter of great concern, the APCCI intends to change attitudes towards the concrete solution which appear as an appropriate answer to the issue of road sustainability. And we know that only a constructive and open dialogue can contribute to it. This issue remains the backbone of our initiatives in 2019. This year, our objective is to support LBTP by providing financial and technical assistance in order to develop a cement laboratory. Once that commitment is over, this project will enable our country and the whole West African region to have a cement laboratory in line with international standards and allow the members of the association to carry out a set of tests on their product.

As you can see, we wish to develop a win-win partnership for all affiliate partners.

Thus your involvement in the different commissions of the organization ?

Absolutely. We are involved in many different commissions such as the Cement Quality Control Monitoring Commission headed by the Ministry of Industry, the monitoring committee of the mineral terminal concession agreement chaired by the Port Authority of Abidjan (PAA), the cement standardization committee.

How can we see the benefits of the PPD ?

Public-private dialogue (PPD) is a **key growth driver**. Job-providing companies need a favorable environment for the development of their activities. This will help them produce wealth and thus contribute to the national economy. Only coherent policies can support their productivity and competitiveness efforts. It is therefore necessary to set a framework for dialogue and a dynamic and effective public-private dialogue to reach the expected results.

What should be the short, medium and long-term work plan of the DPP for the development of the cement industry ?

Many issues and concerns deserve to be addressed to the public authorities. The main topics of discussion are the port infrastructure; the issue related to the overcapacity of production in our industry. Another subject is the concrete roads on which we also intend to communicate strongly to make the concrete solution a real option in the construction of our country's road infrastructure.



Flore Kouassi-Lago

Un dévouement sans faille pour l'autonomisation de la femme dans le secteur agricole

« La femme est la colonne vertébrale du développement agricole en Afrique, donc autonomiser la femme dans ce secteur d'activité économique, c'est contribuer de manière significative au développement social en créant des emplois et en augmentant les revenus afin de protéger les familles qui, en fait, dépendent de la femme. » C'est bien cette vision que veut réaliser Flore Kouassi Lago. L'une des multitudes de femmes engagées pour l'autonomisation de la gent féminine dans le secteur agricole.

Un dévouement sans faille pour le bien-être social et économique de la femme qui remonte à 2006 avec l'Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI). En sa qualité de responsable de la formation des

Organisations professionnelles agricoles (OPA) et de coordonnatrice du système d'information des marchés, elle a été à la base de nombreuses initiatives pour le rayonnement de l'ANOPACI.

Cette abnégation au travail va la conduire à la direction du marché de la coopérative des commerçantes de produits de vivriers de Cocody (COCOVICO) en 2009, où elle met son expertise au service de cette coopérative en créant un mécanisme de remboursement du prêt octroyé par l'entreprise Oikocrédit pour la construction du marché et de donner aux femmes les moyens d'améliorer leurs conditions de vie grâce à la formation, au conseil et à la gestion de leurs activités.

Titulaire d'un master en sociologie à l'Université Félix Houphouët-Boigny

de Cocody et actuellement doctorante en sociologie du développement rural (option économie et emploi), Flore Kouassi Lago est appelée à la Chambre nationale d'agriculture pour assumer les fonctions de directeur du développement agricole et des organisations professionnelles agricoles en 2012. Ce qui vaudra à cette infatigable dame un rôle très actif dans l'organisation du Salon international de l'agriculture et des ressources animales de la Côte d'Ivoire (SARA) en 2017, assurant le secrétariat du comité opérationnel.

Mme Lago a reçu plusieurs distinctions honorifiques, dont celle d'officier dans l'ordre du Mérite agricole décernée en 2017, après celle de chevalier dans l'ordre national en 2009. En reconnaissance à ses actions, elle reçoit l'édition 2018 du Prix Bologne (Italie).



A côté de cela, elle a été consultante pour plusieurs organisations du monde agricole, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation (FAO) ; jouant un rôle déterminant dans la conception et la mise en œuvre du concept de La Boutique Paysanne (une vitrine, un espace de promotion des produits agricoles du terroir transformés par les sociétés coopératives agricoles) dont elle assure la présidence du conseil d'administration.

Cette mère de trois enfants est l'actuelle directrice du développement agricole et des Organisations professionnelles agricoles de la Chambre nationale d'agriculture de Côte d'Ivoire, et administrateur général de Ivoire Agro Tech, un incubateur des métiers agricoles, pour le bien-être de la femme.

LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE : Un outil au service du développement agricole

Créée en référence à la loi 60-340 du 28 octobre 1960, portant institution des assemblées consulaires représentatives des intérêts économiques en Côte d'Ivoire, la Chambre nationale d'agriculture est un organe professionnel, consultatif, représentatif et promotionnel des intérêts des personnes physiques ou morales, exerçant une ou plusieurs activités du secteur agricole (Décret n°2002-496 du 14 Novembre 2002).

Elle participe au développement du monde agricole et constitue l'interface entre les secteurs publics et privés agricoles. Cet établissement public est placé sous la double tutelle des ministères de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Économie et des Finances. Ses missions sont de deux ordres.

D'une part, les missions consulaires qui consistent à représenter et défendre les intérêts des agriculteurs ; donner aux pouvoirs publics les avis et renseignements sur toutes les questions agricoles ; accueillir les délégations professionnelles étrangères, négocier des partenariats et initier des actions de coopération internationale etc.

Et d'autre part, les missions de développement qui concernent la coordination des actions des chambres d'agriculture régionales et départementales ; l'étude et la recherche des financements des projets ; la sensibilisation et formation des acteurs agricoles ; la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques agricoles etc.

Selon son directeur du département du développement agricole et des organisations professionnelles

agricoles, Mme Kouassi Dja Flore épouse Lago, la Chambre joue un rôle déterminant dans le cadre du Dialogue Public-Privé (DPP) avec le monde agricole. En témoigne la création de « La Boutique Paysanne » et la mise en place d'un cadre de concertation avec les acteurs de la chaîne des valeurs agricoles et les pouvoirs publics dénommé « Au café des Chambres ». Sans oublier un groupe de travail constitué des premiers responsables des différentes filières agricoles dont le rôle est d'analyser et de proposer des mécanismes ou stratégies pour aborder les différentes thématiques liées au développement du secteur agricole.

Cependant, plusieurs défis restent à relever, à savoir la croissance des niveaux d'investissement en faveur des petits producteurs ; la création d'un climat de confiance entre de potentiels investisseurs et les acteurs ; l'encouragement à la transformation et la consommation des produits locaux... Et malgré ces défis, des opportunités s'offrent tout de même. Elles se résument à la volonté des pouvoirs publics d'accompagner la transformation des produits locaux et à l'intérêt des populations à consommer les produits locaux de qualité. Le futur est aussi promoteur avec un renforcement des rencontres du groupe de travail (acteurs du monde agricole), une reprise de la tribune « Au café des Chambres. A moyen terme, il faut établir et renforcer le climat de confiance entre les opérateurs privés opérant dans le secteur agricole et les pouvoirs publics. A long terme, il faut accroître les investissements dans le secteur agricole surtout au profit des petits producteurs.



Flore Kouassi Lago

A Strong Involvement of a Woman in the Agricultural Sector

As many other women, Ms. Flore Kouassi Dja is deeply involved in the women empowerment in the agricultural sector. This involvement started in 2006 with the setting of the National Association of Agricultural Professional Organizations of Côte d'Ivoire (ANOPACI). As the training Manager of Agricultural Professional Organizations (OPA) and the coordinator of the market information system, she has taken many initiatives for the promotion of ANOPACI. Her commitment for

works led her to the Management staff of COCOVICO market in Cocody in 2009 where she developed a reimbursement mechanism of the debt granted by Oikocrédit for the construction of the market. She also organized training on business management to reinforce the capacity of her fellow countrywoman. With a Master degree in Sociology from the University Félix Houphouët-Boigny and now attending PHD class in Sociology of rural development, Flore Dja Kouassi joined the chamber

of commerce in 2012 as the Director of the Agricultural Development and agricultural professional organization. 37 years old and mother of three, Flore Dja Kouassi is not only the Director of the agricultural development and professional agricultural organizations at the National Chamber of Agriculture, but also the General Administrator of IVOIRE AGRO TECH, an incubator of agricultural trades, for the well-being of women.

Je fais
CONFIANCE
à Sania...



MCCANN

...pour la qualité de leurs produits

Je sais ce qui est important pour le bien-être de ma famille.
Une bonne nutrition, c'est le point de départ d'une bonne santé.
Je peux toujours compter sur le savoir-faire et l'expérience de
SANIA pour des produits savoureux et de qualité irréprochable
dans lesquels j'ai entièrement confiance !

Sania
cie



THE NATIONAL CHAMBER OF AGRICULTURE **A Tool for the Development of the Agricultural Sector**

The National Chamber of Agriculture is a professional, advisory, representative body which promotes the interest of the different entities involved in the development of the agricultural business. It acts as a middleman between public and private actors of the agricultural sector. Two missions are assigned to this state owned organization. In fact, the chamber of commerce has consular missions which consist in, not only promoting the agricultural actors interests and advising the local authorities on issues related to the sector, but also welcoming foreign professional delegations, negotiating partnership and initiating foreign cooperation actions. The second aspect of the mission is the one of development. It involves the coordination of regional and departmental initiatives, the quest for funding of agricultural projects, the sensitization and training of agricultural actors and the involvement of the chamber for the implementation of the agricultural policies...

According to its director of the department of agricultural development and professional agricultural organizations, Kouassi Dja Flore, the Chamber always plays a decisive role in the framework of the Public-Private Dialogue (DPP) with the agricultural world. The creation of "La Boutique Paysanne" and the setting up of a framework for consultation with the actors of the agricultural value chain and the public authorities called "Au café des Chambres" are proof of the chamber deep involvement.

However, several challenges remain to be met, namely the growth of investment levels for small producers; the setting of an

atmosphere of confidence that encourage business development between the potential investors and the actors of the sector; the

promotion of the manufacturing process and the consumption of local products.





DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE



Union - Discipline - Travail

RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

CONTENU DU RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Rapport Économique et Financier (REF), qui accompagne chaque année la loi des finances est une production du Ministère de l'Économie et des Finances dont l'élaboration incombe à la Direction Générale de l'Économie (DGE).

Ce Rapport retrace l'évolution économique et financière récente du pays en année N-1, présente la situation en année N et retrace les perspectives économiques et financières de l'année N+1.

De façon générale, l'environnement économique international est décliné dans ses grandes évolutions : croissance économique dans les différentes régions du monde, évolution du marché des changes et des cours des principaux produits exportés et importés par la Côte d'Ivoire.

Au plan de l'environnement national, le rapport économique et financier analyse les différents secteurs de l'économie notamment le secteur réel, les finances publiques, la balance des paiements et le secteur monétaire tout en faisant une lucarne sur les différentes réformes structurelles mises en œuvre, en cours et projetées.

C'est un rapport d'une soixantaine de pages subdivisé en trois parties dont la première est consacrée à l'année N-1, la deuxième à l'année N et la troisième à l'année N+1.

De façon simple, par exemple pour la loi des finances, gestion 2019, le Rapport Économique et Financier traite de la situation économique et financière des années 2017, puis 2018 et se projette en 2019. Il est préparé au mois d'octobre de l'année N, et accompagne le projet de budget de l'année N+1

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Le ministre de l'Économie et des Finances, **Adama Koné** :**“Je voudrais en appeler à une collaboration plus féconde avec le secteur privé”**

Le ministre de l'Économie et des Finances Adama Koné.



De gauche vers la droite, Souleymane Diarrassouba, ministre en charge du commerce, Adama Coulibaly, DIRCAB du ministère de l'Économie et des Finances et Bamba Sindou, président de la Chambre Nationale d'Agriculture.

« La bonne dynamique qui prévaut en ce qui concerne notre partenariat doit se poursuivre et nécessite, une compréhension mutuelle et permanente entre les acteurs du secteur public et du secteur privé. En conséquence, je voudrais en appeler à une collaboration plus féconde avec le secteur privé sur les sujets majeurs de la Côte d'Ivoire, en ce qui concerne les questions stratégiques », a souhaité le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné, qui s'adressait au secteur privé, au cours d'un déjeuner, à l'hôtel Pullman, au Plateau, le 18 février dernier. En tant que président du Comité technique de

concertation (CTC), le ministre Adama Koné a convié les acteurs du secteur privé pour un échange de vœux et procéder au lancement des activités du Comité de concertation Etat-secteur privé (Ccesp). Le premier responsable en charge de l'économie ivoirienne a félicité et encouragé Madame le secrétaire exécutif du CCESP, Mariam Fadiga Fofana, pour le travail abattu, qui cadre bien avec la vision du gouvernement. Le président du CTC est revenu sur des préoccupations du privé et qui seront traités avec diligence. Le ministre du Commerce, de l'industrie et de la promotion des

PME, Souleymane Diarrassouba, et le secrétaire d'Etat, chargé du Budget et du portefeuille, Moussa Sanogo étaient présents pour marquer le fort engagement du gouvernement, pour un secteur privé plus performant. Ils ont exhorté à l'intensification du dialogue afin de maintenir le cap de cette bonne collaboration. « C'est une belle initiative, car ce déjeuner nous a permis d'échanger. Nous avons une bonne relation avec l'Etat et une concertation permanente », a confié le président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), Jean-Marie Acka.

Le calendrier des échanges entre l'Etat et le secteur privé

Pour maintenir le cap de la collaboration Etat-Secteur privé, et relever encore des défis, le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné a fixé, en ce qui concerne l'administration, sa démarche. « L'approche que nous proposons s'articule autour de 4 points. Le premier point porte sur une meilleure communication des initiatives public-privé, la sensibilisation des administrations publiques sur la nécessité de toujours consulter le secteur privé pour la mise en œuvre des réformes, la validation, de façon consensuelle avec le secteur privé d'un plan de travail annuel autour des préoccupations conjoncturelles

et structurelles, l'organisation de rencontres périodiques préférentiellement mensuelles entre les équipes techniques du secrétariat exécutif et le secteur privé. Nous avons retenu la mise en place des groupes de travail technique sur les questions spécifiques, si cela était nécessaire. Nous vous soumettons à titre indicatif que les réunions du Comité technique de concertation (CTC) se tiennent le 4 avril, le 23 mai, et le 5 septembre, quant au Conseil de concertation, les dates indicatives que nous allons proposer au Premier ministre, sont le 20 juin et le 14 novembre », a-t-il indiqué.



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



Des préoccupations du secteur privé, en voie de résolution



Au centre, le Secrétaire d'État en charge du Budget, Moussa Sanogo, entouré du président de la CGECI, Jean-Marie Ackah et Kouassi Parfait, 1^{er} Vice-Président de la CCI-CI.

Le ministre de l'Économie et des finances, Adama Koné est revenu sur des préoccupations du secteur privé au titre de l'année 2018, qui font l'objet de traitement de la part du gouvernement. Il s'agit de la dette fournisseurs, la fiscalité, la parafiscalité, la compétitivité des ports ivoiriens, l'appui aux organisations du secteur privé, les mesures réglementaires, les autorisations administratives, et les agréments appliqués à certains secteurs d'activité, tels que les filières hévéa, bois et sucre.

« Au titre de la dette fournisseurs, il convient de noter que l'année 2018 a été marquée par une bonne maîtrise du stock d'arriérés. Ainsi à fin décembre 2018, les décaissements réalisés en faveur des fournisseurs et prestataires, aux services de l'État, aux collectivités locales et des établissements publics nationaux, s'élèvent globalement à 1046 milliards 520 millions F CFA, au profit 10.029 fournisseurs et prestataires. Concernant la fiscalité et la parafiscalité, le ministre Adama Koné a salué les actions en cours à travers notamment la création du comité de suivi de la réforme fiscale, issue de la mise en œuvre des recommandations adoptées de 2014. A cet égard, des études spécifiques ont été réalisées pour la réforme du dispositif fiscal, celle-ci concerne entre autres la patente, la TVA, l'IPS, les taxes spécifiques et parafiscales

et le régime fiscal des PME. Les modalités pratiques de la mise en œuvre de la réforme font l'objet de réflexion confiées à deux groupes de travail issus du comité de suivi. Dans la même dynamique, les travaux pour une meilleure rationalisation de la fiscalité environnementale se poursuivent avec la restitution le 17 janvier 2019, de deux études réalisées l'une par la CGECI et le ministère en charge de l'Environnement. Des propositions de mesures sont donc soumises incessamment au gouvernement. Quant à la compétitivité des ports ivoiriens, elle demeure une préoccupation à laquelle le gouvernement tient absolument à apporter des solutions appropriées. A cet effet, à la demande du secteur privé, la commission sur la compétitivité et le développement des ports ivoiriens a été réactivée le 5 mars 2018. Les conclusions des travaux de cette commission permettront, en liaison avec les acteurs des plateformes portuaires, de proposer des mesures vigoureuses, pour améliorer la compétitivité de nos ports. Par ailleurs, un plan ambitieux d'investissement est en cours de déploiement au niveau du port autonome d'Abidjan à travers la modernisation des infrastructures notamment l'élargissement du canal de Vridi, dont l'inauguration a eu lieu le 21 février et la construction du terminal minéralier. En ce qui

concerne l'appui aux organisations du secteur privé, notamment la question du financement de la Chambre des métiers de Côte d'Ivoire, l'approche proposée au cours de l'année 2018 a été de poursuivre les consultations auprès des parties prenantes en vue de recueillir les avis et de convenir les modalités pratiques sur la base d'un large consensus entre les organisateurs du secteur privé. Au titre des mesures réglementaires, des autorisations administratives et des agréments appliqués à certains secteurs d'activités tels que les filières du bois, de l'hévéa et du sucre, il convient de noter les actions d'encadrement, de l'exportation du fond de tasse dans la filière avec l'extension de prélèvements obligatoires de la filière aux exportateurs et le plafonnement des quantités de fonds de tasse à exporter. De l'instauration le 14 février 2018 par le gouvernement d'un mécanisme d'autorisation dérogatoire pour l'importation du sucre au profit des industriels et dont les modalités pratiques font l'objet de consultation entre toutes les parties prenantes et enfin la suspension à titre conservatoire de l'agrément pour l'utilisation de ressources bois des artisans au regard des échanges entre le ministère de l'Artisanat et des Eaux et Forêts et la Chambre des métiers de Côte d'Ivoire.



Sous la présidence du Secrétaire
d'Etat chargé de la Promotion des PME



Thème

LES TIC & LE DÉVELOPPEMENT DES PME : ENJEUX, DÉFIS ET STRATÉGIES.

8e édition

Du **20** au **22** Juin 2019

Latrille Events - Abidjan II Plateaux

Echanges, promotion et exposition
pour la valorisation des PME-PMI.



JNPPME 2019



22 41 20 17
secretariat@fipme.ci

Information - Inscription



Std 1 : 22 42 00 04
Std 2 : 02 40 17 17
Std 3 : 05 41 33 33

Ils ont dit...

Souleymane Diarrassouba, *ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME* :

« Les discussions Etat-Secteur Privé sont des discussions dynamiques »

« Il faut des occasions comme celles-ci où on se retrouve avec le secteur privé pour échanger sans tabou. C'est une belle initiative et cela donne un avant-goût de ce que sera l'année 2019 avec le cadre formel des réunions du Comité technique de concertation dans lequel notre ministère prendra toute sa part. Les discussions Etat-secteur privé sont des discussions dynamiques. C'était l'occasion également de dire au secteur privé de prendre sa place dans le train de l'émergence, parce que la Côte d'Ivoire est un pays qui intéresse beaucoup d'investisseurs régionaux et internationaux. Il est bon de se mettre ensemble pour atteindre les objectifs. »



Guy Koizan, *président de l'Association des professionnels des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (Apbef-CI)* :

« Tout le monde y gagne »

« Tout ce qui s'est dit à cette table, pour nous, a été profitable. Parce qu'au finish, nous cherchons à faire des financements avec des taux de sortie relativement bons. Donc s'il se dégage des entreprises, c'est-à-dire des champions nationaux, tout le monde y gagne aussi bien l'Etat, le secteur des affaires que nous, le secteur bancaire. Nous appelons ces rencontres de tous nos vœux, pour que nous trouvions les moyens d'aider les uns et les autres. »

Jean-Marie Ackah, *président de la Conférence générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)* :

« Messieurs les ministres, vous êtes des hommes du privé »

« M. le ministre de l'Economie et des Finances, M. le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des PME, M. le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, mesdames et messieurs, les responsables des administrations, il me revient l'agréable devoir, au nom du secteur privé, de vous exprimer toute notre reconnaissance et nos sincères remerciements, pour cette belle initiative que vous avez prise de nous convier à ce déjeuner de rentrée du Comité de concertation Etat-secteur privé. Nous avons apprécié ce moment et nous avons compris messieurs les ministres que vous êtes des hommes du privé. Chez nous au privé, on dit que c'est après un bon déjeuner, dans les discussions, que les plus grandes décisions se prennent. Et ce déjeuner nous a offert l'agréable occasion d'avoir des échanges très intéressants, très fructueux, de façon très conviviale autour de notre table. Nous vous remercions encore une fois pour cette initiative. Vous avez indiqué dans votre allocution la qualité des relations entre le secteur privé et l'Etat. Oui, nous le confirmons. Nous avons une bonne relation avec l'Etat, nous avons une concertation permanente avec l'Etat et c'est déjà un grand pas. Mais, comme nous sommes des Ivoiriens et que nous sommes des perfectionnistes, nous devons travailler à accélérer le rythme des décisions, le rythme de traitement des préoccupations prises en compte par le comité. Merci beaucoup au nom de mes collaborateurs, nous nous tenons à votre disposition pour poursuivre le travail qui a été déjà bien engagé. »





Moussa Sanogo, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat* :

« Il nous appartient de retrousser les manches »

« Je voudrais saluer l'initiative. Je crois que la qualité des échanges et la passion que chacun a pu y mettre témoignent de l'importance des sujets évoqués. Nous avons tous un amour immodéré pour ce pays et nous souhaitons que les choses aillent vite et loin. Beaucoup de sujets ont été abordés et ce genre d'échange vous permet de glaner un ou deux sujets auxquels vous n'avez pas pensé, mettre en lumière une ou deux contraintes que vous ne percevez pas. Il nous appartient maintenant de retrousser les manches, d'accélérer les différents processus et faire en sorte que l'émergence que nous souhaitons tous à notre pays puisse arriver, pour le bonheur de nos populations. »

Moussa Diomandé, *Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME)* :

« Que nos préoccupations soient prises en compte »

« Au niveau des PME, nous disons que ce cadre doit permettre davantage au gouvernement de prendre en compte les préoccupations des PME. Parce que nos préoccupations ne sont pas toujours prises en compte et nous souhaitons que dorénavant elles le soient. Et si elles sont prises en compte cela nous permettra d'expliquer à nos membres pourquoi telle préoccupation n'a pas été prise en compte. Nous réitérons nos remerciements au ministre des PME, pour lui dire que nous souhaitons travailler avec lui sur des problématiques qui nous touchent parce que nous voulons être très pragmatiques. »



Sindou Bamba, *président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA)* :

« Que les centimes additionnels qui sont l'essence du financement des chambres reviennent »

« C'est au nom des trois chambres sœurs que je prends la parole pour m'adresser à vous, M. le ministre de l'Economie et des Finances. A l'entame d'une année nouvelle, mes mandats me chargent de vous porter leurs vœux de santé et de succès surtout à la tête de ce comité de concertation qui est une plateforme d'échanges entre le secteur privé et le public. Nous saluons aussi votre leadership à la tête du CTC. Nous, en tant que chambre consulaire, vieille institution qui date de la période précoloniale, insérée dans le corpus juridique ivoirien par la loi de 60-340 du 28 octobre 1960, c'est-à-dire véritable levier de la professionnalisation. Nous sommes heureux à chaque fois d'être autour de la table pour échanger. Il est bien que les chambres consulaires soient à ce genre de rencontres. Depuis que vous êtes là, on sent un regain pour le secteur privé en général et les chambres consulaires sont reconnues dans leur rôle initial. Les chambres consulaires créées par la loi avaient un mécanisme dédié au financement, c'étaient les centimes additionnels. Malheureusement, en 1998, ces centimes ont été supprimés par la loi. Nous avons estimé qu'il fallait porter le plaidoyer sur la table du gouvernement pour que les centimes additionnels qui sont l'essence du financement des chambres reviennent. »



Christiane Duncan,

Conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances

« Je sers d'interface entre le ministère de l'Economie et des Finances et toutes les administrations et organes publics concernés par le secteur privé »



Vous êtes Conseiller technique du ministre de l'Economie et des Finances. En quoi consiste votre mission ?

Ma mission consiste à coordonner l'ensemble des activités du cabinet portant sur le secteur privé et rendre compte au ministre. A ce titre, je suis chargée, dans un premier temps, de traiter et émettre des avis sur les dossiers relatifs à ce secteur qui me sont affectés par le ministre. Ensuite, je sers d'interface entre le Ministère de l'Economie et des Finances et toutes les administrations et organes publics concernés par le secteur privé. C'est moi qui centralise, qui propose ou participe à l'élaboration des textes à caractère économique. Je propose des mesures ou contribue à toutes les actions qui concourent à l'amélioration de l'environnement des affaires après identification des contraintes et opportunités. Je représente le ministère au sein des organisations professionnelles et suis l'interlocuteur privilégié au sein du ministère. J'assure la présence active du ministère en tant que membre du Comité « Doing Business ». Je représente aussi bien le ministère et prends une part active au Comité de Concertation Etat/Secteur Privé et enfin participe aux rencontres sur les accords de promotion et de protection des investissements et aux missions de prospection et de promotion des investissements.

Comme vous pouvez le constater, le secteur privé se révèle être la quintessence de mes attributions. Aussi, sous l'autorité de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, toute mon action est-elle orientée vers les liens entre le ministère et le secteur privé pouvant contribuer à l'amélioration du climat des affaires. Il n'est un secret pour personne que le gouvernement entend faire du secteur privé le moteur de la croissance de notre pays. Un secteur privé fort et dynamique baignant dans un environnement des affaires favorable, est gage de richesses et de création d'emplois.

Dès lors, notre présence au sein des mécanismes de dialogue Public-Privé, notamment dans le cadre du « Doing Business » et du Comité de Concertation Etat-Secteur Privé, revêt tout son sens.

Dans son rapport 2019, l'indice « Doing Business » du groupe de la Banque mondiale, qui mesure la facilité de faire des affaires dans 190 Etats, révèle que la Côte d'Ivoire est passée du 139^{ème} au 122^{ème} rang, s'installant même parmi les 10 pays les plus réformateurs de ce classement.

Ce résultat est le fruit d'un dialogue public-privé permanent et constructif par lequel l'administration publique a su se faire entendre du secteur privé.

La contribution du ministère de l'Economie et des Finances apparaît à travers la présidence des réunions interministérielles (RIM) dans les locaux du ministère, qui constituent un cadre d'échanges entre le secteur privé et le secteur public en vue d'atteindre les objectifs relatifs à l'amélioration du climat des affaires.

Un des points culminants de notre activité en matière de « Doing Business » a été sans doute, l'organisation retentissante de l'édition EDBI 2018, à Abidjan. Cet événement, le premier du genre dans un Etat francophone et ouest africain, a vu la participation du 26 au 28 novembre 2018, de 36 pays et 351 experts et délégués.

Quel est votre rôle dans le cadre particulier du Comité technique de concertation ?

Par ailleurs, il faut relever que dans le cadre du Comité de concertation Etat-Secteur privé (CCESP), le Ministre de l'Economie et des Finances préside le Comité technique de concertation (CTC). Ainsi, mon rôle est de l'accompagner dans la préparation des dossiers techniques en vue d'une véritable concertation entre l'Etat et le Secteur privé.

En outre, le ministère a pu participer aux « Rencontres Sectorielles sur le Transport ». A cette occasion, nous avons pu coordonner l'action du ministère de l'Economie et des Finances, présent à travers le cabinet du ministre et la Direction générale de la Comptabilité et du Trésor Public. Ce fut l'occasion de se pencher sur certaines préoccupations du secteur privé, notamment la question des carnets de contraventions et le financement de certains projets relatifs au secteur du transport, auxquels des

solutions sont envisagées.

Il est à noter également l'implication significative du ministère lors des JNP Etat/Secteur privé au cours desquelles j'ai eu l'honneur de présider et diriger un atelier thématique regroupant des représentants du secteur public et du secteur privé. Ainsi, un thème aussi important que celui du secteur informel a pu être abordé. Quatre facteurs essentiels en seraient à l'origine : la démographie, le social, l'économie et la politique, lorsqu'ils ne sont pas maîtrisés, ont des répercussions négatives. On pourrait citer entre autres, le frein à la croissance des revenus et de la productivité, la concurrence déloyale, et des pertes fiscales.

Comme propositions de solutions à la question du secteur informel, la facilitation du processus de création d'entreprises, la réduction des visites du Fisc, la facilitation de l'accès au financement des entreprises, sont notamment avancées.

Le dialogue public-privé reste un moyen important pour les acteurs du secteur privé et l'Etat de discuter des problèmes qui minent ce secteur.

Quelle est justement la place qu'occupe ce dialogue dans la structure que vous dirigez ?

L'on peut dire sans risque de se tromper que le DPP occupe une place de choix au niveau de la politique gouvernementale. En effet, l'avènement du Comité de concertation Etat-Secteur privé (CCESP) par le décret n 2013-462 du 19 juin 2013 en est une illustration flagrante. En son article 1, le décret indique clairement que le CCESP est « une instance de conciliation, de médiation et de décision entre l'Etat et le Secteur privé. »

Plusieurs autres instances sectorielles existent, notamment dans les domaines fiscaux, douaniers et financiers.

Un cas édifiant de dialogue Public-Privé, initié par le Ministère de l'Economie et des Finances, au travers de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique, par exemple, est à relever. Il s'agit, dans le cadre de la commande publique, de la mise en place d'instruments de concertation que sont le Cadre permanent de concertation et la

convention-cadre sur le financement de la commande publique avec les banques et établissements financiers. Le premier vise à améliorer la part des PME locales dans l'exécution des marchés publics, quand le second a pour finalité de contribuer au financement des entreprises.

Quel état des lieux peut-on faire du dialogue public-privé en ce qui concerne les résultats, les problèmes et les difficultés ?

Des progrès notables ont pu être enregistrés en matière de DPP, force est de reconnaître que des efforts restent à faire. En effet, la circulation et la gestion de l'information liée aux diligences à exécuter restent un défi majeur. En outre, la disponibilité et la constance des représentants de l'administration publique sont à parfaire.

Du côté du secteur privé, il s'agit de se départir des préjugés défavorables à l'encontre du secteur public, notamment en termes d'accessibilité et de réactivité. Les enjeux concurrentiels et économiques du secteur privé semblent parfois plomber la réceptivité de certaines réformes. Toute chose susceptible de mettre à mal le Dialogue Public-Privé.

En tout état de cause, je demeure disposée sous la conduite de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, à jouer pleinement mon rôle avec le plus grand engagement, dans le sens de la promotion du DPP, gage assurément, d'un développement harmonieux de notre pays.

Quelles sont les perspectives à court, moyen et long termes du DPP ?

Pour cette année 2019, il s'agira essentiellement de maintenir le cap de notre action. En clair, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre des réformes du « Doing Business » relevant du ministère de l'Economie et des Finances, de faire le suivi des recommandations issues de la 9^{ème} Conférence « EDBI » d'Abidjan, de prendre une part active aux activités du CCESP et d'être présent dans les fora et rencontres concernant le secteur privé où le ministère de l'Economie et des Finances est à même d'apporter son soutien et son leadership.

TRANSPORTS

Le ministre Amadou Koné fait un bilan des acquis de son département



Le ministre des Transports, Amadou Koné et la Secrétaire Exécutif du CCESP, Mariam Fadiga Fofana.

Le ministre des Transports, Amadou Koné, a présenté les réformes engagées par le gouvernement en vue de la modernisation et la professionnalisation du secteur des transports en Côte d'Ivoire.

Amadou Koné est revenu sur ces acquis considérables pour le secteur des transports, à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel des activités des groupes de travail des « Rencontres sectoriels » dédiées au secteur des Transports, le mercredi 20 février à la salle Chandelier du Sofitel Hôtel Ivoire. Selon lui, la fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 ont été enrichissants dans la perspective du développement des transports.

Ces acquis sont, entre autres, l'arrêté interministériel pour la baisse de 30% des primes de l'assistance au sol à l'aéroport d'Abidjan, l'amélioration du transport de masse avec la mise en circulation d'une nouvelle génération d'autobus couplée à la digitalisation des modes de règlement de la clientèle, le renforcement de la sécurité routière à travers l'installation progressive d'un réseau de cameras pour

la vidéo verbalisation en vue de réduire les infractions au code de la route et l'incivisme.

Sur le plan portuaire, il convient de noter les travaux de modernisation des infrastructures portuaires, notamment l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi, la réalisation du terminal 2 à conteneurs et celui du terminal minéralier.

En ce qui concerne la réorganisation du transport, le ministre des Transports a annoncé à la création récente de deux autorités, à savoir l'autorité de la mobilité du Grand d'Abidjan (AMUGA), chargée de structurer, d'organiser, de réglementer et de fluidifier le trafic, de développer les capacités des réseaux de transport public et de faciliter la mobilité de tous et l'Autorité de régulation des transports intérieurs (ARTI), dotée de pouvoirs de proposition de veille, de conciliation et de sanctions en vue de lutter efficacement contre la fraude et de mettre fin au désordre constaté dans le transport intérieur.

Pour Amadou Koné, ces dispositifs devront permettre de transformer

profondément le secteur des transports dans notre pays.

Il est donc important, a-t-il insisté, de poursuivre les efforts et de maintenir le cap pour bâtir un secteur de transport moderne et compétitif.

C'est pourquoi, le premier responsable du transport en Côte d'Ivoire dit accorder une grande importance aux résultats des quatre groupes de travail formés à partir des secteurs maritime, routier, aérien et lagunaire qu'il a mis en mission.

Ceux-ci devront répondre, a-t-il rappelé, à ces attentes : proposer des solutions durables aux préoccupations des acteurs des transports, identifier les moyens de mise en œuvre des solutions proposées, mettre en place les indicateurs pour le suivi des actions, et suivre et évaluer la mise en œuvre des actions identifiées.

« J'invite donc les membres des groupes de travail à s'approprier véritablement le fonds documentaire qui est mis à leur disposition et à travailler avec ardeur et célérité afin de nous soumettre un travail de qualité à l'échéance des travaux... », a-t-il exhorté.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE

The Minister of the Economy and Finance, **Adama Koné** :

“I therefore wish to take the opportunity to call on the Council once again to work for more fruitful collaboration with the private sector”



Speaking to the private sector during a luncheon at the Pullman Hotel, Plateau, on February 18, Minister Adama Koné, Chairman of the Technical Consultation Committee (CTC), launched the activities of the State-Private Sector Consultation Committee (Ccesp). He congratulated and encouraged CCESP Executive Secretary Mariam Fadiga Fofana for her hard work, which fits with the government's vision. The CTC President went back over the concerns of the private sector. The Minister of Commerce, Industry, and SME Promotion, Souleymane Diarrassouba, and the Secretary of State, in charge of the Budget and the State Portfolio, Moussa Sanogo attended the ceremony to show the strong commitment of the government for a competitive private sector. They claimed for an intensification of the dialogue in order to maintain this good collaboration.

The exchanges schedule between the State and the private sector

To continue to work together to maintain a strong governance framework with the private sector and meet common challenges. The Minister of Economy and Finance, Adama Koné has set the administration focus. Indeed, he declared: “We focus on 5 main points. These involve a better communication on public-private initiatives, awareness of public administrations on the need for on-going collaboration with the private sector for reforms implementation, the validation of consensual annual work plan around short term and structural concerns, the organization of monthly meetings between the technical teams of the executive secretariat and the private sector. Technical working groups on specific issues, if necessary, should be set. We suggest that the meetings of the Technical Consultative Committee (CTC) should be held on April 4, May 23, and September 5, as for the Consultative Council the indicative dates that we will propose to the Prime Minister, are June 20 and November 14”.

Some concerns of the private sector are being sorted out

The Minister of Economy and Finance, Adama Koné has returned to the private sector concerns of 2018. These involve the supplier debt, taxation, indirect taxation, the competitiveness of the Ivorian ports, support to private sector organizations, regulatory measures, administrative authorizations, and approvals applied to certain sectors of activity, such as: rubber, wood and sugar. Concerning supplier debt, it should be noted that the year 2018 was dominated by a good mastery of the stock of arrears. Thus, at the end of December 2018, disbursements made to suppliers and service providers, to State services, local authorities and national public institutions amounted to 1046, 520 billion, to the benefit of 10,029 suppliers and service providers. Concerning taxation and indirect taxation, specific studies have been carried out in order to reform the tax system, namely the patent, VAT, specific and indirect taxes and the tax regime for SMEs. The practical arrangements for the implementation of the reform are the subject of discussion for two working groups resulting from the monitoring committee. In the same perspective, the work for a better rationalization of the environmental taxation is still in progress. The competitiveness of the Ivorian ports remains a concern for the Ivorian Government which is absolutely committed to addressing this issue. As such, under the initiatives of the private sector, the commission on the competitiveness and development of Ivorian ports was reactivated on March 5, 2018. Results on this issue are still expected. Concerning support for private sector organizations, including the issue of financing the Chamber of Commerce of Côte d'Ivoire, the approach proposed in 2018 was to continue consultations with stakeholders to seek for advice and agree on practical arrangements based on a broad consensus among private sector organizers.

They said ...

Souleymane Diarrassouba, *Minister of Trade, Industry and SME Promotion:*

“State-Private Sector Discussions are Dynamic Discussions”

“State-private sector discussions are dynamic discussions. It was also an opportunity to tell the private sector to take its share in the emergence train, because Côte d’Ivoire has become an attractive country for the regional and international investors. It is good to get together to achieve targets.”



Sindou Bamba, *Chairman of the National Chamber of Agriculture (CNA):*

“I hope that the payment of the additional percentages which are the funding sources of the Chambers will be a reality again...”

“Set by law, the Consular Chambers had a mechanism of financing based on additional percentages. Unfortunately in 1998, this source of funding was abolished by the law. We felt that advocacy should be on the government’s table so that the payment of the additional percentages which are the funding sources of the Chambers will be a reality again.”



Moussa Sanogo, *Secretary of State to the Prime Minister office, in charge of Budget and State Portfolio, :*

“It is time for us to roll up our sleeves and get down working”

“It is time for us to roll up our sleeves and get down to work in order to make emergence a reality for our country and achieve happiness.”



Guy Koizan, *President of the Professional Association of Banks and Financial Institutions of Côte d’Ivoire (Apebf-CI):*

“We all win”

“Everything that has been said are profitable to us. We are all expecting from making profit. If national champions emerge, that will be profitable, not only for the State, but also for the business and the banking sectors.”



Jean-Marie Acka, *President of the General Conference of Enterprises of Côte d’Ivoire (CGÉCI):*

“Dear Ministers, you are one of us. You are from the private sector.”

“During your speech, you talked about the quality of the relationship between the private sector and the state. Yes, we confirm it. We have a good relationship with the state, we have a permanent consultation with the state and this is a big step. But as we are Ivoirians and we are perfectionists, we must work to accelerate decision-making, the management of the concerns identified by the committee.”



Moussa Diomandé, *Ivorian Federation of Small and Medium Enterprises (FIPME):*

“Let our concerns be taken into account”

“The government should address the concerns of SMEs. Because our concerns are not always taken into consideration and we hope that, from now on, they will be addressed. And if they are taken into account this will allow us to explain to our members why such concern has not been taken into account.”





CHAMBRES D'AGRICULTURE DE CÔTE D'IVOIRE

Une Agriculture professionnelle, riche et
diversifiée tournée vers la transformation,
gage d'une économie émergente.

*Les Chambres d'Agriculture
au service des Agriculteurs et du monde Agricole*



11 Avenue Lamblin Abidjan-Plateau
01 BP 1291 Abidjan 01

Tél. : +225 20 33 30 00 / +225 20 32 92 20 / +225 20 32 92 12

Email : canci@aviso.ci / www.chambragri.ci

Christiane Duncan,

The Minister of Economy and Finance Technical Advisor

“I am a go-between between the Ministry of Economy and Finance and all the public administrations and bodies concerned with the private sector”

About her missions

My mission is to coordinate all of the private sector firm's activities and report to the minister. As such, I am initially responsible for processing and issuing opinions on issues related



to this sector. Then, I am a go-between between the Ministry of Economy and Finance and all public administrations and bodies concerned with the private sector. I represent the Ministry within professional organizations and I am the privileged interlocutor in the Ministry. I am the representative of the Ministry in the “Doing Business” Committee. I represent both the Ministry and take an active part in the State / Private Sector Consultation Committee. Finally, I am deeply involved in the promotion and protection of investments. As you can see, the private sector is the epitome of my responsibilities.

In addition, it should be noted that in the context of the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP), the Minister of Economy and Finance chairs the Technical Committee for Consultation (CTC). Thus, I deal with the related essential technical and economic documentation that will be discussed.

Importance of the dialogue between the Government and the private sector

It is safe to say that the DPP is priority for the government. Indeed, the setting the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) by order No. 2013-462 of 19 June 2013 is an illustration of this will.

Dialogue between the Government and the private sector: results, problems, challenges

Significant progress has been made as for PPD, but more remains to be done. Indeed, the transmission and the management of the information related to urgent issues remain major challenges. In addition, the availability and the consistency of the representatives of the Public Administration are to be improved. In any case, I am still ready, willing and able, under the leadership of the Minister of Economy and Finance, to fully play my role and promote the dialogue between the State and the Private sector.

Dialogue between the Government and the private sector: short, medium and long terms perspectives

For this year 2019, it will keep on working on the issue we have already tackled. To put it bluntly, we will continue to implement the Doing Business reforms under the Ministry of Economy and Finance, monitor the recommendations made during the 9th EDBI Conference in Abidjan, and take an active part in the CCESP activities...

séms

NOUS ASSURONS VOS FONDATIONS
Ensemble pour un ciment de qualité

**LE CIMENT IVOIRIEN EST AU COEUR
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DU PAYS**

TRANSPORTS

Minister Amadou Koné takes stock of the achievements of his department



The Minister of Transport, Amadou Koné, presented the reforms initiated by the government for the modernization and professionalization of the transport sector in Côte d'Ivoire, during the official launching ceremony of the activities of the working groups "Sector Meetings" dedicated to the Transport sector, on Wednesday, February 20 at the candlestick room of Sofitel Hotel Ivoire.

These gains are, inter alia, the inter-ministerial decree for the 30% drop in ground assistance premiums at the Abidjan airport, the improvement of mass transport with the provision of

new generation of buses coupled with the digitization of payment methods, the reinforcement of road safety through the gradual installation of cameras network for video verbalization in order to reduce the violation of the rules of the road and the 'incivility.

On the port level, it should be noted the modernization of port infrastructure, including the widening and deepening of the Vridi canal, the completion of the container terminal 2 and the mineral terminal.

Regarding the reorganization of transport, the Minister of Transport announced the recent creation of two authorities,

namely the mobility authority of Greater Abidjan (AMUGA), responsible for structuring, organizing, regulating and to streamline traffic, develop the capacity of public transport networks and facilitate the mobility of all and the Inland Transport Regulatory Authority (ARTI), with powers of proposal for watch, conciliation and sanctions in view to fight effectively against fraud and to end the disorder in domestic transport. According to Amadou Koné, these mechanisms will have to transform the transport sector in our country.

26

Groupements professionnels
et Associations

+ de **3 500**
Entreprises

+ de **18 000**
Milliards de FCFA

+ de **300 000**
Emplois

+ de **80%**
de contribution aux
recettes de l'Etat



LA MAISON DE L'ENTREPRISE

10000 BOULEVARD DE LA PAIX
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES
ET D'ACTIVITES FINANCIERES

ENSEMBLE, RELEVONS LE DÉFI DU MEILLEUR !



AGRICULTURE



FINANCE



INDUSTRIE



SERVICES

Proximité Proactivé Excellence
 Réactivé Progrès Flexibilité
 Efficacité Excellence
 Réactivé Proactivé Proximité
 Excellence Efficacité Réactivé



"Le Patronat Ivoirien"

Ces femmes qui animent le Dialogue Public-Privé

GERTRUDE KONÉ KOUASSI
Directeur exécutif de l'UNETEL

ROSE DON-MELLO
Directeur Exécutif de l'UGECI

P62-P75

À la une

These women who animate the Public Private dialogue

GERTRUDE KONÉ KOUASSI
Executive Director of UNETEL

ROSE DON-MELLO
Executive Director of UGECI

P77-P81

News



Rose DON-MELLO

Directrice Exécutif de l'UGECI

Les amazones du

Mmes Rose Don-Mello et Gertrude Koné Kouassi, à l'instar de bien d'autres dames, œuvrent patiemment et obstinément à la symbiose dans les rapports entre l'État et le Secteur privé. En ce mois spécial, votre magazine a décidé de leur accorder sa couverture. Une reconnaissance amplement méritée pour la qualité du travail accompli.

- **Vous êtes respectivement, Directrice Exécutif de l'UGECI et de l'UNETEL. Pouvez-vous nous décrire votre parcours professionnel ?**

Rose DON-MELLO : Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Abidjan (ESCA), j'ai débuté ma carrière professionnelle en 1986, en qualité d'Assistante Audit dans un Cabinet d'Audit Comptable et Financier de la place.

Après un an et demi en cabinet, j'ai décidé de rejoindre le monde de la Communication publicitaire au sein de la première agence de publicité de Côte d'Ivoire, LINTAS Abidjan.

Après cinq années passées dans la publicité, je me suis orientée tout naturellement vers le marketing.

Ainsi, j'ai intégré en 1993, le bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et Centrale de The Coca-Cola Company où j'ai occupé le poste de Marketing Manager. Dans cette fonction, j'avais en charge le marketing d'une vingtaine de pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

En 1996, j'ai poursuivi ma carrière, toujours à un poste régional, chez NESTLE West and Central Africa Region en qualité de Regional Group Manager pour les boissons à base de café et de chocolat et la confiserie.

Après quatre (4) années chez Nestlé, j'ai rejoint en 2000, le Groupe Standard Chartered Bank qui venait tout juste d'implanter une filiale en Côte d'Ivoire. J'y ai successivement occupé les postes de Directrice Marketing, Directrice de la Clientèle privée, Directrice des ressources humaines. J'avais également en charge les Affaires extérieures de la banque.

Après une année sabbatique prise en 2004, j'ai décidé, en 2005, de faire l'expérience de l'entrepreneuriat privé en créant et gérant une société de pêche chalutière. Parallèlement à cette activité, j'ai également présidé l'Union des Armateurs à la Pêche fraîche de Côte d'Ivoire qui regroupait les sociétés exerçant au Port de pêche d'Abidjan.

En 2007, j'ai intégré l'UGECI en qualité de Secrétaire exécutive puis de Directrice exécutive où j'exerce depuis plus de onze ans.

Gertrude Koné KOUASSI

Directeur exécutif de l'Union nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL).



Dialogue Public-Privé

Gertrude Koné KOUASSI : J'occupe depuis le mois de Juin 2018 les fonctions de Directeur exécutif de l'Union nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL).

L'amour du travail bien fait, la discipline et la rigueur acquises dans les écoles confessionnelles catholiques (Collège Notre Dame des Apôtres d'Adjamé et Lycée Sainte Marie de Cocody) ainsi que la formation à la gestion stratégique des organisations de l'Ecole supérieure de Commerce d'Abidjan (ESCA) m'ont permis de construire une riche expérience professionnelle multisectorielle: secteur public (ministère de l'Education nationale, ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle) et secteur privé (confiserie industrielle), Services (Distribution-TIC-Communication-Marketing-Formation)].

J'ai ainsi été amenée, depuis 1991, à occuper diverses responsabilités opérationnelles puis stratégiques : Ingénieur Commercial (Sivea Informatique), Chef de Produit (Africa Online), Chef de Publicité (Agence Océan), Responsable Commercial et Marketing (Régie Coconet), Directeur des Ventes et de la Communication (Africa Online), Chef d'entreprise (Agence Arketype), et enfin Secrétaire exécutif puis Directeur exécutif pendant environ une douzaine d'années

successivement au sein du Groupement Interprofessionnel des Métiers de l'Informatique (GIMI) puis du Groupement des Opérateurs du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication de Côte d'Ivoire (le GOTIC, organisation patronale du secteur des TIC).

C'est l'occasion pour moi, par le biais de cette interview, de remercier tous ces dirigeants d'entreprise et d'administration qui m'ont fait confiance et continuent de me soutenir, et grâce à qui je peux aujourd'hui faire partie de ce groupe de femmes, malheureusement encore peu nombreuses, à la tête des organisations professionnelles patronales.

- **Pouvez-vous nous présenter les institutions que vous dirigez ?**

RDM : LUGECI est un groupement professionnel qui fédère 28 grandes entreprises et groupes d'entreprises industrielles membres, leaders de leur secteur d'activité.

Ces entreprises industrielles exercent dans les domaines variés de l'agro-industrie (transformation du cacao, de l'hévéa, du palmier à huile, du sucre) et de l'industrie manufacturière (cimenterie, métallurgie, textile, emballage, minoterie, brasseries, produits

UGE

Union des Grandes Entreprises
Industrielles de Côte d'Ivoire



Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGEI)



28

Entreprises et Groupes
d'Entreprises Membres

+ 200

Milliards de FCFA
de Valeurs Ajoutées

+ 1 100

Milliards de FCFA
de Chiffre d'Affaires

+ 40 000
Emplois

PRESENTATION

Créée en 2005, l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGEI) est une association professionnelle composée de 28 Grandes Entreprises et Groupes d'Entreprises Industrielles, leaders de leur secteur d'activité.

Elles exercent dans les domaines de l'Agro-industrie (Transformation du Cacao, de l'Hévéa, du Palmier à Huile, de Sucre), de la Cimenterie, de la Métallurgie, du Textile, de l'Emballage, de la Minoterie, etc.

MISSIONS

- > Participer à l'amélioration de la Compétitivité de ses Membres
- > Assurer la défense des intérêts professionnels de ses Membres
- > Contribuer à l'amélioration de l'environnement des Affaires afin de créer un cadre propice au développement des activités industrielles.

MEMBRES



Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGEI)
Rue des Jardins, Angle J95-J91- Ilot 2011 - Cocody les Deux-Plateaux-Vallons
Tel : 22 41 97 37 / e-mail : ugeci@ugeci.ci

alimentaires et d'hygiène corporelle, etc.). L'UGECI ambitionne de participer et de contribuer pleinement au développement industriel de la Côte d'Ivoire à travers les activités de ses entreprises membres.

Elle s'est fixée trois (3) missions principales à savoir : L'amélioration de la compétitivité des produits de ses membres ; la défense permanente de leurs intérêts professionnels auprès des différentes autorités et des partenaires et l'amélioration de l'environnement des affaires afin de créer un cadre propice au développement des activités industrielles. Ainsi, l'UGECI intervient sur toutes les problématiques qui peuvent avoir un impact sur l'activité industrielle.

A ce titre, elle participe à toutes les discussions qui ont trait à la fiscalité, à la qualité et à la sécurité industrielle, aux infrastructures, à la douane, au transport, au commerce international et à l'intégration économique, à la préservation de l'environnement.

Pourvoyeuses de nombreux emplois, les Grandes entreprises industrielles, à travers l'UGECI, contribuent également à la réflexion et au suivi de la mise en œuvre des réformes gouvernementales visant à l'amélioration de la qualification technique et professionnelle dans les domaines industriels.

Elle participe aux travaux des Comités sectoriels sur les questions d'ordre social (Refonte du Code du Travail, revalorisation des minima catégoriels, santé et sécurité au travail, protection sociale etc.).

Ses interlocuteurs sont principalement l'administration publique et les structures sous tutelle, les partenaires techniques et financiers, les syndicats professionnels, les organisations régionales et internationales.

Pour ce faire, la Direction exécutive de l'UGECI s'appuie sur des commissions techniques constituées par les cadres de ses entreprises membres, spécialisés sur toutes les thématiques abordées : juristes d'entreprise, fiscalistes, logisticiens, environnementalistes, qualitatifs, etc.

De plus, l'UGECI travaille en étroite collaboration avec la Confédération générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) à laquelle elle est affiliée.

L'UGECI est dirigée par le Président-Directeur général de la société UNIWAX,

Monsieur Jean-Louis Menudier, élu en 2016 pour un mandat de trois (3) ans renouvelables.

GKK: L'Union nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL) a été créée en 2007, pour apporter, d'une part, la réponse collective des entreprises du secteur aux problématiques de développement des Télécoms et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Côte d'Ivoire, et d'autre part, promouvoir et contribuer à la transformation digitale des entreprises et de la société ivoirienne dans son ensemble. Dans cette optique, elle est force de réflexion, de proposition et d'action dans une dynamique collaborative avec les pouvoirs publics, les entreprises et les populations.

L'UNETEL est aussi une organisation professionnelle patronale, apolitique et à but non lucratif. A ce titre, outre le développement de l'économie des Télécoms/TIC en Côte d'Ivoire, elle a en charge la défense des intérêts de ses membres que sont les opérateurs de télécommunications détenteurs d'une licence globale leur permettant d'offrir toutes sortes de services de communications électroniques (dites licence C1 A) et d'autres entreprises du secteur des télécommunications. Elle contribue également à la promotion de l'image de ses membres et de la profession.

Aujourd'hui, les membres de l'UNETEL sont : Orange Côte d'Ivoire, MTN Côte d'Ivoire, Atlantique Telecom (MOOV) et ENERTEL. Son siège social est à Abidjan. La présidence du Conseil d'Administration est tournante et est assurée depuis le 28 janvier 2018 par Mamadou Bamba, Directeur général d'Orange Côte d'Ivoire.

• **Quel est le poids de l'UGECI et de l'UNETEL dans l'économie ivoirienne ?**

RDM : Le chiffre d'affaires consolidé des 28 entreprises et groupes d'entreprises membres de l'UGECI avoisine les 1.200 milliards de FCFA. Elles procurent près de 40.000 emplois.

GKK : Les Télécommunications/TIC

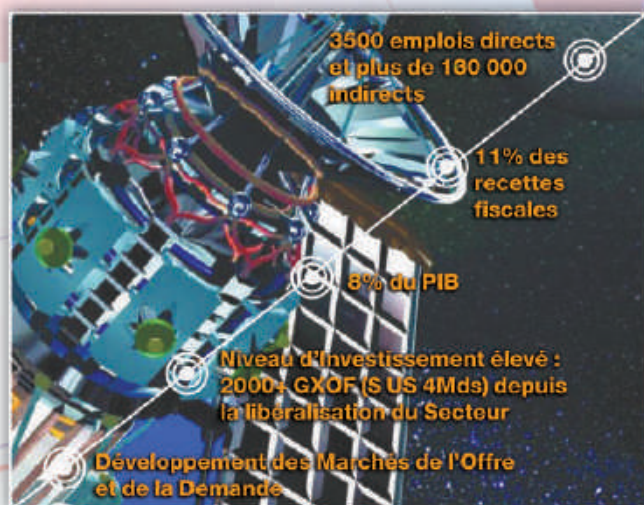
sont aujourd'hui un service de base ayant la même importance que l'eau et l'énergie dans la vie des populations, des entreprises et des administrations. Avec plus de 2000 milliards d'investissements effectués depuis la libéralisation du secteur en 1995, les opérateurs de



UNETEL

Patronat du Secteur Télécommunications/TIC

Fortes contributions à l'Economie ivoirienne



La réponse collective
des opérateurs de télécommunications
au développement et à la promotion des
Télécommunications/TIC.



UNION NATIONALE DES
ENTREPRISES DE
TELECOMMUNICATION

www.unetel.ci

3 Avenue Thomasset, Abidjan-Plateau
10 BP 1069 Abidjan 10 - Tel : +225 20 21 60 43
Fax : +225 20 21 60 79 - unetel@aviso.ci

télécommunications constituent un maillon essentiel de l'économie ivoirienne. A ce jour, les opérateurs offrent plus de 3500 emplois directs et ont permis l'éclosion d'une économie « dérivée » qui elle, génère à son tour plus de 130 000 emplois indirects.

L'apport des membres de l'UNETEL au développement économique est également très significatif et se manifeste par une contribution d'environ 8% du PIB et 11% des recettes fiscales de la Côte d'Ivoire.

Le dynamisme de ce secteur n'est plus à démontrer grâce à l'adoption du mobile par les populations et au développement de nombreux services numériques, notamment le mobile money qui a donné un coup d'accélérateur à la réflexion et à l'action sur la finance digitale. Ainsi, l'UNETEL et ses membres sont aujourd'hui partie prenante de la stratégie nationale d'inclusion financière, adoptée en novembre 2018 par l'Etat de Côte d'Ivoire et les différentes parties prenantes (BCEAO, banques et établissements financiers, partenaires au développement, société civile, opérateurs télécoms, entreprises émettrices de monnaie électronique...) et qui vise à favoriser l'accès des populations défavorisées aux services financiers de base (transfert, paiement, crédit, épargne, etc.) via l'utilisation des outils et services digitaux.

Il est clair que cette dynamique de croissance du secteur Télécoms/TIC ne pourra se maintenir que grâce à une réflexion et une action concertée basée sur un dialogue public-privé permanent, ouvert et bénéfique aux deux parties.

- **Quels sont les critères retenus pour être une grande entreprise en Côte d'Ivoire ?**

L'administration fiscale ivoirienne classe les entreprises sur la base de leur chiffre d'affaires. Ainsi, les grandes entreprises sont celles qui réalisent un chiffre d'affaires annuel supérieur à trois (3) milliards de FCFA HT.

Pour adhérer à l'UGECI, l'entreprise doit réaliser un chiffre d'affaires annuel minimum de dix (10) milliards de FCFA et doit nécessairement avoir des activités industrielles ou agricoles totalement ou

partiellement industrialisées.

Elle doit également répondre aux règles de bonne gouvernance telles que le respect des obligations fiscales et sociales en vigueur (exemple : déclaration de son personnel à la CNPS).

- **Quels sont les critères retenus pour être membre de l'UNETEL ?**

La condition essentielle est d'être une entreprise dont l'activité principale se déroule dans le secteur des télécommunications, détenir une licence délivrée par l'autorité nationale de régulation du secteur des Télécoms/TIC et enfin d'en exprimer la demande au Conseil d'Administration de l'UNETEL qui a toute latitude de l'accepter ou de la refuser.

- **En quoi consiste vos activités au quotidien ?**

RDM : Mon action à la tête de la Direction exécutive de l'UGECI s'inscrit dans le cadre du plan stratégique annuel décidé par le Conseil d'Administration de l'UGECI.

Mon activité quotidienne se partage entre la préparation de notes techniques et de notes d'analyse qui soutiendront nos plaidoyers et la participation aux réunions de travail extérieures sur toutes les questions intéressant le monde industriel, afin de porter la voix et les positions de nos entreprises membres.

J'assure également la participation de notre association à tous les processus de réforme qui ont un lien avec les activités de nos membres (Protection sociale, code du travail, code environnemental, lois de finances, code des Investissements...).

J'organise et assure avec mes collaborateurs la préparation technique des Commissions thématiques internes à l'UGECI et le suivi des saisines des entreprises membres de notre union.

Je prends également part et m'assure de notre représentation aux réunions statutaires des cadres paritaires dans lesquels l'UGECI siège (ex : Commission nationale de Gestion du TEC CEDEAO, Comité d'arbitrage de la Valeur en Douanes, etc..).

Je participe avec mon équipe aux

ateliers, séminaires, colloques nationaux et internationaux organisés par l'administration publique, les bailleurs de fonds, les organisations nationales et internationales sur toutes les questions intéressant le monde de l'industrie.

Je m'assure de la participation et de la





Salon International Du Tourisme d'Abidjan

DU 27 AVRIL AU 1^{er} MAI

2019

9^{ème} ÉDITION

THÈME: SYNERGIE DU TOURISME
EN AFRIQUE,
UNE FORCE ECONOMIQUE.



Inscriptions sur:
www.sita.ci

Renseignements:
infos@sita.ci
20 25 16 02 / 20 25 16 03
84 64 57 01





contribution de l'UGECI dans les Comités scientifiques des grands événements organisés par la CGECI tels que la dernière édition de la CGECI ACADEMY, dont la thématique était centrée sur le développement industriel.

Je m'assure du bon suivi de la veille réglementaire et juridique afin de permettre à notre organisation d'être toujours à la pointe de l'information relative au secteur industriel et plus largement au secteur privé.

Sans oublier, l'encadrement et le coaching de l'équipe des collaborateurs de la Direction exécutive.

GKK : Outre la gestion administrative et financière de l'organisation patronale, la défense des intérêts des membres, la représentation de l'organisation et la promotion du secteur des Télécommunications/TIC, au niveau national et international, auprès des différentes parties prenantes et des acteurs de l'environnement institutionnel et privé, occupent une place prioritaire dans mon agenda de travail.

De manière spécifique, il s'agit de valoriser l'image de nos membres et de la profession, d'entretenir une franche et saine coopération avec les autorités gouvernementales, administratives, civiles et professionnelles tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger en vue de créer un écosystème et

un environnement législatif et réglementaire favorable au développement du secteur, d'apporter la réponse collective des membres de l'UNETEL aux problématiques d'évolution du secteur des Télécommunications/TIC par le biais de prises de position, d'études, de notes techniques et informatives, de mettre à disposition de l'Etat et des organismes gouvernementaux l'expérience et les connaissances accumulées par les entreprises adhérentes.

Cela se traduit concrètement au quotidien par beaucoup de réunions, la participation à un grand nombre de groupes de travail, de la recherche documentaire et d'informations, la rédaction de contenus à caractère informatif... Un travail prenant mais, somme toute, passionnant parce que non monotone et enrichissant en termes de rencontres et d'expérience acquise.

En votre qualité de Directrice exécutive, comment conduisez-vous au quotidien le dialogue entre l'Etat et votre organisation.

RDM : Le dialogue entre l'Etat et l'UGECI s'exerce de plusieurs façons et dans plusieurs cadres.

Ainsi, à l'issue de la veille réglementaire et législative que nous effectuons quotidiennement (revue des comptes rendus des Conseils de ministres, revue de presse etc.), nous pouvons être amenés à saisir l'administration publique sur un projet de texte ou de réforme en cours de préparation et qui pourrait entraver la bonne marche de l'activité industrielle.

Nous sommes également régulièrement alertés par nos entreprises membres sur tout changement dans l'environnement des affaires qui pourrait avoir une incidence sur leurs activités et leur compétitivité. Dans ces circonstances, nous approchons l'administration concernée pour engager le dialogue.

Reconnus pour la qualité de nos analyses et plaidoyers, nous sommes également couramment sollicités par l'administration publique et ses démembrements pour donner notre avis ou notre position sur un projet de réforme, une nouvelle mesure qui touche l'activité industrielle. Nous contribuons ainsi, par la pertinence de nos arguments à nourrir la réflexion.

A ce propos, les administrations avec lesquelles nous dialoguons fréquemment ont perçu l'intérêt et les bénéfices à consulter, bien en amont des réformes, les parties prenantes que sont les entreprises privées. Cela permet d'anticiper et mesurer les

impacts des réformes envisagées sur le tissu industriel et de les amoindrir. In fine, cela facilite grandement la mise en œuvre de ces réformes et leur acceptation par les opérateurs privés.

Par ailleurs, il existe plusieurs cadres de dialogue formels entre le secteur privé et l'administration ivoirienne. Ainsi, nous nous

rencontrons à un rythme régulier pour échanger nos points de vue sur diverses problématiques, prendre en compte les contraintes des différentes parties en présence et parvenir à des compromis. A titre d'illustration, nous citerons le Comité d'arbitrage de la valeur en douane, le Comité paritaire de suivi du remboursement des crédits de TVA, le Comité de suivi du

“ L'UGECI ambitionne de participer et de contribuer pleinement au développement industriel de la Côte d'Ivoire. (RDM) ”



INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT
REGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CREÉE PAR DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012



Abdrahamane T. BERTE
DG de l'IPS-CGRAE

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

• LES MISSIONS

L'Institution de Prévoyance Sociale – Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE) est une personne morale de droit privé, de type particulier.

L'IPS-CGRAE est chargée :

- de la gestion au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions tels qu'arrêtés par l'ordonnance n° 2012-303 du 04 avril 2012 portant organisation des régimes de pensions gérés par l'IPS-CGRAE ;
- de la gestion au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret ;
- du recouvrement des cotisations et le service des prestations afférentes à ces différents régimes ;
- de la gestion des fonds collectés au titre des différents régimes sous gestion.

• LES REGIMES SOUS GESTION

L'IPS-CGRAE gère sept (7) régimes de pension dits par répartition, à savoir :

- le régime des fonctionnaires civils ;
- le régime des militaires, gendarmes et policiers ;
- le régime des magistrats ;
- le régime des agents temporaires ;
- le régime des ambassadeurs ;
- le régime des anciens membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ;

- le régime des anciens membres du Gouvernement ;
- et, après leur décès, leurs ayants-cause (conjoint survivant légalement marié et orphelins mineurs).

• LES PRESTATIONS

L'IPS-CGRAE sert des prestations directes qui sont les suivantes :

- Pension de retraite ;
- Allocation temporaire d'invalidité ;
- Rente viagère d'invalidité ;
- Solde de réforme ;
- Allocation viagère (Agent temporaire ou Personnalité) ;
- Remboursement des cotisations ;

L'Institution sert également des prestations aux ayants-cause, dites indirectes qui sont :

- Pension de conjoint survivant ;
- Pension temporaire d'orphelin ;
- Pension de succession ;
- Solde de réforme ;
- Rente viagère ;
- Rente d'invalidité ;
- Remboursement des cotisations ;
- Allocation viagère (Agent temporaire ou Personnalité).

• LA TUTELLE

L'IPS-CGRAE est placée sous la tutelle technique et administrative du Ministère en charge de la Prévoyance sociale et sous la tutelle financière du Ministère en charge du Budget.

• LES ORGANES DE GESTION

Les organes de gestion de l'IPS-CGRAE sont, d'une part, le Conseil d'Administration, et d'autre part, la Direction Générale. Le Conseil d'Administration de

l'IPS-CGRAE a une composition tripartite (Etat, Employeurs, Travailleurs).

Le Conseil exerce de façon continue son contrôle sur toutes les activités de l'Institution.

Le Directeur Général, nommé par le Conseil d'Administration, est chargé de la gestion quotidienne de l'Institution.

• LES CHANTIERS FUTURS

A court terme, l'IPS-CGRAE envisage l'opérationnalisation de la Retraite Complémentaire par Capitalisation au bénéfice des fonctionnaires et agents de l'Etat. Il s'agit du deuxième palier de sécurité sociale après le régime de base des pensions publiques. L'objectif de ce régime, c'est de voir les retraités percevoir des pensions avoisinant ou dépassant le salaire qu'ils percevaient en activité, selon l'effort personnel consenti.

Il est également prévu, à moyen terme, l'instauration d'une branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) en faveur des assurés sociaux victimes d'accidents ou de maladies en rapport avec l'exercice de leurs fonctions.

De même, la création de branches des Prestations Familiales et d'Assurance maternité est envisagée pour proposer des prestations sociales en rapport avec le bien-être des enfants des serveurs de l'Etat, ainsi que la prise en charge des frais liés aux couches de la femme fonctionnaire ou agent de l'Etat.

Par ailleurs, un Fonds Social Vieillesse sera très prochainement créé afin de permettre à l'IPS-CGRAE de développer une politique d'actions sanitaire et sociale au profit des assurés sociaux.

En somme, l'IPS-CGRAE envisage une couverture sociale globale pour les valeureux serveurs de l'Etat de Côte d'Ivoire.

📍 Abidjan-Plateau, rue du commerce
📍 BP V 164 Abidjan Côte d'Ivoire

☎ (225) 20 25 12 12
☎ (225) 20 25 11 00

✉ infos@cgrae.ci
🌐 www.cgrae.ci

📘 IPS-CGRAE
📘 IPS-CGRAE



VOC, la Commission de compétitivité et de développement des ports ivoiriens.

L'implication de nos entreprises membres dans la réflexion et la concertation permet d'être au plus près de leurs réalités et d'avoir un dialogue constructif et transparent avec l'administration publique.

Au-delà de nos entreprises membres, nous animons des plateformes d'échanges et de concertation entre organisations du secteur privé telles que les chambres consulaires, qui nous permettent d'entretenir un dialogue privé-privé sur des préoccupations communes qui seront portées conjointement aux administrations concernées.

En définitive, l'Administration Publique reste souveraine de ses décisions mais la concertation avec les acteurs du secteur privé et la prise en compte de leurs préoccupations légitimes et de leurs propositions est un facteur clé de succès des réformes envisagées.

GKK : Le dialogue avec l'Etat est multiforme. Je citerais en premier lieu la participation aux activités de notre ministère de tutelle, en l'occurrence le ministère de l'Economie numérique et de la Poste. Ces activités sont diverses : cadres de réflexion stratégique, études, rencontres thématiques, soutien à la candidature de la Côte d'Ivoire à des postes internationaux (par exemple élection au Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications), cérémonies festives, etc.

Aux côtés du ministère en charge de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et avec la Confédération générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI-Patronat ivoirien), l'UNETEL est partie prenante de la réflexion et de la mise en œuvre de la réforme des branches professionnelles, notamment sur le volet concernant la branche TMT (technologies, media, telecom).

Nous participons également, sous la coupe de la CGECI, aux consultations du secteur privé sur l'annexe fiscale et d'autres thématiques.

Enfin, de manière directe, nous adressons certaines préoccupations au Secrétariat exécutif du Comité de Concertation Etat-Secteur Privé (SE CCESP) en vue d'établir un dialogue dépassionné avec certaines administrations. Dans ce contexte, un des outils du SE-CCESP que nous comptons utiliser est la Journée nationale du partenariat qui est un cadre d'échanges et de dialogue constructif et inclusif entre l'Etat et le Secteur privé autour d'une problématique nationale.

- **Quelles sont, selon vous, les plus grandes avancées enregistrées dans le cadre du Dialogue entre l'Etat et votre organisation ?**

RDM : Sur le sujet, je retiendrai les avancées significatives, obtenues dans le cadre du Comité paritaire de suivi des



remboursements de crédits de TVA.

Cette plateforme de dialogue public-privé a permis de régler, de façon durable, l'épineuse question des arriérés des crédits de TVA qui impactaient sévèrement la trésorerie des entreprises industrielles, grandes exportatrices.

Elle a permis la mise en place d'un mécanisme de suivi en temps réel par les opérateurs de l'instruction de leurs dossiers de demande. Toutes choses qui ont concouru à une plus grande transparence dans l'instruction et les paiements des crédits de TVA, et à une célérité dans les remboursements.

Un autre exemple de réussite de dialogue Etat-Secteur privé est celui instauré entre le Ministère

en charge de l'Intégration et le secteur industriel dans le cadre du Comité national des accords de partenariat Côte d'Ivoire-Union Européenne. La collaboration étroite entre le Secteur Privé et le ministère ont permis de négocier ces Accords dans les forums nationaux, régionaux et internationaux, au mieux des intérêts de l'industrie nationale.

La participation active de l'UGECI au processus de refonte du Code des Investissements est également un bel exemple de dialogue public-privé réussi.

GKK : Une avancée vraiment significative à notre avis, obtenue

“ **Les Télécommunications/ TIC sont aujourd'hui un service de base ayant la même importance que l'eau et l'énergie dans la vie des populations, des entreprises et des administrations** ”

abm CONSULT

Notre expertise à votre service

Régie - Edition - Conception - **Événementiel** - Cadeaux d'affaires



Vous aurez plaisir à offrir!



01 BP 6804 Abidjan 01
Office : 225 22 44 50 42
Fax : 225 22 44 11 31

E-mail : info@abm-consult.com / commercial@abm-consult.com
Site web : www.abm-consult.com



il y a 10 ans de cela, a été la suspension, par ordonnance N° 2009-289 du 7 septembre 2009, de la taxe de 20F/mn sur le trafic international entrant. Il faut noter aussi l'abandon au titre de l'annexe fiscale 2019, de la taxation des transactions financières (3% imputables au consommateur) effectuées via le téléphone mobile. Depuis lors, nous attendons d'autres gestes forts de la part de l'Etat et gardons l'espoir que le dialogue et la concertation pour lesquels nous sommes toujours partants, permettront une réelle prise en compte de nos préoccupations qui, loin d'être axées sur le développement de nos entreprises, concernent également la croissance de tout un secteur avec un impact réel sur la transformation digitale de l'économie ivoirienne.

• **Quels sont les sujets pour lesquels vous attendez une oreille attentive de l'Etat ?**

RDM : En premier lieu, je citerais les projets relatifs à la gestion, l'entretien des zones industrielles existantes et la création de nouvelles zones industrielles aux standards internationaux. Il est impératif que nos entreprises industrielles exercent dans un environnement sain qui garantisse la fluidité de leurs opérations. Dans la même veine, il devient urgent de créer une zone logistique moderne et équipée, avec des parkings parfaitement aménagés, pour désengorger la zone portuaire d'Abidjan et les zones industrielles existantes.

La réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle mérite également d'être accélérée car de nombreux métiers industriels sont actuellement en tension sur le marché.

En dernier lieu, je citerais l'accélération de la mise en œuvre effective de la réforme fiscale qui a été l'exemple d'une collaboration réussie entre le Secteur privé, l'administration publique et les collectivités territoriales.

GKK : La fiscalité du secteur Télécoms est un sujet qui nous

préoccupe particulièrement. Au fil des ans, la fiscalité appliquée au secteur apparaît de plus en plus oppressante pour les opérateurs, à tel point que nous en arrivons à nous interroger sur une réelle volonté de l'Etat d'assurer la transformation digitale de l'économie et profiter ainsi des gains de productivité et de compétitivité que procurent les Télécoms/TIC aux pays. Tout en comprenant et acceptant le principe du nécessaire soutien que nos entreprises doivent apporter à l'Etat, nous voudrions rappeler que trop d'impôt tue l'impôt. Il faudrait à ce niveau définir et mettre en place une fiscalité propice au développement harmonieux d'une économie tirant tous les bénéfices des TIC. D'autres sujets d'intérêt pour nous sont le coût d'utilisation des fréquences et le tarif prohibitif des redevances. En plus de ceux-ci, il y a l'impact négatif croissant des services par contournement (en anglais over-the-top service ou OTT, c'est-à-dire des offres hors du fournisseur d'accès à l'internet tels que WhatsApp ou Facebook), sur les résultats des opérateurs, la fiscalité des produits technologiques importés, la nécessité de la mise en place de mécanismes d'incitation à l'investissement dans les réseaux plutôt que les sanctions, etc.

Au rang des défis concernant plus directement l'Etat de Côte d'Ivoire, nous pensons que le plus immédiat pour lui est de traduire son engagement vers une économie digitale dynamique et durable par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique numérique, dans le cadre d'une démarche consensuelle, inclusive et globale, à l'instar de ceux qu'ont initiés certains pays tels que le Maroc (Plan Maroc Numérique) ou la France (France Numérique) qui, à ce jour, ont des résultats prometteurs. Un tel cadre permettrait d'accélérer le désenclavement des zones blanches, renforcer les partenariats avec les écoles d'ingénieurs, favoriser l'emploi avec l'exonération de charges sociales pour les premières années d'embauche, déployer une politique volontariste d'allègement de charges pour les start-up etc.



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DE CÔTE D'IVOIRE

MISSIONS ET OBJECTIFS

L'unification des règles qui régissent ses membres et des pratiques qu'elles suivent ;

La contribution au développement de l'épargne et de la prospérité du Commerce, de l'industrie et de l'Agriculture, par la présentation de toute suggestions relatives à

ses intérêts généraux ; au Gouvernement, à la BCEAO, au chambres consulaires et aux autres organisations professionnelles ; des interventions, en agissant comme arbitre amiable ou rapporteur, dans les contestations qui peuvent être portées devant elle ;

Des interventions en justice s'il le faut, dans toute situation où une banque ou établissement financier est en cause, en demande ou en défense, lorsque le procès touche aux intérêts généraux de l'exercice de la profession ;

La veille et la mise en commun des renseignements sur la solvabilité et la moralité du commerce en général ;

Des intervention dans les cas prévus par les textes législatifs ou réglementaires. Notamment, l' APBEF-CI étudie les questions intéressant l'exercice de la profession bancaire et des professions s'y rattachant ; conditions, regroupement, création de services communs, Formation Professionnelle,

L' Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) provoque des accords sur des questions et peut être chargée par les autorités compétentes d'assurer la direction effective des organismes communs que les banques et/ou établissements financiers constitueraient.

Elle peut être appelée par les autorités compétentes à formuler des avis relatifs à l'exercice de la profession ou concernant l'un de ses membres



PRESIDENT
M. GUY KOLZAN

DIRECTEUR EXECUTIF
M. SERGEE KOUZMELAN

ADHERENTS



PLATEAU, AVENUE LAMBLIN,
IMMEUBLE ANIAMAN, REZ DE
CHAUSSEE

01 BP 3810 ABIDJAN 01
TÉL: 20 322 008/20 326 842
FAX: 20 326 960



• **Quels sont les grands chantiers de l'UGECI et de l'UNETEL pour les prochaines années ?**

RDM : En notre qualité de Groupement professionnel composé de grandes entreprises industrielles, notre préoccupation majeure demeure l'amélioration continue de la compétitivité de l'industrie nationale. Pour nos entreprises industrielles, la compétitivité est une question vitale dans un monde de plus en plus concurrentiel et ouvert.

Cette compétitivité se joue à tous les niveaux : compétitivité des facteurs de production, compétitivité de la main d'œuvre, compétitivité des infrastructures, compétitivité de la fiscalité.

Ainsi, en collaboration avec les autorités, nous contribuons à la réflexion pour une réduction des coûts des facteurs dont l'énergie.

Nous œuvrons également pour une plus grande productivité des chaînes logistiques et suivons attentivement les programmes visant à l'amélioration des infrastructures, notamment les voies d'accès pour l'évacuation de nos productions.

Le développement de la formation professionnelle pour permettre à l'industrie de disposer d'une main d'œuvre qualifiée et productive est également une de nos priorités et nous travaillons à la mise en place de dispositifs de formation adaptés aux exigences de l'industrie.

Nos entreprises ayant une forte vocation à l'exportation, nous militons également pour le renforcement du commerce intra régional et nous suivons avec attention les développements sur la zone continentale africaine de libre échange.

Un autre chantier sur lesquels l'UGECI et ses membres continueront à s'investir est la lutte contre la fraude et la contrefaçon pour assurer une compétition saine et loyale sur notre marché intérieur.

Nous n'omettrons pas le développement d'une fiscalité environnementale qui encourage une industrie durable et respectueuse de l'environnement.

GKK : Il s'agira, en premier lieu sans aucun doute, du déploiement de la 5 G. Comme vous le savez, le secteur est très dynamique en matière d'innovation. La 5 G qui permet l'accès à des services numériques de plus en plus sophistiqués dans la gestion de nos cités, de nos entreprises, nos foyers ou de l'individu même, est déjà en expérimentation dans certains pays européens notamment. Très bientôt la Côte d'Ivoire compte emboîter le pas à ces pays.

D'autres chantiers et non des moindres, corollaires de la digitalisation croissante de nos économies et de nos sociétés, seront la protection des données à caractère personnel dont sont directement garants, sur le plan local, les opérateurs (à l'inverse des OTT), la gestion de la donnée (Big Data), l'utilisation de l'intelligence artificielle, la e-Santé avec les problématiques de l'identifiant patient unique, la sécurisation des équipements intelligents et des données médicales et biométriques, etc.

• **Quels sont vos vœux pour cette année nouvelle ?**

RDM : Le PND 2016-2020 a placé l'industrialisation au cœur du développement économique de notre pays.

Or, pour s'épanouir et produire les effets bénéfiques escomptés sur la croissance et l'emploi, l'activité industrielle doit nécessairement évoluer dans un environnement sain, compétitif et prévisible.

Je ne peux que souhaiter que le dialogue public-privé se renforce et que tous les acteurs œuvrent pour l'avènement d'une industrie prospère et compétitive.

GKK : Pour cette année 2019, au nom du Président et des administrateurs de l'UNETEL, et en mon nom propre, je souhaite aux populations de Côte d'Ivoire, dans leur ensemble, la Paix et la Prospérité. Aux entreprises et à l'Etat, nous souhaitons le renforcement du dialogue inclusif et constructif dans le cadre du CCESP, pour un développement économique harmonieux et durable.

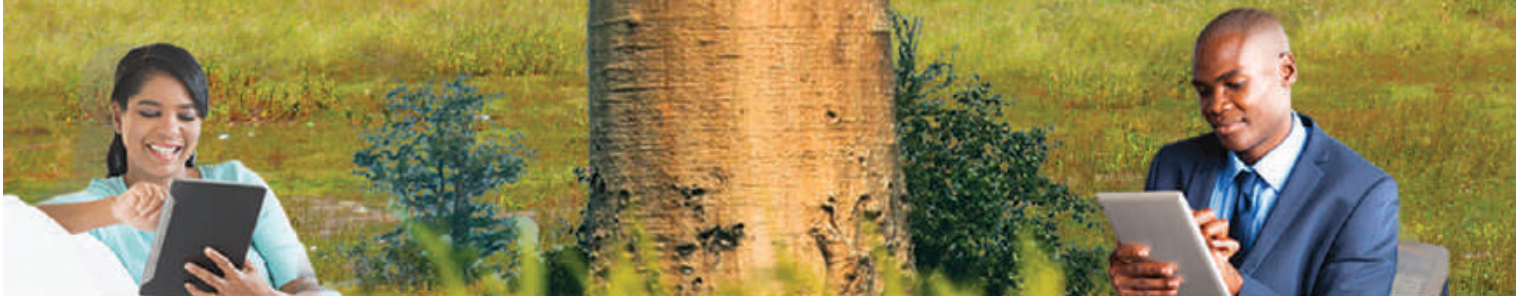
Baobab

LA DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT DU TRÉSOR PUBLIC

*Clients du Trésor Public,
vous écouter pour mieux vous servir*

- Postez vos préoccupations et réclamations
- Suivez en ligne vos dossiers
- Évaluez les prestations qu'offrent nos services
- Communiquez en temps réel avec nos services

[https:// baobab.tresor.gouv.ci](https://baobab.tresor.gouv.ci)





The amazons of the Public-Private dialogue

Rose Don-Mello and Gertrude Kouassi, like many other women, work patiently and stubbornly to promote the dialogue between the State and the private sector. In this special month, TWINS has decided to share light on their actions.

❑ **You are Executive Director of UGECI and UNETEL respectively. Can you describe your career background?**

Rose DON-MELLO : Graduated from the Abidjan Business School (ESCA), I started my professional career in 1986, as Audit Assistant in a Accounting and Financial Audit Firm. After a year and a half in the Cabinet, I decided to join the world of Advertising in the first Advertising Agency of Côte d'Ivoire, LINTAS Abidjan. After five years in advertising, I naturally focused on Marketing. Thus, in 1993 I joined THE COCA-

COLA COMPANY Regional Office for West and Central Africa where I held the position of Marketing Manager and NESTLE West and Central Africa Region.

After four (4) years at NESTLE, I joined in 2000, the Standard Chartered Bank Group which had just established a subsidiary in Côte d'Ivoire. I successively held the positions of Marketing Director, Director of Private Clients, and Director of Human Resources. I was also in charge of the External Affairs of the Bank.

In 2007, I joined UGECI as Executive Secretary and then Executive Director where I have been practicing for more than eleven years.

3^{ÈME} COMPARTIMENT DE LA BRVM

dénommé
"BRVM PETITES CAPITALISATIONS (BRVM PC)"

dédié aux PME et aux Entreprises à fort potentiel de croissance

Avec le 3^{ème} Compartiment, accédez à du financement à long terme pour la croissance et la pérennité de votre PME



Investissons pour une croissance plus forte et mieux partagée



BENIN



BURKINA FASO



CÔTE D'IVOIRE



GAMBIE



MALI



NIGER



SENÉGAL



TOGO

Site web: www.brvm.org



Gertrude Kouassi: Since June 2018, I have been Executive Director of the National Union of Telecommunications Companies (UNETEL).

Since 1991 I have held various operational and strategic responsibilities: Sales Engineer (Sivea Informatique), Product Manager (Africa Online), Advertising Manager (Ocean Agency), Sales and Marketing Manager (Régie Coconet), Sales and Communication Director (Africa Online), Head of Enterprise (Arketype Agency), and finally Executive Secretary then Executive Director for about a dozen years successively within the Group of Inter-professional of Computer Professions (GIMI) then the GOTIC.

❑ **Can you tell us about the institutions you run?**

RDM: UGECI is a professional group that brings together 28 major companies and groups of industrial member companies, leaders in their sector of activity.

These industrial enterprises are active in the various fields of agro-industry (processing of cocoa, rubber, palm oil, sugar) and manufacturing industry (cement, metallurgy, textile, packaging, flour mill, breweries, foodstuffs and personal hygiene, etc.).

UGECI aims at participating and contributing to the industrial development of Côte d'Ivoire through the activities of its Member Companies.

UGECI has set three (3) main missions namely: improving the competitiveness of the products of its Members; the permanent defense of their professional interests and the improvement of the business environment.

GK: The National Association of Telecommunications Enterprises (UNETEL) was created in 2007, to collectively address the challenges met by the sector and contribute to the digital transformation of businesses and the Ivorian society.

❑ **What is the importance of UGECI and UNETEL in the Ivorian economy?**

RDM : The consolidated turnover of the 28 companies and groups of member companies of the UGECI is about 1,200 billion FCFA. They offer nearly 40,000 jobs.

GK: Telecommunications / ICT are today basic services which are as important as water and energy in the lives of people, businesses and administrations. With more than 2000 billion investments since the liberalization of the sector in 1995, telecommunications operators are essential actors in the Ivorian economy. Telecommunications operators offer more than 3,500 jobs. This sector provides 8% of GDP and 11% of Côte d'Ivoire's tax revenue.



❑ **What are the criteria used to determine a big enterprise?**

The Ivorian Tax Administration classifies companies on the basis of their turnover. Thus, large companies are those with an annual turnover of more than three (3) billion FCFA excluding taxes.

To join the UGECI, the company must achieve a minimum annual turnover of ten (10) billion FCFA and must necessarily have industrial or agricultural activities totally or partially industrialized. It must also meet the rules of good governance such as compliance with tax and social obligations in force (example: declaration of its staff at the CNPS).

❑ **How can a company join the UNETEL ?**

Any company operating in the Telecommunications sector, hold a license issued by the national regulatory authority of the sector of Telecom / ICT and to express the request to the Board of Directors, can join our association.

❑ **What does your daily activity involve?**

RDM: I prepare technical report that will help us in the negotiation processes and external working meetings on any issues related to the industrial world. My role is also to carry out the voice and defend the position of the member companies.

GK: In addition to the administrative and financial management of the employers' organization, the promotion of the members' interests, the representation of the organization and the promotion of the Telecommunications / ICT sector, at national and international level, among the various stakeholders and those of the institutional and private environment, remain the top priority in my work agenda.

❑ **As Executive Director, how do you conduct the day-to-day dialogue between the state and your organization?**

RDM: The dialogue between the State and the UGECI is carried out in several ways and in several settings. Thus, at the end of the regulatory and legislative watch that we carry out daily (review of the reports of the Council of Ministers, press review etc ...), we may be led to talk to the Public Administration on a draft text or reform being prepared which could hamper the smooth running of industrial activity. We are also regularly alerted by our member companies to any changes in the business environment that could affect their business and competitiveness. In these circumstances, we discuss with the concerned Administration and make them understand our view point.

GK: we have different forms of dialogue with the Government. One of these aspects of the dialogue is the negotiation with our Ministry that is say the Ministry of Digital Economy and Post office, on the following issues: framework for strategic reflexion, studies, thematic meetings...

❑ **What are your greatest achievements in the Dialogue between the State and your Organization?**

RDM: On this issue, I will note the significant progress achieved in the framework of the Joint Committee for the monitoring of refunds of VAT credits.

This platform for public-private dialogue has made it possible to definitely settle the issue of the backlogs of VAT credits which severely impacted the treasury of industrial companies and large exporters. It enabled the establishment of a real-time monitoring mechanism by the operators. This increased transparency in the

processing and payment of VAT credits, and a speedy repayment.

GK : A significant progress, obtained 10 years ago, was the suspension, by order N° 2009-289 of 7 September 2009, of the 20 F / min tax on incoming international traffic. It should also be noted the abandonment under the tax schedule 2019, the taxation of financial transactions (3% attributable to the consumer) made via the mobile phone. Since then, we have been waiting for other strong actions from the state and we hope that the dialogue and consultation for which we are always committed will really take into account our concerns which, far from being focused on the development of our companies, also concern the growth of an entire sector with a real impact on the digital transformation of the Ivorian economy.

❑ **What are the issues you expect a strong involvement of the Government?**

RDM : First, I would mention the projects relating to the management, maintenance of existing industrial zones and the creation of new ones following international standards. It is imperative that our industrial companies operate in a healthy environment that ensures the fluidity of their operations.

In the same perspective, it is becoming urgent to create a modern and equipped logistics area, with well-equipped car parks, to ease congestion of the port of Abidjan area and the existing industrial areas.

The reform of technical education and vocational training also deserves to be accelerated because many industrial trades are currently looking for well-trained student in particular fields related to their businesses.

Lastly, I would mention the acceleration of the effective implementation of tax reform, which was the example of a successful collaboration between the Private Sector, Public Administration and Local Authorities.

GK : The taxation of the telecoms sector remains one of our main concerns. Over the years, the taxation applied to the sector

appears more and more oppressive for operators, to such an extent that we come to wonder about a real willingness of the State to ensure the digital transformation of the economy. We are also concerned with the cost of using frequencies and the prohibitive price of royalties.

Among the challenges, we have the elaboration and the implementation of a digital strategic plan, within the framework of a consensual, inclusive and global approach, like those initiated by some countries such as Morocco (Digital Morocco Plan) or France (France Digital) which have promising results. Such a framework would accelerate the opening up of the white areas, strengthen partnerships with engineering schools, promote employment with the exemption from social security charges for the first years of employment, set a proactive policy of reduction in social security contribution for start-ups, etc.

❑ **What are your main expectations?**

RDM : Our main concern remains the continuous improvement of the competitiveness of the national industry. For our industrial companies, competitiveness is a vital issue in an increasingly competitive and open world. We will not omit the development of an environmental tax that encourages a sustainable industry that abides for environmental issues.

GK : It will be, first of all, the deployment of the 5 G.

Other projects and not the least, will be the Protection of Personal Data, data management (Big Data), the use of Artificial Intelligence, e-Health with the problems of the Unique Patient ID, securing intelligent equipment and medical and biometric data, etc.

❑ **What are your wishes for this New Year?**

RDM : I can only hope that the public-private dialogue will be strengthened and that all actors will work for the advent of a prosperous and competitive industry.

GK : For this year 2019, I wish the people

of Côte d'Ivoire as a whole, Peace and Prosperity. We want companies and the state work together to strengthen the inclusive and constructive dialogue within the framework of the CCESP for a harmonious and sustainable economic development.



PARTENAIRES

P84

ENTREPRENEURIAT

P86-P87

Vitrine des Affaires

PARTNERSHIP

P84

ENTREPRENEURSHIP

P88

Business Storefront

ARTISANAT

Le dialogue public-privé, boussole du Synaf-CI

Le secteur de l'artisanat en Côte d'Ivoire représente 12% du produit intérieur brut (PIB) et 40% de la population active. L'artisanat regorge énormément de branches à savoir la coiffure, la mécanique, la menuiserie, la calligraphie, la couture, la ferronnerie, la cordonnerie, etc. Il est un grand pourvoyeur d'emplois.

Ce domaine d'activité évolue jusqu'à présent dans l'informel et est confronté à plusieurs difficultés. Face à tous leurs problèmes, les différentes corporations de métier se sont organisées en faitières. Ainsi, est né le 8 avril 2009, le Syndicat national des ferrailleurs de Côte d'Ivoire (Synaf-CI). Cette organisation compte contribuer à la défense des intérêts moraux, économiques et sociaux de ses membres sur l'étendue du territoire. Le Synaf-CI a pour secrétaire général, Aminata Koné. Ce syndicat, en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ferrailleurs s'est engagé dans un dialogue avec son ministère de tutelle.

Le dialogue public-privé occupe une place très importante pour l'atteinte de leurs objectifs. Les échanges permanents avec le gouvernement a permis la mise en place du comité de concertation et de régulation des prix, d'un comité interministériel composé du ministère de l'Artisanat, du ministère du Commerce, de l'Industrie, du ministère de l'Economie et Finances, des usiniers et des artisans ferrailleurs, et l'acquisition d'un site de recasement des artisans ferrailleurs à N'Dotré. En dépit de quelques acquis, d'autres préoccupations demeurent dont la libéralisation de l'exportation de la fonte, la réduction de la fréquence de la concertation du comité interministériel depuis 2017.

Des défis restent à relever : l'identification à court terme des artisans ferrailleurs sur l'étendue du territoire, la concertation pour la facilitation de financement des activités de ferraille, la négociation pour la réalisation au sein des communes de sites dédiés à la ferraille, la concertation de la réduction des taxes sur l'importation de pièces détachées.



La Vice-Présidente de la Chambre Nationale des Métiers Aminata Koné.

CRAFT INDUSTRY

Public-private discussion, compass of Synaf-CI

The handicraft sector in Côte d'Ivoire accounts for 12% of Gross Domestic Product (GDP) and 40% of the force work. The craft industry is full of branches, namely, the hairdressing, the mechanics, the carpentry, the calligraphy, the tailors, ironwork, shoemaking, etc. He is a great provider of jobs. This area of activity is evolving so far in the informal sector and is facing several difficulties. Faced with all these problems, the various business corporations organized themselves in fact and this led to its existence on April 8, 2009, now known as National Union of scrap metal from Côte d'Ivoire (Synaf-CI). This organization intends to contribute to the defense of the moral, economic and social interests of its members on the understanding of the territory. The general secretary of Synaf-CI is Aminata Koné.

This union, in order to contribute to the improvement of the living conditions of the scrap metalworkers, engaged in a dialogue with its supervisory ministry. Public-private

discussion is very important for achieving their goals. Ongoing exchanges with the government led to the setting up of the committee for consultation and regulation of prices, an inter-ministerial committee composed of the Ministry of Craft Industry, the Ministry of Commerce, the Ministry of Industry, the Ministry of Economics and finance, machinists and scrap metal craftsmen, and the acquisition of a resettlement site for scrap craftsmen in N'Dotré.

Despite some achievements, other concerns remain, such as the liberalization of cast iron exportation and the reduction of inter ministerial consultation committee frequency since 2017. The few challenges remaining are , the short-term identification of craft work dealers in the area, consultation for the facilitation of financing of scrap activities, negotiation of the realization within the municipalities of sites dedicated to ferrous scrap, reduction of taxes on the import of spare parts .



CCI-CÔTE D'IVOIRE

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

ENGAGÉE POUR LA PROMOTION DES ENTREPRISES



ABIDJAN, PLATEFORME D'AFFAIRES INTERNATIONALES DURANT 48H

AFRICALLIA

6^E FORUM OUEST-AFRICAÏN DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

6TH WEST AFRICAN BUSINESS DEVELOPMENT FORUM

12-14 JUIN 2019

Contacts : Tél: +225 20 30 97 27 / 07 20 55 22

Email : africallia@cci.ci

site web: www.africallia.com



Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire met à la disposition des entreprises des packs de services.

DESCRIPTION DE NOS PACKS DE SERVICES

Contacts: 20 30 97 39 - Email: mcomara@cci.ci



PACK-3DFI

Améliorez la qualité de services et la performance de votre entreprise

CIBLE

- ✓ HÔTELS
- ✓ RESTAURANTS



PACK-CONVERGENCE MARCHES DONNEURS

Donneurs d'ordre
Dynamiser votre sourcing et accéder aux meilleures offres

CIBLE

- ✓ PME DE TOUT SECTEUR D'ACTIVITE
- ✓ DONNEUR D'ORDRE



PACK-FIN'DEV

Faites-vous accompagner dans la structuration de votre besoin de financement et bénéficiez d'un appui à la recherche de financements

CIBLE

- ✓ PME DE TOUT SECTEUR D'ACTIVITE



PACK-JE CREE MON ENTREPRISE

Formation & Assistance-Conseil pour donner vie à votre projet de création d'entreprise

CIBLE

- ✓ EMPLOYES
- ✓ CACRES D'ENTREPRISE
- ✓ RETRAITES
- ✓ ETUDIANTS EN FIN DE CYCLE



PACK-CONVERGENCE MARCHES FOURNISSEURS

Dynamiser votre potentiel d'accès aux marchés

CIBLE

- ✓ PME DE TOUT SECTEUR D'ACTIVITE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

6, Avenue Joseph Anoma-01 BP 1399 Abidjan 01-Tel: +225 20 33 16 00-Fax: +225 20 32 39 42

E-mail: info@cci.ci - www.cci.ci

DIALOGUE PUBLIC-PRIVE

La FIPME pour un secteur privé dynamique et solidaire

La Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME), principale faitière des PME/PMI nationales, s'est donné pour mission de défendre les intérêts des organisations professionnelles membres. Pour y parvenir, elle privilégie l'axe du dialogue Etat-secteur privé. Objectif : assurer un développement harmonieux des PME membres et veiller au respect d'une éthique professionnelle qui garantit la sécurité, l'unité, la cohésion et la crédibilité de la Fédération.

Créée le 28 septembre 1995 et regroupant trente associations, fédérations et mutuelles représentant plus de 10 mille PME réparties sur l'ensemble du territoire national, la FIPME se positionne comme un moteur de croissance et un outil de développement harmonieux au service de la défense et de la compétitivité des PME. Et ce à travers des échanges permanents avec l'Etat ivoirien via le Comité de Concertation Etat Secteur Privé (CCESP).

PLACE DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

La FIPME participe à tous les niveaux des instances du dialogue public-privé mise en œuvre à travers le CCESP. Elle a toujours pris part à toutes les séances de travail et de décisions dédiées à cette initiative tant au niveau du Comité qu'avec tous les ministères techniques,

en relevant la position des PME. Son objectif majeur est d'aider l'Etat de Côte d'Ivoire à concevoir la politique économique et de développement des PME dans leur ensemble, tout en prenant en compte l'essence du rôle de ces entités dans les programmes nationaux de développement.

Cette synergie d'actions entre l'Etat et le secteur privé a valu à la FIPME d'avoir le mérite d'être lauréate du prix du meilleur partenaire du secteur privé lors de la 3^{ème} édition de la Journée du partenariat public-privé, organisée par le CCESP.

Par ailleurs, pour renforcer ce cadre de concertation, la FIPME et une de ses commissions techniques spécialisées, en l'occurrence la commission genre femme entrepreneuriat (CGFE), ont pris certaines initiatives d'intérêt majeur qui ont impliqué le secteur public, représenté le plus souvent par les ministères techniques. Ainsi l'organisation des

Journées nationales promotionnelles des PME sont organisées en collaboration avec le ministère en charge de la Promotion des PME. Tout comme les activités de la CGFE, notamment les deux éditions de la Conférence annuelle des Femmes entrepreneures de Côte d'Ivoire (CAFECI) 2015 et 2016 avec pour thèmes respectifs : « Femme et Emergence : Impact de l'entrepreneuriat » et « Gouvernance des PME et Entrepreneuriat en Côte d'Ivoire : outils, compétences, et financement ». En 2017, s'est tenue la première édition réservée au financement au féminin (JFF), sous le thème : « Les sources de financement et d'appui dédiées aux femmes entrepreneures de Côte d'Ivoire ». Toutes ces activités ont été organisées en collaboration avec le ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection l'Enfant et le soutien du CCESP. Au cours de la JFF, l'état des lieux sur les



Claudine Kouadio Zékéré, 2^{ème} à partir de la droite, en compagnie des femmes de la Commission Genre Femme et Entrepreneuriat de la FIPME.

pistes de solutions au financement des femmes entrepreneures et dirigeantes de PME a été réalisé, les sources étatiques et non étatiques de financement et les critères d'éligibilité ont été démontrés et les bonnes pratiques de financement ont été partagées.

Ces activités ont connu un tel succès qu'il a été recommandé, au sortir de cette journée, la création d'une caravane avec pour but de créer les conditions de l'autonomisation de 100 000 femmes sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif étant de positionner la femme au centre du dispositif économique national et de créer des centaines de milliers d'emplois pour les jeunes. Ce projet bénéficie du grand intérêt et du soutien de la Primature, du ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, des organisations internationales notamment du PNUD et d'organisations de la société civile, du partenariat technique de la Fondation Africaine pour l'Entrepreneuriat et le Développement Economique (FAFEDE) et du CCESP qui est membre du collège des partenaires en charge de la mise en œuvre du projet.

ETAT DES LIEUX DU DPP

L'initiative du dialogue public-privé est une action judicieuse du gouvernement, très bien conduit par le CCESP qui



ne cesse de multiplier les occasions d'échanges, de rencontres et de concertations entre les acteurs des deux secteurs. Aujourd'hui, grâce aux différents niveaux d'implication des autorités tant publiques que privées, cette politique de concertation conduite par le CCESP à travers ses missions, commence à porter ses fruits. Aussi, est-il important de relever la méthode matricielle des préoccupations des uns et des autres mettant en exergue les responsabilités et les engagements des parties et indiquer surtout les thématiques abordées par certaines études commanditées par le CCESP et qui constituent des initiatives à encourager.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DU DPP

Les défis et opportunités du DPP sont nombreux au regard de l'ambition du Chef de l'Etat, SEM Alassane Ouattara, de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent d'ici 2020. Au niveau de la FIPME et de sa commission CGFE, de nombreux défis sont à relever. Il s'agit de la création et la mise en service de la banque des PME ; la réalisation du recensement et le répertoire des PME ; l'implantation de l'organisation sur le territoire national ; l'obtention d'une fiscalité souple et adaptée aux PME ; la réalisation de la caravane pour l'autonomisation de 100 mille femmes entrepreneures ; la création d'un observatoire de suivi des passations des marchés publics aux PME ; l'effectivité de la création de l'observatoire des PME. Face à ces défis, le dialogue public-privé offre de nombreuses opportunités dans la mise en œuvre effective de réformes en faveur du secteur privé. La disponibilité même du CCESP au dialogue et l'oreille attentive accordée au secteur privé pour l'aider dans l'avancement de certains dossiers au niveau du secteur public, constituent une opportunité à saisir. Et la CGFE salue le soutien que ne cesse de lui apporter le CCESP dans la mise en œuvre de ses activités.

PLAN DE TRAVAIL DU DPP

Selon le temps dévolu à la réalisation des projections et programmes de travail mis en place tant par la FIPME à travers son plan stratégique 2019-2022 que par

l'Etat, via le PND 2016-2020, il convient d'inscrire certaines actions qui relèvent du dialogue public-privé, notamment de la concertation, dans le court, moyen et long termes.

Ainsi, à court terme, le DPP devra aider à soutenir la tendance actuelle initiée par le CCESP ; multiplier les occasions de concertation autour de sujets d'intérêt national ; favoriser le dialogue à tous les niveaux ; communiquer davantage sur les actions du CCESP en faveur du DPP, les coordonner et suivre certaines initiatives de l'Etat comme la mise en œuvre du plan phénix à travers tous ses outils dédiés, la formation et aux renforcements de capacité des dirigeants des PME pour les rendre plus compétitifs ; la problématique de la commande publique et le suivi du dispositif d'accompagnement financier mis en place par la BCEAO, etc. A moyen terme, il sera question de la réalisation des projets majeurs comme le recensement des PME ; le déploiement de la FIPME à l'intérieur du pays et de bien d'autres projets qui relèvent de la concertation entre l'Etat et le secteur privé. Enfin, sur du long terme, les parties prenantes vont s'activer à résorber la question de l'informel en créant une plus importante masse de PME pour porter le PIB des PME à des proportions raisonnables et juguler ainsi la question de l'emploi des jeunes etc.

La FIPME EN BREF

La FIPME est organisée autour d'un conseil d'administration, présidé par le Dr Joseph Boguifo. Un bureau exécutif, six commissions techniques spécialisées dont la commission genre femme entrepreneuriat (CGFE) et un secrétariat exécutif assurant la gestion quotidienne de l'administration. La CGFE a pour objectif de faire la promotion du genre et de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire en créant les conditions de l'autonomisation des femmes, en les amenant à s'approprier les compétences et valeurs indispensables pour être de véritables leaders dans leurs secteurs d'activités. La CGFE est composée de sept membres permanents et est présidée par Mme Zékré, née Kouadio Bléhon Claudine.

PUBLIC AND PRIVATE DIALOGUE

FIPME is promoting a dynamic and united private sector

The main aim of the Ivorian Federation of Small and Medium Enterprises (FIPME) is to promote the interests of the member trade organizations. To achieve this objective, FIPME has laid the emphasis upon the promotion of the dialogue between the private and public sectors.

With 10 thousand SMEs as members throughout the country, FIPME was launched on September 28, 1995. This organization appears as a powerful engine for economic growth and a tool for sustainable development due to the setting of permanent dialogue with the State via the Public and Private sector coordination committee (CCESP).

IMPORTANCE OF THE DIALOGUE BETWEEN THE STATE AND THE PRIVATE SECTOR

FIPME is deeply involved at all levels and in all decision-making bodies in the dialogue between the State and the private sector. Its main objective is to help the State of Côte d'Ivoire design the economic and development policy of SMEs as a whole, while taking into account the role of these entities in the national development programs. In addition, to reinforce this consultation framework, the FIPME and one of its specialized technical commissions, mainly Gender and Entrepreneurship Commission (CGFE), have taken some initiatives of major interests. As an example, SMEs promotional days were organized in collaboration with the Ministry in charge of SME Promotion. One can also refer to CGFE activities, mainly the two editions of the Annual Conference of Women Entrepreneurs of Côte d'Ivoire (CAFECI) in 2015 and 2016 respectively on the following topics: "Woman and Emergence: Impact of Entrepreneurship" and "Governance of SMEs and Entrepreneurship in Côte d'Ivoire: Tools, Skills, and Financing". All these activities were organized in collaboration with the Ministry of Women, Family and Children Protection and the support of the CCESP.

ASSESSMENT OF THE PPD

It is therefore important to point out the matrix approach of each other's concerns highlighting the responsibilities and commitments of the parties, and especially the issues addressed by some studies commissioned by the CCESP and which constitute initiatives to be encouraged.

Today, due to the different levels of involvement of both public and private authorities, the consultation policy, conducted by the CCESP through its missions, is beginning to bear fruit. It is therefore important to note the matrix approach of each other's concerns, highlighting the responsibilities and commitments



of the parties, and especially the issues addressed by certain studies commissioned by the CCESP. These initiatives should be encouraged.

PPD CHALLENGES

The challenges met by DPP are really numerous. At the level of FIPME and its CGFE commission, many challenges are to be met. This involves the creation and functioning of the SME bank; the census survey and the setting of SMEs directory; the organization should cover the national territory; the development of a flexible tax system for SMEs; the realization of the caravan for the empowerment of 100 thousand women entrepreneurs; the creation of an observatory to monitor the award of public contracts to SMEs; the effectiveness of the creation of the SMEs Observatory.

PPD WORK PLAN

In the short term, the PPD will have to help support the current initiatives undertaken by the CCESP; increase consultation opportunities around topics of national interest; promote dialogue at all levels; communicate more about the CCESP's actions in favor of the DPP; the issue of public procurement and monitoring of the financial support system set up by the BCEAO. In the medium term, major projects should be initiated. Among others, one should quote the census survey of SMEs; the development of FIPME representatives within the country.

FIPME OVERVIEW

FIPME is organized around a board of directors, chaired by Dr. Joseph Boguifo. Then, we have a executive committee, six technical commissions, including the Commission for Gender Entrepreneurship (CGFE) and an executive secretariat ensuring the day-to-day management of the administration.

The goal of the CGFE is to promote gender and women's entrepreneurship in Côte d'Ivoire by setting conditions for women's empowerment. The CGFE is composed of seven permanent members and is headed by Claudine Bléhon Kouadio.

INFOS PRATIQUES - PRACTICAL INFO

Check-in

- » Votre appartement est disponible dès 12h le jour de votre arrivée.
- » Your apartment is available from 12h on arrival day.

Check-out

- » Votre appartement est à libérer au plus tard à 11h.
- » You are asked to vacate your apartment by no later than 11 am.



APPARTEMENTS HOTEL FLAT - HOTEL



Riviera Palmeraie – Sicogi

à côté de « La Cité du Bonheur »
08 BP 3833 Abidjan 08, Côte d'Ivoire

Tél/Fax : +225 22 49 12 15

Cel : +225 57 30 41 90

Email : infos@vmdaparthotel.com

Website : www.vmdaparthotel.com



APPARTEMENTS HOTEL FLAT - HOTEL

A 20 mn du centre-ville d'Abidjan, une Résidence Hôtel entièrement meublée dans une zone résidentielle, propre et calme, est à votre disposition à la Riviera-Palmeraie, à côté de « La Cité du Bonheur » pour vos séjours à Abidjan, Côte d'Ivoire.

At 20 mn from downtown Abidjan, a fully furnished Flat Hotel, located in residential, clean and quite area, is at your service at Riviera-Palmeraie, next to "La Cité du Bonheur" for your stays in Abidjan, Côte d'Ivoire.

GRAND ANGLE

P92

LUCARNE

P94

TOUT SUR...

P96

Dossier

SPOTLIGHT

P93

LOOKING AT

P95

ALL ABOUT...

P97

Specific Matter

ETATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE

Un nouveau pacte social signé

Du 9 au 11 janvier dernier, s'est tenue au Palais de la Culture de Treichville la première édition des Etats Généraux de la jeunesse sous le thème «la Jeunesse ivoirienne au centre du nouveau pacte social». Assises au cours desquelles les jeunes ont fait des recommandations pour de meilleures conditions de vie et surtout une insertion socioprofessionnelle réussie.

Ce sont des milliers de jeunes, venus de différentes régions de la Côte d'Ivoire qui ont pris part à cette première édition de ces Etats Généraux. Durant trois jours, ces jeunes ont passé en revue les difficultés auxquelles ils sont confrontés et ont surtout fait des recommandations pour leur meilleur épanouissement dans la société ivoirienne.

Au programme, ils ont eu droit à des ateliers sur l'analyse du cadre juridique de la jeunesse en Côte d'Ivoire et du statut, organisation et fonctionnement du Conseil national de la Jeunesse (CNJ-CI), des débats sur l'examen des mesures fiscales et code d'investissement en faveur de la création d'emploi pour les jeunes, l'optimisation du dispositif de l'Agence Emploi Jeunes, sur les conditions et modalités de la relance de la Carte jeune, sur l'Entrepreneuriat des jeunes et l'accès au financement. Mais aussi, un panel ministériel spécial au cours duquel des personnalités ont partagé leurs expériences.

Plusieurs recommandations ont été faites par l'ensemble des jeunes sur la promotion et la protection de la Jeunesse. Entre autres, l'adoption par le Parlement d'une loi d'orientation sur la jeunesse et de la prise de deux décrets. Ce sont, l'Organisation des associations de jeunesse ainsi que le Conseil national de la jeunesse.

Il convient de noter, la relance de la carte jeune après une étude approfondie en vue de la mise en place d'un dispositif optimisé et sécurisé permettant aux jeunes de bénéficier d'avantages et de services préférentiels.

Il a été proposé également, l'ouverture d'établissements dédiés au sport et aux études, accompagnés d'un programme d'octroi de bourses aux jeunes talents ainsi que la promotion d'une participation plus accrue des jeunes femmes dans les associations et organisations de jeunesse.



Le ministre en charge de la jeunesse Mamadou Touré.

Il a aussi été question de l'optimisation du Fonds d'insertion et de garantie des jeunes domicilié à la BNI en recourant aux banques commerciales privées et aux Institutions de Micro Finance (IMF) ; de l'augmentation de la capacité de financement des projets Jeunes à l'échelle des besoins et la diversification des financements.

Pour finir, l'assistance a proposé la création d'un observatoire de l'Emploi et de la Formation sous forme d'une structure légère travaillant en synergie avec des structures dédiées, en vue d'identifier les filières porteuses et des

bassins d'emplois, y compris au niveau territorial.

L'initiateur de ces Etats Généraux, le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mamadou Touré a promis mettre à exécution toutes les recommandations formulées.

Se réjouissant de ces assises, le ministre du Tourisme et des loisirs Siandou Fofana, représentant le Premier ministre s'est dit persuadé que ces jeunes retourneront chez eux, imprégnés des défis et opportunités de la jeunesse ivoirienne, tout comme des efforts continus du gouvernement et ceux des partenaires techniques et financiers.

ASSESSMENT OF YOUNG PEOPLE CONDITIONS KNOWN AS "ETATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE"

A new social agreement was signed

From January 9th to 11th, the first edition of "Etats Généraux de la jeunesse" was held at the Palais de la Culture in Treichville under the following topic: "Ivorian Youth at the center of the new social pact".

Thousands of young people from different regions of Côte d'Ivoire took part in this first edition of the "Etats Généraux de la jeunesse". During these three days, these young people discussed the challenges and opportunities they face. They especially made some recommendations for their better involvement in the Ivorian society. In the different workshops, many topics were discussed: the legal framework of young people situation in Côte d'Ivoire and their status, the organization and operation of the CNJ-CI, debates on tax reforms and code of investment in job creation for young people, optimization of the Youth Employment Agency system, Youth Entrepreneurship and their access to funding.

Several recommendations were made by young people on the Promotion and Protection of Youth. Among others, the adoption by Parliament of a youth law and the issuance of two orders: the Organization of Youth Associations and the National Youth Council. In addition, some recommendations related to the re-launching of youth identification card were made. It was proposed the opening of sports and education institutions, supported by a scholarship program for young talents, as well as the promotion of greater participation of young women in youth associations and organizations. The issues of the optimization of the fund for the professional integration of young people and the development of the financing capacity of young people projects were also emphasized. Finally, the creation of a Vocational Training and Employment Observatory was recommended. The objective is to help identify promising sectors and employment areas at the level of the country. As the promoter of "Etats Généraux de la jeunesse", the Minister of Youth Promotion has promised to fully implement the recommendations made.



Béatrice Amoakon

Sortir les PME de la précarité, tel est son combat



Considérée comme le défenseur des Petites et moyennes entreprises et industries (PME / PMI), en vue de leur formalisation, Béatrice Amoakon Loucou, dirige depuis plusieurs années le collectif national des centres de gestion agréés (CNCGA), une structure associative. Un réseau de 108 membres présent sur tout le territoire ivoirien avec 28043 entreprises, toutes des (PME / PMI).

Femme polyvalente et multifonctionnelle, elle a su repousser ses limites pour se hisser au haut niveau.

FEMME INTELLECTUELLE AU SOMMET DE L'ÉLITE

Avec 32 années d'expériences professionnelles en entreprise, acquises en Europe et en Afrique, Béatrice Amoakon Loucou est une intellectuelle confirmée. Ces études ont débuté à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan dans son pays d'origine où elle obtient la maîtrise en sciences économiques, option entreprises. Cette qualification lui a permis de s'envoler pour les États-Unis pour poursuivre ses études en finance et comptabilité à Boston College. Elle obtient son MBA dans cette prestigieuse université.

Sa carrière professionnelle a débuté chez Arthur Andersen, un cabinet d'audit international, où elle a atteint le poste de Manager de la division audit.

Figure de proue de la gent féminine Béatrice Amoakon Loucou, va occuper plusieurs fonctions de direction de haut niveau. Nommée, directeur exécutif d'un groupe agro-industriel international qui compte plus de 20 filiales dans le monde et qui emploie plus de 7000 personnes.

Quelques années plus tard, elle est nommée, Président directeur général d'une société agro-industrielle, leader de la filière hévéicole en Côte d'Ivoire. Elle va aussi diriger la présidence du conseil d'administration de cette même société.

Avec ses connaissances avérées couplées à son expérience, elle va occuper plusieurs autres fonctions. Elle devient administrateur de banque. Ensuite, elle est nommée vice-présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, Administrateur d'entreprises dans les secteurs privé et public, membre de divers commissions et groupes de travail dans le cadre du dialogue public-privé.

Engagée depuis une dizaine d'années dans le développement et la promotion

des PME et TPE, elle est fondatrice et dirige un centre de gestion agréé (CGA) dédié à l'accompagnement des PME et au conseil en entreprise. Sa détermination et son professionnalisme lui ont valu la reconnaissance de ses pairs qui lui ont confié la présidence du collectif national des centres de gestion agréés de Côte d'Ivoire, et de la fédération des CNCGA de l'UEMOA, structures associatives regroupant les centres de gestion agréés. Elle œuvre également pour le bien-être social de la communauté par sa participation à des associations caritatives.

LE DIALOGUE PUBLIC- PRIVÉ (DPP), UNE ARME DE LUTTE

La présidente de la CNGCA a fait du Dialogue public-privé son cheval de bataille. Consciente de ce que ce dialogue est le moyen privilégié pour discuter avec l'Etat des problématiques des PME. Avec son réseau CGA, elle accompagne les PME dans le dialogue public-privé en vue de leur financement. Elle sensibilise les PME exerçant dans l'informel à se formaliser. Cette lutte porte déjà ses fruits, car plusieurs PME se sont formaliser grâce aux combats de cette intellectuelle.

Cependant, son réseau souffre de plusieurs maux : manque de soutien politique de haut niveau, l'instabilité institutionnelle du CGA qui ne favorise pas le suivi des recommandations des participants au dialogue, absence de moyens financiers pour accomplir les missions du réseau sont autant de difficultés que le réseau de Béatrice Amoakon rencontre au quotidien. Elle ne s'en laisse pas pour autant conter et met son énergie et son savoir-faire au service de son réseau avec pour seul objectif d'aider les PME à sortir de la précarité. Son défi majeur est de créer une relation de confiance entre les acteurs de l'Etat et ceux du secteur privé.

BÉATRICE AMOAKON LOUCOU

Her challenge : help SMEs achieve reasonable economic security

Considered as the promoter of Small and Medium Enterprises and Industries (SME / SMI), Béatrice Amoakon Loucou, has been running the CNCGA for several years. This organization represents a network of 108 members throughout the Ivorian territory with 28043 SMEs and SMIs.

A WOMAN OF GREAT INTELLECTUAL ABILITY

With 32 years of professional experience in business, acquired in Europe and Africa, Béatrice Amoakon Loucou is a woman of great intellectual ability. Indeed, she graduated from University Félix Houphouët-Boigny of Abidjan with a Master's degree in Economics. Later on, she flew to Boston College where she studied finance and accounting. She obtained her MBA degree and started her professional career at Arthur Andersen, an international audit firm.

As a woman leading figure, Béatrice Amoakon Loucou successively held several management positions. Indeed, she became Executive Director of an international agribusiness group which involves 20 subsidiaries and more than 7000 employees on its payroll. Few years later, she became the Chairwoman and Managing Director of an agro-industrial company, leader of the natural rubber industry in Côte d'Ivoire. With her ability and strong experiences during these years of working, she held top jobs. She became a bank administrator. She was then appointed Vice-President of the Côte d'Ivoire Chamber of Commerce and Industry, Corporate Director in the private and public sectors, member of various commissions and working groups in the framework of the Public-Private Dialogue.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE (PPD), A WEAPON OF STRUGGLE

For the chairwoman of CNGCA, the dialogue between the private sector and the State is a real opportunity to discuss with the Government the issues and challenges met by the SMEs. With her CGA network, she provides assistance to SMEs in their negotiation throughout the Public-Private dialogue related to SMEs funding issues. In addition she is deeply involved in the SMEs operating in the informal sector sensitization. This last struggle has already started to bear fruit, for many SMEs have left the informal sector.

However, her network is meeting many challenges: lack of high-level political support, institutional



instability of the CGA that does not favor the follow-up of the recommendations made, lack of financial means to accomplish the missions of the network.

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

- 1^{er} port mondial d'exportation de cacao avec 53% du cacao ivoirien exporté avec un volume historique de un million trente mille tonnes de cacao et dérivés exportés
- 13% de hausse du trafic import export transit en 2017 comparativement à 2016
- 268% de Progression du trafic global de 2010 à 2017

Port Autonome de San Pedro, une expertise au service du développement de son hinterland national et sous régional

www.sanpedro-port.ci.com

ANNEXE FISCALE 2019

5 grandes mesures pour le bonheur des entreprises et des populations

Le Directeur Général des impôts, Ouattara Sié Abou était récemment face à la presse pour livrer le contenu de l'annexe fiscale 2019. Elle comprend cinq grandes mesures qui prennent en compte tous les domaines d'activités : les mesures de soutien aux entreprises, qui touchent plusieurs secteurs privés, notamment les PME. Les PME selon le Directeur Général des impôts réalisent chaque année environ 200 millions de FCFA de chiffres d'affaire, un secteur en pleine croissance. Conscient de cela, l'Etat ivoirien a pris des mesures spéciales dans l'annexe fiscale 2019 pour ce secteur. Désormais, les PME sont exonérées de la contribution des patentes sur une période de cinq (05) ans.

De plus, l'Etat a prévu de réduire de 25% l'impôt foncier dû pendant deux (02) ans. L'objectif de ces mesures, permettre aux PME ivoiriennes d'être plus compétitives.

L'annexe fiscale 2019 prend aussi en compte les élèves et étudiant. Cette mesure est inscrite dans l'article 11 de l'annexe fiscale, c'est d'une mesure à caractère social. L'Etat propose d'accorder un crédit d'impôt annuel de 25.000 FCFA par stagiaires aux entreprises passibles de l'impôt sur les bénéfices et qui assure la formation des jeunes dans le cadre d'un stage. Mais il faut que l'entreprise accueille au moins deux (02) stagiaires élèves ou étudiants. Pour les PME qui accueillent quatre (04) ou cinq (05) stagiaires, l'Etat accorderait un crédit impôt de 50.000 FCFA par stagiaires. Des crédits qui devraient permettre aux entreprises d'accepter un plus grand nombre d'élèves ou d'étudiants dans leurs entreprises. Cependant, le bénéfice du crédit impôt est subordonné à la durée de stage qui est de six (6) mois.

Trois autres mesures sont mises en œuvre. Il s'agit de la mesure de renforcement des moyens de l'Etat, des mesures de rationalisation et de modernisation du dispositif fiscal et les mesures techniques.

Le DG des impôts a, au cours de cette présentation, révélé qu'en 2018 plus de 2.146 milliards de FCFA ont été mobilisés sur un objectif de 2.170 milliards de FCFA, soit 99% de l'objectif visé. Pour ce qui concerne l'impôt foncier, 99,5 milliards de FCFA sur un objectif de 100 milliards ont été mobilisés.



Ouattara Sié Abou,
Directeur Général
des Impôts

ANNEXE FISCALE 2019 / AIRSI

L'acompte d'impôt sur les revenus du secteur informel au cordon douanier, un impôt qui existe depuis 29 ans

Le directeur général des impôts, Ouattara Sié Abou, a rassuré les acteurs du secteur informel sur l'acompte d'impôt sur les revenus du secteur informel (AIRSI) au cordon douanier. C'était lors de la présentation des mesures nouvelles contenues dans l'annexe fiscale 2019. L'incompréhension du recouvrement de l'AIRSI tel que mentionné dans l'annexe fiscale 2019 a fait couler beaucoup d'encre au sein des acteurs du secteur informel. Pour eux, ce recouvrement était un impôt de trop.

En réponse aux questions des journalistes sur la question, le directeur général des impôts a fait savoir que l'acompte d'impôt sur les revenus du secteur informel en abrégé (AIRSI) au cordon douanier existe depuis 1990. Il a remplacé l'aménagement du système d'imposition des entreprises du secteur informel (ASDI). Suite à des réformes de l'impôt général sur le revenu (IGR), il a été proposé de faire de l'ASDI un acompte sur l'IGR des opérateurs économiques du secteur informel sous la dénomination d'acompte d'impôt sur le revenu du secteur informel (AIRSI).

Cependant, selon Ouattara Sié Abou, le recouvrement confié aux agents des entreprises commissionnaires en douane, comme indiqué par loi, n'a pas donné les résultats escomptés. Les collecteurs n'ayant pas répondu aux attentes du gouvernement. Car pour le directeur général des impôts, les recettes recouvrées ne sont pas rentrées dans les caisses de l'Etat, d'où un réaménagement dans l'annexe fiscale 2019. La nouveauté pour le directeur général des impôts réside dans le changement du mode opératoire de prélèvement en raison des insuffisances observées.

Désormais, c'est l'administration des douanes qui est chargée des recouvrements en lieu et place des entreprises commissionnaires en douane. Ouattara Sié Abou, précise aussi que le taux est passé de 7,5% à 5%. Soit une réduction de 2,5%.



TAX SCHEDULE TO 2019 FINANCIAL LAW

5 important measures for the benefits of businesses and individuals.

The Tax Authority General Manager, Ouattara Sié Abou has recently met the Press to talk about the Tax schedule to 2019 financial law. This includes five major points that integrate all areas of activity: business support measures, which involve many private sectors, including SMEs. The Tax Authority General Manager, the SMEs which is a promising sector, produce a turnover of about 200 million CFA francs each year. Aware of this, the Ivorian government has taken important initiatives to support this sector. From now on, SMEs are exempted from franchise tax over a period of five (05) years. In addition, the Government has planned to reduce by 25% the property tax payable two (02) years ago. The objective of these measures is to enable Ivorian SMEs to be more competitive.

Tax schedule to 2019 financial law also includes pupils and students throughout the Article 11. Indeed, The Government has proposed to grant a tax credit of 25,000 FCFA per recent graduates to any company liable to income tax which offers internship to these young graduates. To enjoy this offer, the company should offer an internship to at least two graduates. And for a SME offering an internship of six month to four (4) or five (5) graduates, the Government will grant a tax credit of 50,000 FCFA each to the new graduates. Three other measures are being implemented: the reinforcement of the means of the State, rationalization and modernization of the tax system and the technical measures.



TAX SCHEDULE TO 2019 FINANCIAL LAW / AIRSI

Informal sector Income tax prepayment integrated to customs duties, a tax in force for 29 years...

The misunderstanding related to the recovery of the AIRSI as mentioned in the Tax schedule to 2019 financial law has been much debated by the actors of the informal sector. As for them, this is an overpayment of tax.

In responding to the media questions on this issue, The Tax Authority General Manager, Ouattara Sié Abou, made it clear that the informal sector Income tax prepayment integrated to customs duties known as (AIRSI) existed since 1990. It has replaced the corporate taxation system operating in the informal sector (ASDI). As the result of the general income tax reforms, it has proposed to turn the ASDI into a General Income Tax prepayment for the operator of the informal sector. Thus, the informal sector Income tax prepayment was set.

However, according to Ouattara Sié Abou, the recovery entrusted to companies working as approved customs broker, as indicated by law, did not give the expected results. These tax collectors did not meet the government's expectations, for the money recovered did go to the state treasury. This explained the change of the operation mode. From now on, the customs administration is in charge of the recoveries instead of the customs brokers enterprises. Ouattara Sié Abu, also specifies that the rate went from 7.5% to 5%, representing a drop of 2.5%.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P100-P102

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P105-P109

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P103-P104

ECONOMIC HEALTH

P110-P112

Indicators

EMERGENCE DE L'AFRIQUE

Le secteur privé au cœur de la CIEA III

La 3^{ème} édition de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) s'est tenue les 17, 18 et 19 janvier 2019 au Centre international de conférences Abdoul DIOUF (CICAD) de Diannadio à quelques kilomètres de Dakar, au Sénégal, sur le thème « Emergence, secteur privé et inclusivité ».

Comme pour les précédentes éditions, la conférence de Dakar a enregistré la présence de plusieurs Chefs d'Etat et de gouvernement, d'experts et des représentants du secteur privé et de la société civile. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du président sénégalais, Macky Sall, de son homologue du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, ainsi que des Premiers ministres malaisien Mohamed Mahathir, et ivoirien Amadou Gon Coulibaly.

Cette 3^{ème} édition qui avait pour objectif général d'approfondir le débat et de proposer des solutions pratiques pour les plans d'émergence africains via un engagement visible du secteur privé national, soutenu par de solides partenariats avec l'Etat en vue d'une croissance forte, résiliente, inclusive et qui valorise les potentialités de tous les territoires, a vu la participation d'une cinquantaine de pays d'Afrique et du monde dont la Côte d'Ivoire et plus de 1300 experts et décideurs.

La délégation ivoirienne était conduite par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, qui a pris part au panel des Chefs d'Etat sur le thème : « Comment faire émerger des champions nationaux sur le continent africain ? ». A ce panel de haut niveau, le Chef du Gouvernement ivoirien a partagé l'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de développement et a rappelé les efforts consentis pour inciter le secteur privé à prendre sa place dans l'atteinte de l'émergence de la Côte d'Ivoire.

Il a fait remarquer que de nombreuses mesures avaient été prises par le gouvernement ivoirien pour favoriser le développement de champions nationaux, notamment : la construction d'infrastructures pour améliorer la compétitivité des entreprises ; la mise en place d'un cadre favorable à la sélection d'entreprises nationales dans le code des marchés publics ; l'affectation de plus de 20% de la commande publique aux PME.

« L'émergence des champions nationaux constitue l'un des défis, en vue d'optimiser l'effet multiplicateur de la création de richesses nationales », a-t-il indiqué avant d'ajouter qu'« il est impératif de promouvoir et d'accompagner les champions nationaux ».

La ministre Nialé Kaba, dont le département ministériel a initié la CIEA avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, a modéré un panel sur le thème : « Émergence et développement territorial : valorisation des potentialités existantes, équité et résilience, quel rôle pour le secteur privé ? »

Ce panel a permis de mettre en exergue l'expérience de la Côte d'Ivoire avec la mise en œuvre du Programme présidentiel d'urgence et des différents plans nationaux de développement et du Sénégal à travers la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) qui est de contribuer à l'amélioration significative des conditions de



À gauche, le ministre du Plan et du Développement Nialé Kaba et son directeur de cabinet.

vie des populations par une lutte soutenue contre les inégalités sociales, à travers l'accès durable aux infrastructures et services socio-économiques de base, et la création d'une économie locale. Elle a, par ailleurs eu une séance de travail avec Mme Ahunna Eziakonwa, directrice Afrique du PNUD. Ces échanges ont porté notamment sur la mise en place du Secrétariat exécutif de la CIEA et la Plateforme ODD pour l'émergence. La directrice Afrique du PNUD a salué et félicité le leadership de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour l'initiative de la conférence sur l'émergence de l'Afrique qui est née à Abidjan.

Madame le ministre du Plan et du Développement s'est félicitée de l'excellente coopération entre la Côte d'Ivoire et le PNUD à travers son bureau Pays et souhaité la poursuite de cette dynamique.

Au sortir de la conférence, des engagements ont été pris tant par le secteur public que par le secteur privé.

Ce sont entre autres, la mise en place par les Etats de conditions de stabilité politique, institutionnelle, et sécuritaire, le maintien des efforts en matière de réformes de l'environnement des affaires, de construction des infrastructures de soutien à la production et de connexion aux marchés ainsi que de formation afin de garantir l'employabilité des jeunes ; la disposition du secteur privé à développer des partenariats publics privés innovants à même de mettre en œuvre les investissements stratégiques ; la transformation des ressources naturelles et le recours à l'innovation.

Il faut noter que la conférence a décidé de la tenue de la 4^{ème} édition en mars 2021, à Abidjan, afin de dresser un bilan exhaustif sur l'état de l'émergence en Afrique.

Sercom Ministère du Plan et du développement

Par Eugène N'dri

TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE

Le ministre Moussa Sanogo exhorte à la mise en place d'un plan stratégique

Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a appelé le 18 janvier 2019, ses collaborateurs à redoubler d'ardeur en vue de relever les défis de 2019.

Recevant les vœux de nouvel an de ses collaborateurs, monsieur Moussa Sanogo a précisé que ces défis sont la mobilisation des ressources et le respect des engagements de l'Etat aussi bien dans le cadre du programme économique et financier qu'au titre du plan d'actions prioritaires suivi par le gouvernement.

Pour mener cette mission, M. Sanogo promet œuvrer à l'accélération de la modernisation des services et une détermination dans le travail afin d'apporter un appui significatif au programme économique et social du gouvernement.

Il a réitéré la volonté du gouvernement de maintenir à travers le budget 2019, la marche du pays vers l'émergence avec la consolidation du cadre macroéconomique, l'assainissement des finances publiques, l'accélération de la politique de transformation structurelle de l'économie et le renforcement des actions de l'Etat dans les secteurs sociaux en vue de réduire davantage la pauvreté et les disparités sociales.

Dans cette perspective, il a orienté son département ministériel à mettre en place le plan d'action stratégique basé aussi bien sur les acquis du Plan d'actions prioritaires (PAP 2018), mais également sur l'ensemble des grandes problématiques à adresser au cours de l'année.

Ces questions portent entre autres sur l'amélioration des performances de l'administration fiscale et du rendement de



Au centre, le Secrétaire d'Etat en charge du Budget Moussa SANOGO entouré de ses collaborateurs.

certaines impôts, le renforcement de la surveillance aux frontières et de la lutte contre la contrebande, du cadre de suivi des entreprises à participation financière publique, notamment en matière de gouvernance, d'endettement et d'exploitation.

Tout en réitérant également de meilleurs vœux à ses collaborateurs, le Secrétaire d'Etat a réaffirmé sa disponibilité à les appuyer dans leurs tâches en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

Au nom du personnel du Secrétariat d'Etat au Budget et des structures sous-tutelles, le Directeur général du Portefeuille de l'Etat, Bamba Seydou a promis de mettre tout en œuvre pour aider le pays à réaliser son émergence à l'horizon 2020.

CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES ROUTES

Le ministre Amédé Kouakou présente les actions du gouvernement

Le ministre ivoirien de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Koffi Kouakou, était le 31 janvier 2019, l'invité de « Les Rendez-vous du Gouvernement » du CIGC. Placé sous le thème : « Impact de l'état des routes sur la cherté de la vie dans le cadre du programme social du Gouvernement », cette tribune a permis au ministre Amédé Koffi Kouakou de réaffirmer l'engagement du gouvernement ivoirien à doter le pays d'un réseau routier de qualité non sans avoir rappelé son importance dans le développement économique et social.

A cette occasion, le ministre a indiqué que la réalisation des routes en zone rurale vise à faciliter l'accès aux services de base (Centres de santé, Ecoles, Eau potable, ...) le déplacement des populations et, surtout permettre l'acheminement des produits agricoles vers les centres de collecte. Il a évoqué les importants investissements intervenus dans le secteur ainsi que les acquis en termes de construction, réhabilitation et extension de routes. Ensuite, il a annoncé les projets ambitieux en cours d'exécution ou à exécuter.

INSERTION DES JEUNES

L'Agence Emploi Jeunes et Côte d'Ivoire PME mutualisent leurs forces



De gauche vers la droite le DG de l'Agence CI PME, Salimou Bamba, le ministre Mamadou Touré, le Secrétaire d'Etat en charge des PME, Félix Anoblé, et l'Administrateur de l'Agence Emploi Jeunes Kouadio Jean Louis.



Le directeur général de l'Agence CI PME, Salimou Bamba, et l'Administrateur de l'Agence Emploi Jeunes Kouadio Jean Louis, pendant l'échange des parapheurs.

Le développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) a toujours une incidence positive sur l'insertion socio-économique des jeunes. Le ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes l'a compris et l'a intégré dans sa politique. Pour gagner le pari de l'insertion des

Jeunes en Côte d'Ivoire, le ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes vient de signer à travers l'Agence emploi jeunes (AEJ) une convention-cadre avec Côte d'Ivoire PME, structure sous-tutelle du Secrétariat d'Etat auprès du ministère du Commerce chargé de la Promotion des

PME.

La signature de cette convention a eu lieu ce mercredi 6 février 2018 au Plateau.

Ce partenariat entre ces deux structures d'exécution du gouvernement vise à renforcer les capacités managériales des jeunes auto-entrepreneurs sélectionnés sur la base du potentiel de leurs projets et à faciliter leur accès aux financements et aux marchés.

La convention porte sur la formation et l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat, l'ingénierie – développement, la mobilisation de ressources additionnelles, le partage des données et expériences et toute autre initiative susceptible d'améliorer l'insertion des jeunes.

Cette convention-cadre de partenariat est conclue pour une durée de deux (02) ans et renouvelable.

« Il importe de rappeler que pour résoudre les problèmes de chômage et de précarité des jeunes, le gouvernement a inscrit la promotion de l'entrepreneuriat Jeunes au cœur de ses priorités. Cette convention de partenariat s'inscrit dans la droite ligne de la solidarité et de la mutualisation des efforts et synergies des organismes étatiques dans la conduite des actions et initiatives du gouvernement en faveur des jeunes », a salué le ministre Mamadou Touré. Celui-ci a souligné en outre qu'il reste convaincu que cette convention-cadre de partenariat permettra, à n'en point douter, d'amplifier la dynamique partenariale existante entre son département ministériel et le Secrétariat d'Etat auprès du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME chargé de de la Promotion des PME.

Comme lui, son collègue du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME chargé de de la Promotion des PME, Félix Anoblé, a salué cette initiative qui, à l'en croire, contribuera à relever le défi de l'emploi des jeunes.



EMERGENCE OF THE AFRICAN CONTINENT

The private sector is at the core of the CIEA III

The 3rd edition of the International Conference on the Emergence of Africa (ICAE) was held on January 17, 18 and 19, 2019 at the Abdoul DIOUF International Conference Center (CICAD) in Diamniadio a few kilometers from Dakar, Senegal, on the following topic "Emergence, the private sector and inclusiveness".

As in the previous editions, many Heads of State and Government, experts and representatives of the private sector and civil society attended the conference in Dakar. The opening ceremony was headed over by both the Senegalese President Macky Sall and the Malian president Ibrahim Boubacar Keïta, as well as Malaysian Prime Minister Mohamed Mahathir and the Ivorian Prime Minister Amadou Gon Coulibaly. During this 3rd edition, further discussions focusing on practical solutions related to the African emergence plans issues, through deep commitment of the national private sector were carried out. About fifty countries and more than 1300 experts and decision-makers from all over the world,

attended that meeting. The Ivorian delegation was led by the Prime Minister Amadou Gon Coulibaly.

The prime Minister was involved in the Panel which discusses the following issue "How national champions can emerge on the African continent" At this high-level panel; the Ivorian Head of Government shared Côte d'Ivoire's experience in development and focuses on the efforts made to encourage the private sector to play their role".

He noted that many steps had been taken by the Ivorian government to foster the development of national champions, including: building infrastructure to improve business competitiveness; the establishment of a favorable framework for the selection of national companies in the public procurement code; the allocation of more than 20% of public procurement to SMEs.

Minister Nialé KABA, whose department initiated the CIEA with the United Nations Development Program (UNDP) and the World Bank, was a moderator of a panel on the issue of : "Emergence and territorial development: valuing existing potentials, equity and resilience, what role for the private sector?" This panel made it possible to highlight the experience of Côte d'Ivoire with the implementation of the Presidential Emergency Program and the various national development plans and of Senegal through the implementation of the Emergency Program of Community Development (PUDC) which has significantly improved people's living conditions through not only a sustained struggle against social inequalities, but also sustainable access to basic socio-economic infrastructures and services, and the development of a local economy.

She also had a working session with Ms. Ahunna Eziakonwa, UNDP Africa Director. These exchanges particularly focused on the setting up of the Executive Secretariat of CIEA and the ODDs Platform for Emergence. UNDP Africa Director welcomed and congratulated the leadership of His Excellency Alassane OUATTARA, President of the Republic of Côte d'Ivoire, for the initiative of the conference on the emergence of Africa which was initiated in Abidjan

CONSTRUCTION AND REHABILITATION OF ROADS :

Minister Amédé Kouakou presents the actions of the government



The Ivorian Minister of Equipment and Road Maintenance, Amédé Koffi Kouakou, was on January 31, 2019, the guest of the «Rendez-vous du Gouvernement» of the Government Information and Communication Center (GICC). Placed under the theme: «Impact of the roads on the high cost of living in the social program of the Government», this forum allowed the Minister Amédé Koffi Kouakou to reaffirm the commitment of the Ivorian government to provide the country a quality road network, not without recalling its importance in economic

and social development. On this occasion, the Minister indicated that the realization of roads in rural areas aims to facilitate access to basic services (health centers, schools, drinking water, ...) the displacement of populations and, above all, to allow the transport of agricultural products to the collection centers. He mentioned the important investments made in the sector as well as the achievements in terms of construction, rehabilitation and extension of roads. Then he announced the ambitious projects running or to be executed.

STRUCTURAL TRANSFORMATION OF THE ECONOMY

Minister Moussa Sanogo urges for the implementation of a strategic plan

The Secretary of State to the Prime Minister in charge of Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo, called on January 18, 2019, his staff to redouble their efforts to meet the challenges of 2019.

Receiving the New Year greetings of his collaborators, Mr. Moussa Sanogo specified that these challenges are the mobilization of resources and the respect of the commitments of the State as well within the framework of the economic and financial program as under the plan of priority actions taken by the government. To carry out this mission, Mr. Sanogo promises to work to accelerate the modernization of services and a determination in the work to provide significant support to the economic and social program of the government.

He reiterated the government's desire to maintain, through the 2019 budget, the country's march towards emergence with the consolidation of the macroeconomic



framework, the consolidation of public finances and the acceleration of the structural transformation policy of the economy, and strengthening state action in the social sectors to further reduce poverty and social disparities. In this perspective, it has directed its ministerial department to implement the

strategic action plan based as well on the achievements of the Priority Action Plan (PAP 2018), but also on all major issues to be addressed during the course of the year.

These questions include improving the performance of the tax administration and the performance of certain taxes, strengthening border surveillance and combating smuggling, the monitoring framework for companies with public financial participation, in particular in terms of governance, debt and operations. While also reiterating his best wishes to his staff, the Secretary of State reaffirmed his willingness to support them in their tasks in order to achieve the objectives set.

On behalf of the staff of the State Budget Secretariat and the sub-trust structures, the Director General of the State Portfolio, Bamba Seydou promised to make every effort to help the country achieve its emergence by 2020.

OFFER JOB OPPORTUNITY TO YOUNG PEOPLE

The Youth Employment Agency and Cote d'Ivoire SMEs Join Forces

The development of Small and Medium-sized Enterprises (SMEs) is still having a positive impact on the socio-economic integration of young people. The Ministry for the Promotion of Youth and Youth Employment understood this and incorporated it into its policy. To win the bet of the insertion of the Young people in Cote d'Ivoire, the Ministry of the Promotion of Youth and Youth Employment has just signed through the Youth Employment Agency (AEJ) a framework agreement with Côte d'Ivoire PME, a structure under the authority of the State Secretariat which reports to the Ministry of Commerce in charge of the SMEs Promotion.

The signature of this convention took place on Wednesday, February 6, 2018 in Plateau. This partnership agreement between these two bodies aims at strengthening the management capacities of young self-entrepreneurs selected on the basis of their projects relevance and at facilitating their access to financing and markets. The agreement covers training and professional integration, entrepreneurship, engineering-development, mobilization of additional resources, sharing of

data and experiences and any other initiative likely to improve the integration of young people. This partnership agreement is concluded for a period of two (02) years and can be renewed.



Par Ebenisaire N'cho

CHIFFRES MARQUANTS

40.000 Km

C'est le nombre de kilomètres de routes à réhabiliter par an au titre du Programme d'Entretien Routier.

4600 Km

C'est le nombre de kilomètres de routes bitumées à réhabiliter au titre du Programme d'Entretien Routier (2016-2020).

50.000

C'est le nombre de ménages qui reçoivent chaque trimestre une subvention de 36.000 Francs CFA de la part du gouvernement ivoirien.

65%

C'est le pourcentage des ivoiriens qui recevront la Télévision Numérique Terrestre(TNT) au cours de l'année 2019.

138 PME

C'est le nombre de Pme Locales ivoiriennes impliqués dans la réalisation des travaux au titre du Programme d'Entretien Routier (PER) pour l'année 2018.

833 Milliards de FCFA

C'est le montant du budget alloué pour la réhabilitation, la construction et l'équipement des centres de santé en Côte d'Ivoire.

3557 Milliards de FCFA

C'est le budget global du Programme d'Entretien Routier (2016-2020).

2000

C'est le nombre du personnel de santé (Médecins, Infirmiers, Sages-Femmes) à recruter au titre de l'année 2019.

375 FCFA

C'est le prix d'achat du Kilogramme d'anacarde fixé par le gouvernement pour la campagne 2019.

17 Milliards de FCFA

C'est le montant des Transactions journalières via le Mobile Money en Côte d'Ivoire.

30 Millions de FCFA

C'est le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile en Côte d'Ivoire.

200.000

C'est le nombre d'emplois Directs et Indirects créés par le Secteur des Tics en Côte d'Ivoire.

1088,7 Milliards de FCFA

C'est le montant que le gouvernement a payé à 1029 Fournisseurs au titre du règlement de la dette intérieure en 2018.

100 Milliards de FCFA

C'est le montant fixé par le gouvernement pour le renouvellement de la licence au niveau de la téléphonie Mobile.

C'est le montant global du budget consacré à la Mobilité du grand Abidjan d'ici 2030.

1500 Milliards de FCFA

Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire
01 BP 8613 Abidjan 01 - Tél. : 22 41 47 38

SEPMBPE

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME

LUTTE CONTRE LA FRAUDE DOUANIÈRE

Adoption du projet de loi de finances portant budget de l'Etat pour l'année 2019 par l'Assemblée nationale



Le Secrétaire d'Etat en charge du Budget Moussa Sanogo.

La Commission des affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale a examiné puis adopté, le projet de loi de Finance portant budget de l'Etat pour l'année 2019.

Ce projet de budget 2019 s'équilibre en ressources et en charges à 7 334 343 007 906 FCFA, en hausse de 8,6 % par rapport au budget 2018, d'un montant de 6 756 257 616 332 FCFA.

Les prévisions de recettes fiscales, fixées à 3 669 088 661 629 FCFA, reposent sur la poursuite des réformes en matière fiscale et douanière, la modernisation de l'administration financière, le renforcement du contrôle fiscal et les efforts continus de productivité des services de recouvrement.

La Commission des affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale a examiné puis adopté, le projet de loi de Finance portant budget de l'Etat pour l'année 2019.

Ce projet de budget 2019 s'équilibre en ressources et en charges à 7 334 343 007 906 FCFA, en hausse de 8,6 % par rapport au budget 2018, d'un montant de 6 756 257 616 332 FCFA.

Les prévisions de recettes fiscales, fixées à 3 669 088 661 629 FCFA, reposent sur la poursuite des réformes en matière fiscale et douanière, la modernisation de l'administration financière, le renforcement du contrôle fiscal et les efforts continus de productivité des services de recouvrement.

Les prévisions de mobilisation sur les marchés monétaires et financiers régionaux et internationaux s'élèvent à 1 428 992 695 130 FCFA.

Les concours des partenaires extérieurs, attendus à 1 319 897 162 090 FCFA, sont constitués de 379 649 355 080 FCFA d'appuis budgétaires, 780 400 400 000 FCFA d'emprunts-projets et 159 847 407 010 FCFA de dons-projets.

Les dépenses du projet de budget 2019 reflètent les priorités du Gouvernement traduites dans le PND 2016-2020 dont les principaux axes stratégiques se présentent comme suit. Il s'agit

du renforcement de la qualité des institutions, de l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social, de l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.

Il s'agit également du développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement et enfin du renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Par ailleurs, les échéances prévues en 2019 au titre de la dette publique s'élèvent à 1 821 447 101 310 FCFA. Elles concernent la dette intérieure pour 1 062 354 217 808 FCFA et la dette extérieure à hauteur de 759 092 883 502 FCFA.

Les charges de personnel ont augmenté par rapport au budget 2018. Elles sont passées de 85 458 273 42 FCFA à 1 720 822 735 241 FCFA.

Cette augmentation est liée notamment à la prise en compte de l'impact financier des recrutements nouveaux (17 226 agents) des avancements et des promotions ainsi que de la deuxième tranche du stock des arriérés d'avancement des fonctionnaires.

Les prévisions de mobilisation sur les marchés monétaires et financiers régionaux et internationaux s'élèvent à 1 428 992 695 130 FCFA.

Les concours des partenaires extérieurs, attendus à 1 319 897 162 090 FCFA, sont constitués de 379 649 355 080 FCFA d'appuis budgétaires, 780 400 400 000 FCFA d'emprunts-projets et 159 847 407 010 FCFA de dons-projets.

Les dépenses du projet de budget 2019 reflètent les priorités du Gouvernement traduites dans le PND 2016-2020 dont les principaux axes stratégiques se présentent comme suit. Il s'agit du renforcement de la qualité des institutions, de l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social, de l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.

Il s'agit également du développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement et enfin du renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Par ailleurs, les échéances prévues en 2019 au titre de la dette publique s'élèvent à 1 821 447 101 310 FCFA. Elles concernent la dette intérieure pour 1 062 354 217 808 FCFA et la dette extérieure à hauteur de 759 092 883 502 FCFA.

Les charges de personnel ont augmenté par rapport au budget 2018. Elles sont passées de 85 458 273 42 FCFA à 1 720 822 735 241 FCFA.

Cette augmentation est liée notamment à la prise en compte de l'impact financier des recrutements nouveaux (17 226 agents) des avancements et des promotions ainsi que de la deuxième tranche du stock des arriérés d'avancement des fonctionnaires.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE DOUANIÈRE

19 véhicules et 17 motos remis à la Direction générale des Douanes

12 Pickup up, 6 véhicules de type 4x4, une berline et 17 motos, soit un total de 36 matériels roulants remis le vendredi 17 décembre 2018 à l'administration des Douanes. Au cours de la cérémonie qui a eu lieu à l'École des Douanes à Abidjan-Plateau, le Secrétaire d'Etat en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa SANOGO, a remis symboliquement les clés d'un des véhicules au Directeur Général des Douanes, le Colonel Major Alphonse DA Pierre. Il a félicité les agents des Douanes pour les efforts qui sont déployés au quotidien en matière de mobilisation des recettes douanières. Moussa SANOGO a affirmé que, ce matériel roulant doit permettre de renforcer les moyens de lutte contre la fraude douanière. Il a également souligné que les agents des Douanes ont un rôle important à jouer pour la compétitivité et la protection de l'économie ivoirienne.

Le Secrétaire d'Etat en charge du Budget a présenté, à cette occasion, ses défis. Il a souhaité que des efforts soient accrus au niveau du trafic routier inter-États. L'autre défi concerne l'amélioration de la surveillance au niveau des frontières ivoiriennes. Il a enfin exhorté les agents des Douanes à travailler

à véhiculer une image positive de l'administration douanière. Le Dg des Douanes a remercié le secrétaire d'État en charge du Budget et du Portefeuille de l'État et a rassuré de faire bon usage du matériel roulant.



Au centre, le Secrétaire d'Etat en charge du Budget Moussa Sanogo Lors de la remise des clés de véhicules au DG des Douanes.

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

L'UE aux côtés du gouvernement ivoirien



L'Ambassadeur de l'UE en CI, Jobst Von Kirchmann.

Monsieur Jobst Von Kirchmann est le nouvel ambassadeur de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire. C'est en novembre 2018 que ce diplomate a remis sa lettre de créance au Chef de l'État ivoirien, SEM Alassane Ouattara. Dans le cadre des visites aux autorités du pays initiées depuis sa prise de fonction, Monsieur Jobst Von Kirchmann a été reçu en audience ce jeudi 31 janvier 2019 par le ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mamadou Touré.

Au menu des échanges, le renforcement de la coopération, la formation professionnelle, le dialogue avec les jeunes et

l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

« Les jeunes en Côte d'Ivoire joueront aussi un rôle dans l'avenir de ce pays. Il y a une très bonne croissance en Côte d'Ivoire. Il faut travailler à aider les jeunes à bénéficier des emplois créés par la croissance. L'UE veut accompagner la Côte d'Ivoire dans ses efforts en faveur des jeunes », a-t-il indiqué.

Plusieurs projets ont été passés en revue.

Monsieur Jobst Von Kirchmann a annoncé en perspective, la création d'un cadre de dialogue avec les jeunes sur des thématiques en relation avec la jeunesse notamment le genre, l'environnement, l'emploi, etc.

Le ministre Mamadou Touré, se félicitant de la poursuite de la coopération de son ministère avec l'UE, a partagé sa vision pour gagner le pari de l'insertion jeunes.

Pour lui, formation et insertion sociale sont intimement liées. C'est pourquoi, il faut mettre un point d'honneur sur la formation professionnelle. « Il faut que la réforme de la formation professionnelle parte à son terme pour mettre à la disposition des entreprises une main d'œuvre qualifiée », a-t-il expliqué avant de faire un plaidoyer à l'endroit de l'Union Européenne.

« Pour dialoguer avec les associations de jeunesse, il faut leur trouver des locaux. Nous comptons sur vous pour offrir des locaux aux associations de jeunesse. Nous souhaitons votre implication auprès du secteur privé pour la relance de la carte jeunes », a-t-il indiqué.

MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Secrétaire d'Etat, Moussa Sanogo compte relever les défis de 2019

Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a appelé le 18 janvier dernier, ses collaborateurs à redoubler d'ardeur en vue de relever les défis de 2019. Revenant de la réception de ses collaborateurs, Moussa Sanogo a précisé que ces



Photo de famille.

Société Ivoirienne
de Banque

Croire en
son histoire
sa détermination
sa vision
sa force

Croire en 2019



Comptez sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci

défis sont la mobilisation des ressources et le respect des engagements de l'Etat aussi bien dans le cadre du programme économique et financier qu'au titre du plan d'actions prioritaires suivi par le gouvernement. Pour mener cette mission, M. Moussa Sanogo promet œuvrer à l'accélération de la modernisation des services et une détermination dans le travail afin d'apporter un appui significatif au programme économique et social du gouvernement. Il a réitéré la volonté du gouvernement de maintenir à travers le budget 2019, la marche du pays vers l'émergence avec la consolidation du cadre macroéconomique, l'assainissement des finances publiques, l'accélération de la politique de transformation structurelle de l'économie et le renforcement des actions de l'Etat dans les secteurs sociaux en vue de réduire davantage la pauvreté et les disparités sociales. Dans cette perspective, il a orienté son département ministériel à mettre en place le plan d'action stratégique basé aussi bien sur les acquis du Plan d'actions prioritaires (PAP 2018), mais également sur l'ensemble des grandes problématiques à adresser au cours de l'année. Ces questions portent entre autres sur l'amélioration des performances de l'administration fiscale et du rendement de certains impôts, le renforcement de la surveillance aux frontières et de la lutte contre la contrebande, du cadre de suivi des entreprises à participation financière publique, notamment en matière de gouvernance, d'endettement et d'exploitation. Tout en réitérant également de meilleurs vœux à ses collaborateurs, le Secrétaire d'Etat a réaffirmé sa disponibilité à les appuyer dans leurs tâches en vue de l'atteinte des objectifs fixés. Au nom du personnel du Secrétariat d'Etat au Budget et des structures sous-tutelles, le Directeur général du Portefeuille de l'Etat, Bamba Seydou a promis de mettre tout en œuvre pour aider le pays à réaliser son émergence à l'horizon 2020.

Par Eugène N'DRI

5^{ème} ÉDITION DE LA SEMAINE DES DOUANES IVOIRIENNES**Les douaniers exhortés à redoubler d'effort**

Sur un objectif officiel de recettes chiffrées à 1 813,25 milliards FCFA, la Direction générale des Douanes a recouvré au cours de l'année 2018, le montant de 1 747,09 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 96,4 %. Comparées à l'année 2017, il ressort que les réalisations ont connu une nette progression de 23,36 milliards FCFA, soit +1,4 %.

Ces résultats ont été présentés le 23 janvier dernier par le Directeur général des Douanes ivoiriennes, le Général Pierre Alphonse Da. C'était à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 5^{ème} édition de la Semaine des douanes ivoiriennes (Sediv 2019).

Justifiant ces niveaux de recettes, le DG des douanes a évoqué un contexte difficile dans lequel se sont déroulées les opérations douanières. « Il s'agit, entre autres, des restrictions sur les importations des véhicules de plus de cinq ans, de l'exigence d'un certificat de conformité à l'embarquement », a-t-il indiqué. Le Secrétaire d'État en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a noté à la suite du DG des douanes qu'« une prévision a toujours une part d'incertitude, en particulier, les prévisions réalisées dans un contexte relativement difficile ».

Il a relevé à son tour, des tensions sur l'évolution des cours du pétrole, ainsi que sur l'évolution des matières premières exportées, en particulier le cacao qui, de son avis, sont à l'origine de cette baisse des recettes douanières.

Il faut également relever les difficultés d'ajustement inhérentes à toute réforme, singulièrement les véhicules importés et



Au centre, le Secrétaire d'Etat en charge du Budget Moussa Sanogo.

au problème de conformité des marchandises. Il y a aussi l'ensemble des travaux qui se déroulent au niveau du Port autonome d'Abidjan (PAA) et qui retardent les procédures de dédouanement des marchandises », a énuméré le Secrétaire d'État, Moussa Sanogo.

Au vu de tous ces éléments, il a félicité les agents des douanes pour les résultats réalisés, et ce, malgré le contexte difficile présenté. Faisant remarquer que les enjeux à révéler en 2019 sont plus importants, Moussa Sanogo les a encouragés à redoubler d'effort. Il a également appelé au renforcement de la surveillance aux frontières, avec la poursuite du déploiement de scanners aux frontières et la poursuite des actions relatives à la sécurisation du transit routier inter-État.

Il faut noter que les recettes douanières à mobiliser au titre de l'année 2019 sont fixés à 1 915,78 milliards FCFA, des objectifs jugés « ambitieux », par le premier responsable de cette régie financière.

RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Moussa Sanogo affirme la détermination de l'État à transformer l'économie ivoirienne

Le Secrétaire d'État chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a affirmé la détermination de l'État à transformer l'économie ivoirienne et améliorer la qualité de vie des populations.

Cette intervention s'est faite le 10 décembre dernier, lors de l'ouverture des travaux du séminaire de validation des avant-projets de textes à la réforme du cadre juridique du portefeuille de l'État, qui s'est tenue à Abidjan-Plateau.



Au centre, le Secrétaire d'Etat en charge du Budget Moussa Sanogo.

Poursuivant, Moussa Sanogo s'est appuyé sur l'objectif de la rencontre qui a refermé ses portes le 11 février 2019. « Cette rencontre vise à produire des textes consensuels à même de résoudre durablement et efficacement les difficultés observées par le passé ». Et d'ajouter : « Fort des objectifs de développement de la Côte d'Ivoire, il est apparu nécessaire de traduire dans des textes la nouvelle vision stratégique de gestion du portefeuille de l'État. Laquelle met l'accent sur l'amélioration de la performance, l'innovation et la consolidation de l'amélioration de la bonne gouvernance. »

Le Directeur général du Portefeuille de l'État, Bamba Seydou, pour sa part relevé la nécessité de procéder à une réforme des textes régissant le portefeuille de l'État, à l'effet de les adapter aux réalités pratiques des entreprises publiques, aux bonnes pratiques internationales et de les conformer aux règles communautaires. Il a également indiqué qu'il s'agit de générer des textes qui aient l'assentiment général et qui soient frappés du sceau des acteurs de la vie des sociétés du portefeuille de l'État.

KEY ECONOMIC DIGITS

40.000 Km

This represents the number of road kilometers to be rehabilitated per year under the Road Maintenance Program.

4600 Km

This is the number of kilometers of paved roads to be rehabilitated under the Road Maintenance Program (2016-2020).

50,000

This is the number of households receiving a quarterly payment of 36,000 Francs CFA from the Ivorian government.

65%

This is the percentage of Ivorian people who will receive Digital Terrestrial Television (TNT) during the year 2019.

138 SMEs

This was the number of local SMEs involved in the implementation of the Road Maintenance Program (PER) in 2018.

833 Billion FCFA

This is the budget to be spent for the rehabilitation, construction and equipment of healthcare centers in Côte d'Ivoire.

3557 Billion FCFA

This is the overall budget of the Road Maintenance Program (2016-2020).

2000

This is the number of healthcare staff (Doctors, Nurses, and Midwives) to be taken on for the year 2019.

375 FCFA

Its represent the offer price per cashew kilogram set by the government for the 2019 campaign.

17 Billion FCFA

Its represents the daily Transactions via Mobile Money in Côte d'Ivoire.

30 Millions de FCFA

The number of mobile phone subscribers in Côte d'Ivoire.

1088.7 Billion FCFA

The amount paid by the government to 1029 Suppliers for the settlement of the domestic debt in 2018.

100 Billion FCFA

This is the amount set by the government for the renewal of the Mobile telephony companies' license.

200.000

This is the number of Direct and Indirect jobs created by the ICT Sector in Côte d'Ivoire.

This is the overall amount of the budget improve the traffic in Abidjan by 2030.

1500 Billion FCFA



5th EDITION OF THE IVORIAN CUSTOMS WEEK

Customs officials urged to step up efforts



Based on an official revenue target of 1,813.25 billion CFAF, the Customs Branch recovered 1,747.09 billion CFAF, representing of 96, 4% of the end-of-year target. Compared to the previous year, we noted a significant increase of 1.4%, representing 23.36 billion FCFA. These results were presented on 23 January by the General Manager of Ivorian Customs Branch, General Da Pierre Alphonse, during the opening ceremony of the 5th edition of the Ivorian Customs Week (SEDIV 2019). The General Manager of Ivorian

Customs Branch explained the results by a difficult context in which customs operations took place. The Secretary of State in charge of the Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo, justified these results by the oil prices fluctuation, as well as the evolution of exported raw materials, mainly cocoa. After all, he congratulated the Customs officers for their achievements, despite the difficult context presented. Concerning 2019 challenges, Moussa Sanogo encouraged them to try twice as hard to reach the target set.

MOBILIZATION OF FINANCIAL RESOURCES

Secretary of State, Moussa Sanogo, intends to address 2019 challenges



On January 18, 2019, the Secretary of State in charge of the Budget and the State Portfolio, Moussa Sanogo, invited his staff to work hard so as to address the challenges of 2019. These challenges involve the mobilization of resources and the commitments of the State in compliance with both the economic and financial program framework and the priority action plan of the Government. To reach this target, Mr. Moussa Sanogo promised to speed up the modernization of the different services. In addition, he promised to work for a strong involvement of each one to support the social and economic program of the government. He reiterated the government commitment to maintain, through the 2019 budget, the country's progress towards

emergence with the consolidation of the macroeconomic framework and the public finances, the acceleration of the structural transformation policy of the economy, and the reinforcement of the state initiatives to address social sectors issues by reducing poverty and overcoming social disparities.

In this perspective, he invited his Department to implement the strategic action plan based not only on the achievements of the Priority Action Plan (PAP 2018), but also the major issues to be addressed during the year. These involve the improvement of tax authority Department performance and border control, fighting smuggling, better monitoring of Mixed Economy Company and State owned Company, mainly governance, debt management and operations.

REFORM OF THE STATE'S PORTFOLIO LEGAL FRAMEWORK

Moussa Sanogo affirms the determination of the State to transform the Ivorian economy

The Secretary of State in charge of the Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo has laid the emphasis upon the strong commitment of the State to transform the Ivorian economy and improve the population living standards. This speech was delivered on December 10, during the opening of the ceremony of the seminar on the reform of the legal framework of the State portfolio preliminary draft texts validation, held in Abidjan-Plateau. During his speech, Moussa Sanogo indicated the objective of the meeting on the following terms: "the aim is to produce consensus outcome texts able sort out the challenges we met in the past". He added that: "With Côte d'Ivoire's development objectives in mind, it has become necessary to materialize through text, the new strategic vision of State portfolio

management. The reforms should focus on performance improvement, innovation and consolidation of good governance".

As for the General Manager of the State Portfolio, Bamba Seydou, he highlighted

the need to reform the texts regulating the management of the State portfolio in order to comply with practical realities of public enterprises, good international practices as well as Community rules.



STRUGGLE AGAINST YOUTH UNEMPLOYMENT

The EU supports the Ivorian government

Mr. Jobst Von Kirchmann is the new Ambassador of the European Union in Côte d'Ivoire. On November 2018, he

presented his credentials to the Ivorian Head of State, HE Mr Alassane Ouattara. On January 31, 2019, Mr. Jobst Von Kirchmann met with the Minister

in charge of the Promotion of Youth and Youth Employment, Mamadou Toure, as part of his program to visit the Ivorian authority. During the meeting they focused on strengthening of cooperation, vocational training, dialogue with young people and socio-professional integration of young people. Several projects were reviewed. The ambassador informed his host on his intention to set a framework for dialogue with young people on topics related to them, mainly gender, environment, employment, etc. As for Minister Mamadou Touré, welcoming the ongoing cooperation with the EU, shared his vision to win the challenge of young people's integration. For him training and social integration are intimately linked. This is why vocational training remains a top priority for his Department.



RÉPERTOIRE UGECI

UGECI : Union des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire		Président : Jean Louis MENUDIER Directeur Exécutif : Rose DON MELLO	Tel : 20 21 04 82 Fax : 22 51 05 57 ugeci@ugeci.ci
01	BRASSIVOIRE	Directeur Général : M. Alexander KOCH	21 00 54 00
02	CEMOI	Directeur Général : M. Benjamin BESSI	21 75 25 00
03	CARGILL	Directeur Général : M. Lionel SOULARD	21 75 25 00
04	CROWN SIEM	Directeur Général : Mme RAJAN Florence	21 75 09 00
05	EUROFIND Groupe	Directeur Général : M. ADHAMEL Khalil	20 22 80 67
06	ICP (Ivory Cocoa Products)	Directeur Général : M. Ismaël EI KHALIL	20 21 00 30
07	FILTISAC (Groupe IPS-WA)	Directeur Général : M. Charles Ibrahim HAMADOU	20 30 46 00
08	Grands Moulins d'Abidjan(GMA)	Directeur Général : M. STEFFAN Philippes	21 21 74 00
09	IVOIRECOTON	Directeur Général : M. Vamissa DIOMANDE	21 21 01 71
10	NESTLE	Directeur Général : M. GUEDJ Stanislas	22 40 45 45
11	SACO	Directeur Général : M. BARDEAU Loïc	21 75 02 00
12	PALMCI	Directeur Général : M. Jean-Louis KODO	21 21 09 00
13	OLAM COCOA	Directeur Général : M. Gérard ATTOUNGBRE	21 21 67 67
14	LMCI/SIPRA	Directeur Général : M. ACKAH Lambert	23 53 07 80
15	SANIA	Directeur Général : M. Jean-Louis KODO	21 75 77 57
16	SUCRIVOIRE	Directeur Général : M. Michel AKPAGNI	21 75 75 34
17	Société Africaine de Plantation d'Hévéa (SAPH)	Directeur Général : M. Marc GENOT	21 75 76 76
18	Société Ivoirienne de Tabac (SITAB)	Directeur Général : M. Abdoulaye KONE	22 48 98 00
19	SONACO	Directeur Général : M. METLON	23 51 52 00
20	SUCAF	Directeur Général : M. Jean Claude SCHMIDT	21 21 57 53
21	SOLIBRA	Directeur Général : M. BAPTISTA Francis	21 21 12 00
22	Société des Ciments d'Abidjan (SCA)	Directeur Général Adjoint : Soro NAGOLO	21 21 73 50
23	Société d'Etudes et de Développement de la Culture Bananière(SCB)	Directeur Général : M. Dominique MALEZIEUX	20 20 93 00
24	UNILEVER	Directeur Général : M. Arkutu MAIDI	21 75 44 00
25	UNIWAX.	Directeur Général : M. Jean-Louis MENUDIER	23 53 54 54
26	Tôles Ivoire SA (TISA)	Directeur Général : M. Marc FLIS	21 21 42 00

RÉPERTOIRE UNETEL

UNETEL : Union National des Entreprises de Télécommunications	Président : Bamba Mamadou DIRECTEUR EXECUTIF Gertrude KONE KOUASSI	Tel: 20 21 60 43/ Fax : 20 21 60 79 E-mail : unetel@avisoci
Orange Côte d'Ivoire	Directeur Général: Bamba Mamadou	Tel : 21 23 08 08
MTN Côte d'Ivoire	Directeur Général: Freddy TCHALLA	Tel : 20 25 01 01
Atlantique Telecom (Moov CI)	Directeur Général: Lhoussaine OUSSALAH	Tel : 46 46 23 97 / 98
Entreprise Nationale d'Electronique de Radio –Electricité et de Télécommunication (ENERTEL)	Directeur Général: Michel LOUKOU KOUADIO	Tel: 22 46 72 50



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT-SECTEUR PRIVÉ



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



Bonne et Heureuse Année 2019

Tél.: +225 20 221 125 - Email : comiteconcertation@yahoo.fr - Site web : www.ccesp.ci



Produire l'énergie d'une Nation Forte



Transport des produits pétroliers



Le développement de l'industrie énergétique



Un centre emplisseur d'une capacité de 300 tonnes / jour



Une sphère de 8000 m³ de capacité



Un centre d'analyses et de recherches performant

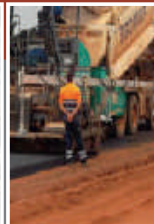
Immeuble les Hévéas - 14 boulevard Carde - Plateau / BP V 194 Abidjan Côte d'Ivoire
Tél. : 225 20 202 500 / 45 00 00 00 / Fax : 225 20 216 824 / www.petroci.ci - Info@petroci.ci



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ



COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ

ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE

SECRETARIAT EXÉCUTIF

Tél. : (225) 20 221 125
Fax : (225) 20 227 894
E-mail : ccesp@aviso.ci / comiteconcertation@yahoo.fr
Site : www.ccesp.ci